

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

La gestion d'un projet social:
Étude de faisabilité
du plan de développement
de l'enseignement professionnel
de la Commission Scolaire

Par Johanne Jean

Rapport présenté dans le cadre du cours "travaux dirigés"
en vue de l'obtention du diplôme de
maîtrise en gestion de projet



Volume 1

Janvier 1987



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

RÉSUMÉ

Ce rapport vous est présenté dans le cadre de la maîtrise en gestion de projet. Il porte sur la réalisation d'une étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (CSRLV) de Val d'Or.

Le but principal de cette étude est d'appliquer dans un contexte social, un modèle d'étude de faisabilité propre au domaine de la gestion de projet. La gestion de projet social, au contraire de la gestion de projet industriel, est un domaine faiblement documenté. En conséquence, la problématique de ce travail est double, soit:

- Réaliser une étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle de la CSRLV.
- Mettre au point, à partir des modèles d'étude de faisabilité existants, une démarche s'appliquant à un contexte social.

Les conclusions de ce rapport montrent que le choix d'une méthodologie de travail centré sur l'information s'est avéré fort concluant.

Au niveau de la faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle de la CSRLV, les conclusions proposent d'effectuer le développement en fonction des deux grands pôles d'activité de la région de Val d'Or, soient le secteur minier et celui des services. Ces conclusions découlent des baisses de clientèles étudiantes prévisibles pour les prochaines années.

1-04-2009908-1

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux	viii
Liste des figures	xiv
Liste des annexes	xvi
Introduction	1
Chapitre 1: Problématique	3
Chapitre 2: La méthodologie	7
1. Limites et contraintes de la recherche	8
2. Description de certains concepts	9
3. Écrits consultés	11
4. Définition et description d'un projet social	12
5. Modèles d'étude de faisabilité	16
5.1 Le modèle de Clifton et Fyffe	16
5.2 Le modèle de Bridier et Michailof	20
5.3 Le modèle de l'OCDE	21
6. Choix d'un modèle	23

7.	Dégagement d'une approche d'étude de faisabilité en contexte de gestion de projet social	25
Chapitre 3: La formation professionnelle au Québec et à la CSRLV		27
1.	La formation professionnelle au Québec	28
1.1.	Perspectives historiques	28
1.2	La nouvelle politique de formation professionnelle	29
1.2.1	Les inconnus	33
1.2.2	L'impact sur les clientèles	35
1.3.	Constats et hypothèses	36
2.	Le plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV	37
Chapitre 4: Le contexte socio-économique de la région de Val d'Or		42
1.	Cadre géographique	43
2.	Les indicateurs socio-économiques	43
2.1	Caractéristiques de la population de l'Abitibi-Témiscamingue	43
2.2	Caractéristiques de la population de la région de Val d'Or	47
2.3	Les revenus d'emploi	56
2.4	La scolarité de la population de la région de Val d'Or	57

2.5	L'emploi et la main-d'oeuvre	59
3.	La structure socio-économique	68
3.1	L'activité primaire	71
3.2	L'industrie manufacturière	73
3.3	Le bâtiment	74
3.4	Le transport, communications et services	76
3.5	Secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels	77
3.6	Le commerce	79
3.7	Finance, assurances, affaires immobilières	80
3.8	Administration publique	81
4.	Prévisions de main-d'oeuvre à court terme	81
4.1	Méthodologie utilisée par le MMSR	82
4.2	Prévisions des besoins en main-d'oeuvre	84
5.	Les constats	91
Chapitre 5	Les populations étudiantes au secondaire professionnel: Évolution et perspectives	94
1.	Cadre de l'étude sur les populations étudiantes	95
1.1	Le secondaire	95

1.2	Source des données	95
2.	Évolution globale des population étudiantes au Québec	96
2.1	Évolution globale des populations étudiantes en Abitibi-Témiscamingue	98
3.	L'enseignement professionnel au Québec	99
3.1	L'enseignement professionnel dans la région 08 et à la CSRLV	101
4.	La fréquentation scolaire et la probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire	109
5.	L'évolution des clientèles par option professionnelle	111
5.1	Les clientèles par option professionnelle pour la Province de Québec	111
5.1.1	Le professionnel long	111
5.1.2	Le professionnel court	112
5.2	Les clientèles par option professionnelle pour la région 08 et la CSRLV	113
5.2.1	Le professionnel long dans les commissions scolaires de la région 08	113
5.2.2	Le professionnel court dans les commissions scolaires de la région 08	113
5.3	Les options au professionnel court et long dans chaque commission scolaire de la région 08	114
5.3.1	Commission Scolaire Régionale La Vérendrye	114
5.3.1.1	Le professionnel long	115

5.3.1.2	Le professionnel court	116
5.3.2	Commission Scolaire Lac Témiscamingue	116
5.3.2.1	Le professionnel long	116
5.3.2.2	Le professionnel court	116
5.3.3	Commission Scolaire Rouyn-Noranda	117
5.3.3.1	Le professionnel long	117
5.3.3.2	Le professionnel court	117
5.3.4	Commission Scolaire Abitibi	117
5.3.4.1	Le professionnel long	117
5.3.4.2	Le professionnel court	118
5.3.5	Commission Scolaire Régionale Harricana	118
5.3.5.1	Le professionnel long	118
5.3.5.2	Le professionnel court	118
6.	La mobilité des effectifs scolaires entre les commissions scolaires de la région 08 et de la Province	119
7.	Prévisions de clientèle à moyen terme à la CSRLV	129
8.	Constats	139

Chapitre 6: Faisabilité technique	141
1. Les intervenants en formation professionnelle à la CSRLV	142
1.1. Profil du personnel enseignant	142
1.2. Perception du personnel enseignant	148
1.3. Le profil du personnel non-enseignant	149
2. Les ressources matérielles	150
3. Structure organisationnelle de la CSRLV	152
Chapitre 7: Paramètres de développement et recommandations	159
1. La mission de l'école secondaire	162
2. Les orientations de la formation professionnelle à la CSRLV	162
3. Les pôles de développement	163
3.1 Pôle de développement - Industriel	163
3.2 Pôle de développement - Services	166
Conclusion	169
Bibliographie	171

LISTE DES TABLEAUX

No.		page
1	Relation entre la méthodologie de l'OCDE et celle poursuivie par l'étude de cas	25
2	La formation professionnelle dans l'école secondaire et voie d'accès	31
3	Orientation prise par le MEQ pour la détermination des filères DEP et CEP	34
4	Liste des spécialités offertes à la CSRLv depuis 1974 à 1984 en enseignement professionnel court et long	38
5	Liste des cours offerts aux adultes en enseignement professionnel de 1974 à 1984	39
6	Évolution de la population totale pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec	43
7	Croissance périodique de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec (en pourcentage)	45
8	Variation de la population de l'Abitibi-Témiscamingue (en pourcentage)	45
9	Évolution de l'indice de synthétique de fécondité (en milliers)	46
10	Bilan migratoire 81-83	46
11	Solde migratoire net pour l'Abitibi-Témiscamingue	47
12	Évolution de la population de Val d'Or et de ses environs (rayon de 20 milles)	48
13	Croissance périodique de la population de Val d'Or et de ses environs (rayon de 20 milles) (en pourcentage)	48
14	Moyenne annuelle d'augmentation de la population (en pourcentage)	49
15	Population totale de certaines municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue	49

16	Moyenne annuelle d'augmentation de la population de certaines municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue (en pourcentage)	50
17	Prévisions pour l'an 2000 - Population de la région de Val d'Or Hypothèse optimiste	51
18	Pyramide d'âge de la population de la région de Val d'Or (1984)	52
19	Répartition régionale des jeunes en 1983	53
20	Age moyen de la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec, 1961-1976	53
21	Répartition régionale des jeunes au Québec; prévisions pour l'an 2000	54
22	Prévisions pour l'an 1990 - jeunes/population pour la région de Val d'Or	55
23	Prévisions pour l'an 1996 - jeunes/population pour la région de Val d'Or	55
24	Prévisions pour l'an 2000 - jeunes/population pour la région de Val d'Or	55
25	Répartition des revenus d'emploi de la population active de la région de Val d'Or (1981)	56
26	Salaire moyen selon le sexe (mars 1985) - Finissant du secondaire professionnel (en dollars)	57
27	Population active selon le niveau de scolarité et le sexe - Territoire de Val d'Or	57
28	Scolarisation de la population de l'Abitibi-Témiscamingue en 1984 (en pourcentage)	58
29	Taux d'activité selon la région économique	59
30	Taux de chômage selon certaines régions économique (en pourcentage)	60

31	Personnes occupées selon le grand groupe professionnel et le sexe (en pourcentage)	61
32	Répartition de la population sur le marché du travail selon le sexe (1985)	62
33	Indicateurs sur la situation des finissants du secondaire professionnel de 1984 à mars 1985 selon le sexe	63
34	Indicateurs sur la situation des finissants du secondaire professionnel de 1984 à mars 1985 selon le cours (en pourcentage)	64
35	Indicateurs du marché du travail des finissants du secondaire professionnel court en 1985 selon l'option	65
36	Indicateurs du marché du travail des finissants du secondaire professionnel long en 1985 selon l'option	66
37	Indicateurs du marché du travail des finissants du secondaire professionnel supplémentaire en 1985 selon l'option	68
38	Répartition des entreprises et de l'emploi pour la région de Val d'Or (1985)	69
39	Variation du niveau d'emploi par secteur pour la région de Val d'Or	70
40	Comparaison entre la répartition des emplois par secteur en 1981 pour la région de Val d'Or, l'Abitibi et le Québec (en %)	71
41	Nombre d'employeurs et d'employé(e)s dans le secteur des activités primaires de la région de Val d'Or (1985)	71
42	Investissements de l'industrie minière pour l'Abitibi-Témiscamingue (en \$)	72
43	Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur manufacturier de la région de Val d'Or (1985)	73

	xi	
44	Nombre d'employeurs et d'employés pour le secteur du bâtiment de la région de Val d'Or (1985)	74
45	Nombre de mises en chantier et valeur de la construction domiciliaire Territoire de Val d'Or - 1980-1984	75
46	Valeur de la construction non domiciliaire - Territoire de Val d'Or - 1980-1984 (en milliers de dollars)	75
47	Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur du transport, communications et services de la région de Val d'Or (1985)	76
48	Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur des services sociaux-culturels, commerciaux et personnels de la région de Val d'Or (1985)	78
49	Nombre d'employés et d'emplois pour le secteur commerce de la région de Val d'Or (1985)	79
50	Nombre d'employés et d'emplois pour le secteur finance, assurances, affaires immobilières de la région de Val d'Or (1985)	80
51	Nombre d'employés et d'emplois pour le secteur administration publique de la région de Val d'Or (1985)	81
52	Évolution et prévision du nombre d'élèves des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement de 1972 à 1990.	97
53	Quelques régions ayant connu une baisse plus rapide de leurs effectifs au préscolaire-primaire ou au secondaire que celle de l'ensemble du Québec entre 1975 et 1985 (en pourcentage)	98
54	Variation des effectifs du réseau des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement entre 1975 et 1985 pour le Québec (en pourcentage)	100
55	Répartition des effectifs scolaires entre les diverses options de professionnel long et court dans la Province, la région 08 et la CSRLV	102

56	Comparaison entre le pourcentage de variation annuelle moyen des effectifs scolaires du général et du professionnel entre 1982-83 et 1985-86 pour la Province et la région 08 (en pourcentage)	103
57	Comparaison entre le pourcentage de variation annuelle moyen des effectifs scolaires du général et du professionnel des commissions scolaires de la région 08 entre 1982-83 et 1985-86 (en pourcentage)	104
58	Proportions en pourcentage, des effectifs scolaires par secteur à l'enseignement régulier entre 1982-83 et 1985-86 dans chaque commission scolaire de la région 08 et pour la Province (en pourcentage)	105
59	Fréquentation scolaire au secondaire et au collégial en 1984-1985 (en pourcentage)	109
60	Probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire (en pourcentage)	110
61	Comparaison des données sur les populations étudiantes selon la source considérée (en pourcentage)	115
62	Élèves de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye ayant suivi un cours de formation professionnelle en dehors de son territoire (1981-82 à 1985-86)	120
63	Élèves hors-territoire ayant étudié à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (1981-82 à 1985-86)	124
64	Bilan des mouvements inter-commissions scolaires entre 1981-82 et 1985-86 à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (en nombre d'élèves)	126
65	Options choisies les plus souvent par les élèves du territoire de la CSRLV et s'inscrivant dans d'autres commissions scolaires	127
66	Les options professionnelles qui attirent le plus les élèves vers la CSRLV	127

67	Provenance des élèves de la région 08 autre que ceux de la CSRLV et qui s'inscrivent à celle-ci entre 1981-82 et 1985-86	128
68	Nombre d'élèves provenant du territoire de la CSRLV, entre 1981-82 et 1985-86 et qui se sont inscrits dans d'autres commissions scolaires de la région 08	128
69	Options vers lesquelles se dirigent les élèves de la CSRLV inscrits à l'extérieur de la région 08 entre 1981-82 et 1985-86	129
70	Évolution provinciale de la clientèle (temps plein) par niveau du secondaire en fonction de l'année d'entrée en secondaire I (en nombre d'élèves)	130
71	Pourcentage de variation pour l'évolution de la clientèle provinciale (temps plein) par niveau du secondaire en fonction de l'année d'entrée en secondaire I (en pourcentage)	131
72	Prévisions de clientèle pour l'ensemble du secondaire à la CSRLV (en nombre d'élèves)	132
73	Pourcentages utilisés pour la formulation des prévisions de clientèle	134
74	Clientèle et prévisions de clientèle au professionnel dans la Province, la région et à la CSRLV pour les années 1985-1990, exprimées en % de la clientèle totale de l'ordre secondaire	138
75	Prévisions de clientèle au secondaire professionnel à la CSRLV	138
76	Formation initiale des enseignants du secteur professionnel CSRLV	143
77	Dernier diplôme obtenu - Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV	144
78	Expérience de travail - Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV	146
79	Champs d'enseignement - Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV	147

80 Répartition du personnel professionnel non-enseignant à la CSRLV 150

81 Description des tâches des directions de la CSRLV 155

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Modèle d'étude de faisabilité de Clifton et Fyffe	17
Figure 2	Modèle développé par l'OCDE	22
Figure 3	Carte de localisation	44
Figure 4	Comparaison de la proportion relative des divers secteurs de l'enseignement régulier entre 1982-83 et 1985-86 pour l'ensemble des cinq commissions scolaires considérées	106
Figure 5	Histogramme illustrant la proportion des programmes court et long du secondaire professionnel pour l'ensemble des cinq commissions scolaires, entre 1982-83 et 1985-86	107
Figure 6	Comparaison de la proportion relative des divers secteurs de l'enseignement régulier entre 1982-83 et 1985-86 pour la province de Québec	108
Figure 7	Évolution des populations étudiantes du secondaire dans la Province	130
Figure 8	Prévisions de clientèle, pour la Province, au secondaire professionnel exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire	135
Figure 9	Prévisions de clientèle, pour la région 08, au secondaire professionnel exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire	135
Figure 10	Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel selon l'hypothèse 1 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire	136
Figure 11	Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel selon l'hypothèse 2 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire	136

Figure 12	Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel selon l'hypothèse 3 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire	137
Figure 13	Organigramme de la CSRLV	154

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Plan de développement en formation professionnelle
- Annexe 2 Échéancier présenté à la CSRLV
- Annexe 3 Proposition de travail présentée à la CSRLV
- Annexe 4 Description des groupes professionnels
Classification Canadienne descriptive des professions

INTRODUCTION

Ce rapport vous est présenté dans le cadre de la maîtrise en gestion de projet. Le projet choisi est la réalisation de l'étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (CSRLV) de Val d'Or. Ce projet d'étude de faisabilité s'est déroulé entre les mois de septembre 1986 et mai 1987 et la rédaction du rapport s'est faite durant l'été 1987.

Le but principal de cette étude est d'appliquer dans un contexte social, un modèle d'étude de faisabilité propre au domaine de la gestion de projet. La gestion de projet social, au contraire de la gestion de projet industriel, est un domaine faiblement documenté. En conséquence, la problématique de ce travail est double, soit:

- Réaliser une étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle de la CRSLV.
- Mettre au point, à partir des modèles d'étude de faisabilité existants, une démarche s'appliquant à un contexte social.

Les deux premiers chapitres du rapport vous présentent la problématique d'étude ainsi que la méthodologie utilisée. Le chapitre 3 fait le point sur la formation professionnelle au Québec et sur le plan de développement de la formation professionnelle de la CSRLV. Le chapitre 4 porte sur le contexte socio-économique de la région de Val d'Or. Le chapitre 5 fait l'analyse détaillée des populations étudiantes pour la formation professionnelle. Le chapitre 6 traite de la faisabilité technique du projet et le dernier chapitre présente les recommandations et les paramètres de développement proposés dans le cadre du projet d'étude de faisabilité.

CHAPITRE 1

Problématique

Depuis les 25 dernières années, le système d'éducation au Québec a connu une métamorphose dont on ne se serait jamais douté pendant les années qui ont précédé la parution du rapport Parent. Depuis lors, le ministère de l'Éducation du Québec a procédé à de nombreux sondages et consultations dans toute la Province. Il a plusieurs fois révisé sa philosophie de base, ses principes pédagogiques ainsi que ses objectifs.

Ces dernières années, l'éducation au Québec a pris un virage. Nous n'avons qu'à citer la publication du Livre Vert, de l'École Québécoise, de la politique sur la formation professionnelle des jeunes, de la politique en éducation permanente, de la loi 3, etc...

Suite:

- Au regroupement des commissions scolaires;
- A l'intégration des écoles de métiers aux commissions scolaires;
- A l'instauration de la polyvalence dans les commissions scolaires au secondaire;
- Au report de la formation professionnelle après un 5e secondaire;
- A la politique de la formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau;
- A la parution de la politique de la formation des adultes;
- A la constatation de la chute des effectifs en formation professionnelle;
- Au virage technologique;
- A l'invasion de l'ordinateur au niveau secondaire;
- A l'étude du besoin de marché du travail local et provincial;

Il est apparu urgent à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (CSRLV) d'effectuer à son tour un changement dans ses orientations, ses objectifs et ses priorités¹.

L'amorce de changement d'orientation effectuée par la CSRLV se base essentiellement sur le changement d'orientation du ministère de l'Éducation. Ce nouveau virage du Ministère, (Réf. Loi 3), signifie qu'en résumé chaque commission scolaire devra assumer en plus de l'éducation permanente, une formation professionnelle dite de qualité.

La Commission Scolaire fait donc face à une toute nouvelle problématique, si elle veut répondre simultanément aux besoins de la main-d'oeuvre tant au niveau des jeunes qu'à celui des adultes. Ce changement implique de nouvelles approches pédagogiques et formules organisationnelles. Par exemple; "les commissions scolaires ne devront plus dispenser des cours spécialisés à chacun des niveaux et dans chacun des champs de spécialisation mais devront plutôt élargir leurs aires de formation pour en arriver à des types d'ateliers plus polyvalents que ce que nous avons connu jusqu'à maintenant."²

C'est en réponse à cette problématique, que la CSRLV a donc conçu en mai 1985, un plan de développement de l'enseignement professionnel (voir annexe 1). Ce document présente les nouvelles orientations de la CSRLV. Le but ultime qu'il poursuit est de permettre à la CSRLV de remplir sa mission première qui est d'assurer tant aux jeunes qu'aux adultes, une formation de base riche et solide ainsi qu'une formation professionnelle permettant l'intégration harmonieuse au marché du travail.

Ce plan, formulé par les membres d'un comité "ad hoc" sur la formation professionnelle, visait à faire le point sur la situation actuelle et à proposer des axes de développement pour les années à venir. On retrouve dans ce plan:

- Un historique de la formation professionnelle à la CSRLV;
- Les orientations de la CSRLV;
- Un constat de la situation pour chacune des options dispensées;
- Une évaluation des besoins en main-d'oeuvre et des diplômés formés par option;
- Une détermination des priorités de développement;
- Une projection des investissements requis;
- Un plan d'action pour permettre la mise en oeuvre du plan.

¹ CSRLV, Plan de développement en formation professionnelle. Mai 1985, pages 1 et 2.

² Ibid.

A la suite du dépôt du plan et des discussions poursuivies en divers lieux (Table de concertation Éducation Main-d'oeuvre, CSRLV, ministère de l'Éducation, etc...), la Commission Scolaire, à la suite d'une entente avec le ministère de l'Éducation, décida de procéder à une étude de faisabilité dudit plan.

Pour le cadre de cette problématique le mandat que nous avons reçu à titre d'expert-conseil est de recueillir l'ensemble des données nécessaires d'une évaluation juste de la réalité de la formation professionnelle à la CSRLV, d'évaluer la faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle et de soumettre s'il y a lieu des modifications à celui-ci ou d'autres types de propositions de développement.

En relation avec la gestion de projet, la réponse à ce mandat définit une toute autre problématique. Même si la gestion de projet prétend couvrir tous les types de projets (industriels ou sociaux), nous savons que celle-ci a été développée expressément pour la gestion de projets industriels. La majorité des outils et démarches proposés en gestion de projet ont été développés et évalués dans le cadre de projets industriels. La richesse de la documentation et écrits portant sur la gestion de projets industriels fait foi de ces faits.

Le projet qui est le sujet de ce rapport, est un projet dit "social". La gestion de projet social au contraire de la gestion de projets industriels, est un domaine faiblement documenté. En conséquence, la problématique de ce travail dirigé devient double, soit:

1. Réaliser une étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle de la CSRLV.
2. Mettre au point, à partir des modèles d'étude de faisabilité existants, une démarche s'appliquant à un contexte social.

Cette étude de faisabilité sera donc l'occasion d'appliquer dans un contexte social un modèle d'étude de faisabilité propre au domaine de la gestion de projet.

CHAPITRE 2

La méthodologie

La recherche dont il est question ici, est de type "recherche évaluative". Le premier but de ce type de recherche est de prescrire un choix, une décision, en comparant ce qui est attendu avec ce qui est obtenu.

Deux dimensions se dégagent de cette étude, une première qui est de fournir l'ensemble des données et analyses pour permettre à la CSRLV d'en arriver à une décision éclairée et une deuxième qui est d'utiliser un modèle d'étude de faisabilité propre à la gestion de projet et d'en évaluer l'applicabilité dans un contexte de projet social.

La méthodologie employée, telle que décrite dans la typologie des stratégies de vérification de Gauthier, est celle de l'étude de cas. Gauthier nous signale que "l'étude de cas peut se permettre d'être plus imaginative et fouille davantage le support théorique à la recherche du fait inexplicable ou du cas déviant qui force le raffinement ou la révision de cette étude."³ Il ajoute aussi: "Nous ne pourrions jamais assez mettre l'accent sur l'importance du support théorique dans l'étude de cas. C'est la théorie qui base une description qui lui donne son caractère scientifique. Elle aide aussi à ranger et à interpréter les événements."⁴

1. Limites et contraintes de la recherche

La principale limite de cette recherche provient de l'échéancier prévu pour la réalisation de l'étude. En fait, la période de cueillette de données devait obligatoirement se terminer avant la fin de décembre 1986, et l'analyse et la synthèse en mai 1987 avec la remise du rapport final. Notez que le projet a débuté à la mi-septembre 1986.

Nous avons disposé de peu de temps pour nous questionner face au support théorique de la recherche. En réalité, l'étude a été engagée avant même que soit réuni l'ensemble des données théoriques (modèles, concepts) la supportant. De plus, le temps disponible ne nous a pas permis de valider autant que désiré l'ensemble des données recueillies de même que les techniques d'analyse employées. En conséquence, l'ajustement entre modèle et réalité n'est pas toujours optimal puisque le processus nous entraîne toujours plus loin. Ce qui est une force dans le type d'étude que nous entreprenons devient une limite dans

³ Gauthier, Benoît, Recherche sociale, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983, page 148.

⁴ Ibid.

notre cas précis; L'étude de cas peut se permettre d'être plus imaginative et fouille davantage le support théorique."⁵ Une autre limite de la recherche nous est souligné par Gauthier: "Autant par le manque de contrôle sur les conditions de la situation observée que par l'absence de comparaison avec un autre cas semblable ou différent ou encore par la possible non-représentativité du cas retenu, l'étude de cas ne peut se permettre de faire des généralisations."⁶

Les contraintes de cette étude proviennent en partie des attentes respectives des nombreux intervenants dans ce dossier. En effet, dès le début de l'étude, la CSRLV nous a fait part de ses attentes vis-à-vis les résultats probables de cette étude et de leurs réticences à ce que nous analysions certaines données particulières. Il n'est donc pas certain que leurs désirs correspondront à la réalité que nous décrivons.

2. Description de certains concepts

Il est opportun à cette étape de définir les principaux concepts que nous emploierons tout au long de cette étude.

Environnement socio-économique

L'environnement socio-économique comprend la description et l'analyse des indicateurs socio-économiques, de la structure de l'emploi et des prévisions de main-d'oeuvre de la région de Val d'Or. Dans le cadre du présent projet, l'environnement est une variable fort importante. Elle peut même parfois influencer de façon marquée les décisions à prendre dans le cadre de l'étude de faisabilité.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

Étude de marché:

Dans le cadre de ce projet, l'étude de marché consiste à recueillir et analyser le maximum de données concernant:

- L'enseignement professionnel au Québec et dans les commissions scolaires de la région 08;
- L'évolution des populations étudiantes jeunes et adultes de l'enseignement professionnel pour toutes les commissions scolaires de la région 08;
- La fréquentation scolaire et la probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire;
- La mobilité des effectifs scolaires entre les commissions scolaires.

Toutes ces données ont été traitées et analysées avec l'aide du logiciel Statview utilisé sur Macintosh.

Faisabilité technique

L'analyse technique d'un projet social diffère de beaucoup de celle d'un projet industriel. Ainsi, des outils tels que les courbes de rendement, les cédules de production, les estimations de main-d'oeuvre et autres ne peuvent nous être bien utiles dans notre cas. De plus, nous nous sommes pas seulement attardé à vérifier si le projet est techniquement faisable ou non, mais plutôt à déterminer de quelle façon il va pouvoir être réalisé et dans quelles conditions.

L'étude de faisabilité technique comprend:

- Description et analyse du profil des intervenants en formation professionnelle à la CSRLV;
- Description des ressources matérielles disponibles à la CSRLV;
- Structure organisationnelle de la CSRLV et de la formation professionnelle;

- Mise en place du plan de développement et analyse des scénarios de réalisation.

Faisabilité sociale

Dans le cadre du présent projet , la faisabilité sociale consiste à recueillir et analyser les perceptions et besoins tant du milieu socio-économique (entreprises, main-d'oeuvre...) que de la CSRLV incluant les enseignants. Cette analyse sociale est fortement inter-reliée avec la faisabilité technique.

Cette étape consiste aussi à vérifier auprès du milieu socio-économique et de la CSRLV, la faisabilité du ou des scénarios qui seront retenus après analyse. Cette évaluation se faisant à la réponse à des besoins ou perceptions ressenties. Les techniques utilisées consistent surtout à des rencontres structurées ou non (groupe nominal ou autres) et à des évaluations par questionnaire.

3. Écrits consultés

Une recherche bibliographique a été entreprise via la banque de données informatisée "Badadug". Les principaux descripteurs utilisés sont, par sujet: faisabilité, projet social, développement, enseignement professionnel, éducation, enseignement secondaire, gestion de projet, etc... Par auteurs: Fyffe, O.C.D.E., Ouellet, Beauboin, Bridier, Katler, Rossi, Stake, Stuffleman, etc... Un premier tri a permis de répertorier une centaine de références. De ce nombre, une dizaine de publications ont plus particulièrement retenu mon attention et ont fait l'objet d'une lecture attentive.

De plus, des recherches ont été entreprises auprès du ministère de l'Éducation du Québec, près d'une soixantaine de documents ont été retenus. Ces derniers concernent surtout le développement de formation professionnelle au Québec.

4. Définition et description d'un projet social

Nous avons jugé important, dès le début de cette étude, de bien cerner la différence pouvant exister entre les concepts de projet social et projet industriel.

La définition et les caractéristiques principales d'un projet social sont présentées sous plusieurs angles dans la littérature. Notons que la caractéristique la plus connue d'un projet social est que son objectif principal n'est pas obligatoirement la rentabilité financière du projet. Voici quelques définitions présentées par certains auteurs. Selon les cas, ces derniers ont oeuvré soit dans la gestion de projet social ou la gestion de projet industriel.

Clifton et Fyffe⁷ définissent un projet social selon les critères d'évaluation suivants:

- utilise un minimum d'échanges étrangers;
- utilise un minimum de temps de la part des travailleurs;
- utilise un maximum d'efforts de la part du travailleur;
- utilise un minimum de capital financier;
- etc...

Tous ces critères étant basés sur des objectifs nationaux.

Même si ces critères sont présentés comme étant rattachés à un projet social, ils peuvent très bien s'appliquer autant dans un projet industriel. C'est une définition très large de projet social.

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)⁸, définit un projet social comme suit:

"Les principaux objectifs des projets sociaux sont de nature socio-politique tandis que les projets économiques visent surtout à assurer la croissance économique."⁹

⁷ Clifton, D., et Fyffe, D., *Projet Feasibility Analysis*, U.S.A., John Wiley & Sons Inc., 1977, 340 pages.

⁸ OCDE, *L'appréciation et l'évaluation de projet de développement*, Paris, OCDE, 1978 187 pages.

⁹ *Ibid.*, page 18.

Ils ajoutent:

"La distinction entre projets économiques et projets sociaux ne peut être opérée en fonction des seuls effets d'un projet. Les projets économiques ont une incidence sociale et les projets sociaux ne sont pas sans rapport avec la croissance économique."¹⁰

Bridier et Michailof adoptent une définition plus générale du concept de projet. Ils parlent de projet de développement que ce soit industriel ou social. Un projet de développement est selon eux:

"Un ensemble complet d'activités et d'opérations qui consomment des ressources limitées (telles que main-d'oeuvre, devises, etc...) et dont on attend (on = certains individus, groupes ou classes sociales ou la collectivité entière) des revenus, ou autres avantages monétaires ou non monétaires."¹¹

Darmon, Laroche et Pétrouf, spécialistes du marketing, définissent un projet social en fonction de la notion de services. Les services possèdent selon eux, six caractéristiques spécifiques, soit:

- Ils sont des "biens intangibles".
On ne peut toucher l'enseignement comme pour un objet.
- Ils sont périssables.
Un cours de formation où il n'y a pas d'étudiants est complètement perdu, on ne peut le stocker comme de la marchandise dans un entrepôt.
- La performance n'est pas standardisée.
Un même cours donné par deux enseignants est différent.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Bridier, Manuel et Michailof, Serge, Guide pratique d'analyse de projet, Paris, economica, 184, page 1.

- L'implication de l'acheteur.

Le consommateur se sent plus impliqué dans l'achat d'un service que dans l'achat d'un produit. Dans l'enseignement, les désirs de la population sont déterminants (c'est principalement pour cette raison que nous avons accordé beaucoup d'importance à l'environnement du projet).

- Une industrie décentralisée.

Le secteur des services en est un où le degré de concentration est faible, mais souvent soumis au contrôle de l'état.

- Un faible taux de productivité.

Plusieurs raisons expliquent ce faible taux de productivité: La main-d'oeuvre ne peut être automatisée de manière générale, la qualité de la main-d'oeuvre employée dans le secteur services tend à être inférieure à celle du secteur manufacturier ou industriel. Il est important de noter tout de même que la productivité et la qualité de la main-d'oeuvre ne se mesurent pas de la même façon dans un projet industriel ou dans un projet social.

En analysant la littérature portant sur ce sujet, on note certaines divergences tant dans le type d'activités que dans les objectifs premiers d'un projet social et d'un projet industriel. Par contre, la distinction entre projet industriel et projet social ne peut être faite en fonction seulement des résultats ou conséquences d'un projet. Remarquons que bien des projets industriels possèdent des aspects sociaux importants dont il faut tenir compte dans une étude de faisabilité et que certains projets sociaux ont une incidence avec la croissance économique.

En conséquence, la distinction entre projet social et projet industriel ne peut se faire à la base d'une différenciation de la nature du projet. Elle est plutôt reliée aux aspects particuliers mis en relief par le projet.

La majorité des auteurs s'accorde tout de même pour dire qu'un projet social possède généralement des objectifs de nature socio-politique non-directement productifs et les projets industriels mettent en relief des objectifs de nature économique directement productifs.

L'OCDE, dans son livre intitulé "Appréciation et évaluation de projets de développement", décrit trois différences importantes entre les concepts de projet social et industriel, soient:

- Différence sur les résultats ou les effets obtenus:

"Si l'on s'accorde généralement sur les objectifs économiques, les avis sont partagés sur les résultats que l'on doit attendre des projets sociaux: tout le monde admet que le but économique d'une plantation de café est d'accroître la production de café au moindre coût, mais les résultats que l'on doit attendre d'un projet d'enseignement seront loin de faire l'unanimité."¹²

- Différence sur les moyens de mesurer les résultats obtenus:

"Si l'on s'accorde généralement sur la façon de mesurer les résultats économiques, il n'existe pas de moyens généralement admis de savoir si les résultats sociaux attendus se sont ou non effectivement produits: tout le monde admet que le résultat économique d'une plantation de café peut être mesuré par le bénéfice net des activités, alors qu'il existe une foule de méthodes différentes pour mesurer les résultats en matière d'éducation."¹³

- Différence sur la connaissance des relations entre inputs et outputs:

"On connaît relativement bien la fonction de production d'une plantation de café: on sait la combinaison et le coût des inputs qui permettront d'obtenir un niveau donné de bénéfices. Il n'existe pas en revanche de fonction de production généralement applicable dans le domaine social."¹⁴

Chacune de ces définitions montre bien qu'un projet social est fort différent d'un projet industriel. En conséquence, il s'avère donc nécessaire pour réaliser l'étude de faisabilité d'un projet social d'utiliser une méthodologie qui permette de respecter les fondements et objectifs d'un projet social.

¹² Tiré de OCDE, Appréciation et évaluation de projets de développement, Paris, OCDE, 1984, page 12.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

5. Modèles d'étude de faisabilité

Nous allons analyser sommairement trois modèles d'étude de faisabilité dans le but de trouver un modèle approprié à une gestion de projet social. Comme nous l'avons vu précédemment, un projet social diffère d'un projet industriel de par ses objectifs et certains de ses aspects précis. En conséquence, la méthodologie suivie pour effectuer l'étude de faisabilité d'un projet social doit permettre de mettre en relief ces particularités. Les trois modèles présentés offrent tous des avantages et des désavantages.

Le modèle de Clifton et Fyffe est le plus utilisé des modèles d'étude de faisabilité. Par contre, c'est un modèle adapté surtout pour des projets industriels. Le modèle de Bridier et Michailof est intéressant puisqu'il est utilisé autant pour des projets industriels que pour des projets sociaux. Le troisième modèle présenté est celui de l'OCDE. Il a été développé expressément pour la gestion de projets sociaux de développement.

5.1 Le modèle de Clifton et Fyffe

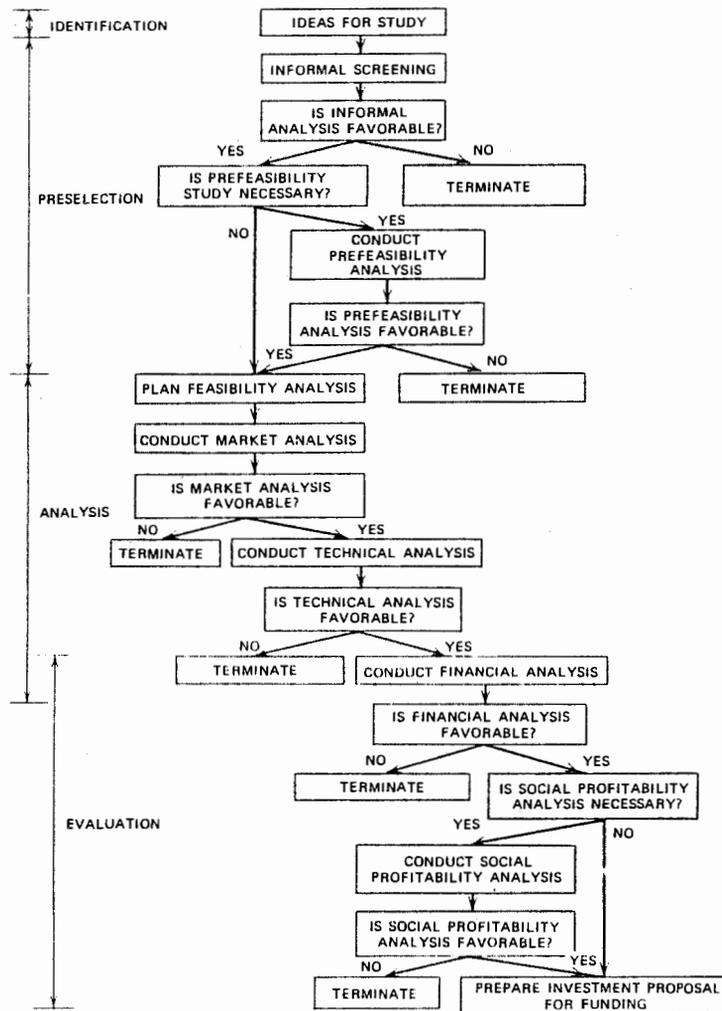
Le plus connu des modèles d'étude de faisabilité utilisé en gestion de projet est sans conteste celui de Clifton et Fyffe (figure 1). Ce modèle induit un certain nombre d'étapes avec lesquelles il est possible de faire varier différents éléments. Les informations nécessaires pour évaluer les différentes étapes de l'analyse de faisabilité sont fonction de l'ampleur du projet et de sa complexité. C'est un modèle très cartésien. A chacune des étapes du modèle, l'on doit se poser la question "est-ce que l'étape réalisée montre que le projet est faisable ou non?" Si l'on répond non, alors l'étude de faisabilité se termine là. Si on répond oui, on peut alors passer à l'autre étape du modèle. C'est un modèle développé expressément pour des projets industriels.

Voici une description sommaire des quatre principales étapes du modèle:

A. L'identification

C'est le point de départ de toute étude de faisabilité. On y établit l'objectif visé par le projet.

FIGURE 1
Modèle d'étude de faisabilité de Clifton et Fyffe



B. La pré-sélection

L'étape de pré-sélection est parfois appelée dans la littérature, l'étude de pré-faisabilité. Il s'agit de savoir ici si nous devons examiner en détail la faisabilité du projet. L'étude de pré-faisabilité comprend généralement une description sommaire du marché, un aperçu du processus de production, ainsi qu'un estimé approximatif du coût de l'opération et des investissements requis.

On décide donc avec cette étape s'il est rentable ou non d'effectuer l'étude de faisabilité en tant que telle.

C. L'analyse de faisabilité

Si la décision prise à l'étape de pré-faisabilité est favorable, on procède à l'étude de faisabilité. Une étude de faisabilité complète comprend les trois éléments suivants:

- a. Faisabilité de marché;
- b. Faisabilité technique;
- c. Faisabilité financière.

a) Faisabilité de marché

Selon le sujet étudié, une étude de marché peut comprendre les éléments suivants:

- a. Description du marché, des canaux de distribution, des zones d'influence, des moyens de transport, etc...;
- b. Analyse de la demande ou du besoin passé et présent;
- c. Estimation de la demande future;
- d. Analyse des sources d'approvisionnement passées et présentes, détermination de la position des concurrents, des prix, de la qualité, etc...;
- e. Estimation du profil de la compétition, de la part du marché, du marketing du projet, etc...

b) Faisabilité technique

On cherche à savoir ici si le projet est techniquement réalisable ou non. A cette étape, l'on doit aussi fournir une base pour estimer le coût du projet. Cette étape peut comprendre les éléments suivants:

- Description du produit, des spécifications, propriétés, utilisation, etc...;
- Description du processus de fabrication;

- Détermination de l'aire et de la cédule de production;
- Sélection de la machinerie et de l'équipement avec les descriptions;
- Identification du plan de localisation. Si plusieurs choix sont offerts, on doit y indiquer les avantages et inconvénients de chacun;
- Confection des plans et devis;
- Estimation et description de la disponibilité de la matière première;
- Estimation des coûts de production;
- Étude sur la main-d'oeuvre requise;
- Vérification de la conformité du projet avec les lois environnementales et de la santé et sécurité du travail.

c) Faisabilité financière

Avec l'aide des données recueillies aux deux points précédents, on réalise ici une étude de faisabilité financière. Cette dernière peut comprendre les étapes suivantes:

- Établissement des états financiers avant le projet;
- Projections financières relatives au projet, soit les états de revenus et des dépenses, bilan, budget de caisse, etc...;
- Analyse de la rentabilité financière du projet; point mort, retour sur l'investissement, VAN, TRI, etc...;
- Analyse de la sensibilité du projet pour vérifier les variables ayant un impact sur la rentabilité financière.

D. Évaluation et prise de décision

C'est l'étape finale de la démarche de Fyffe. C'est ici que l'on décide si oui ou non le projet doit être réalisé. Si le projet est faisable, on réalise alors une étude de l'impact social du projet et par la suite on effectue une proposition de financement.

Ce modèle a été expérimenté à plusieurs reprises au cours d'études de faisabilité de projets industriels. C'est un modèle très rigide qui fait en sorte que si les résultats ne sont pas concluants à une des étapes, le projet s'arrête à ce stade. Un exemple, si lors de l'étude de faisabilité financière, on arrive à la conclusion que le projet n'est pas rentable, on cesse donc de travailler sur ce projet, aucune alternative n'étant offerte. Rappelons-nous que l'objectif principal d'un projet social n'est pas nécessairement sa rentabilité financière, alors donc, il serait inapproprié dans ce cas d'abandonner

le projet ou l'étude. En conséquence, le modèle Clifton et Fyffe, tel que présenté, n'est pas vraiment fonctionnel dans le cas d'un projet social.

5.2 Modèle de Bridier et Michaïlof

Ce modèle présente une démarche très souple. Celle-ci a été utilisée autant pour des projets sociaux que des projets industriels.

Ce modèle comprend les étapes suivantes:

A. Identification

- Idée du projet;
- Analyse du besoin ou du marché;
- Dégage les premières esquisses de solution.

B. Étude de faisabilité

- Prouver que les choix techniques et économiques sont faisables;
- Trouver la solution la plus performante et la plus économique;
- Stade du choix et de sa justification.

C. Étude d'évaluation

- Vérifier l'étude de faisabilité afin de préparer la prise de décision.

D. Étude de l'avant-projet d'exécution

- Réalisation pratique, plan détaillé et spécification complète.

Ce modèle est très simple. Sa non-rigidité lui permet de s'appliquer à toutes sortes de projets qu'ils soient industriels ou sociaux. L'inconvénient majeur de ce modèle, c'est que sa souplesse nous empêche en un sens de bien cerner l'importance de chaque élément ou étape du modèle. De plus, une étape importante est tout à fait laissée pour compte dans ce modèle, c'est la faisabilité sociale du projet.

5.3 Modèle de l'OCDE

Le modèle présenté par l'OCDE est celui qui offre le plus d'avantages à être utilisé dans un contexte de projet social. Il a été développé pour la gestion de projets sociaux de développement. Une seule restriction est à faire pour l'utilisation de ce modèle, c'est qu'il est adapté pour un environnement de pays en voie de développement.

Nous avons décrit le modèle de l'OCDE en relation avec le langage généralement utilisé en gestion de projet. Le modèle comprend 6 grandes phases. (figure 2)

A. Planification de la politique

La planification de la politique est en autres mots la définition des orientations générales qui doivent conduire à l'accomplissement des buts globaux du développement. Dans un contexte de pays en voie de développement, cette étape est essentiellement considérée comme un exercice politique. Dans un contexte de gestion de projet, on peut considérer cette phase comme la définition du projet.

B. Planification sectorielle

Le but est ici d'analyser les différentes stratégies ou options qui permettent d'arriver aux buts définis dans l'exercice de planification de politique. Des informations plus spécifiques doivent être recueillies sur les problèmes, le fonctionnement, les ressources et les contraintes. C'est la phase de pré-faisabilité.

C. Planification du programme

Il s'agit de déterminer les services requis pour réaliser les objets choisis précédemment. Le produit de cet exercice est une liste d'activités et de services qui doivent être accomplis. Des informations très précises et spécifiques seront recueillies. C'est la phase de l'étude de marché.

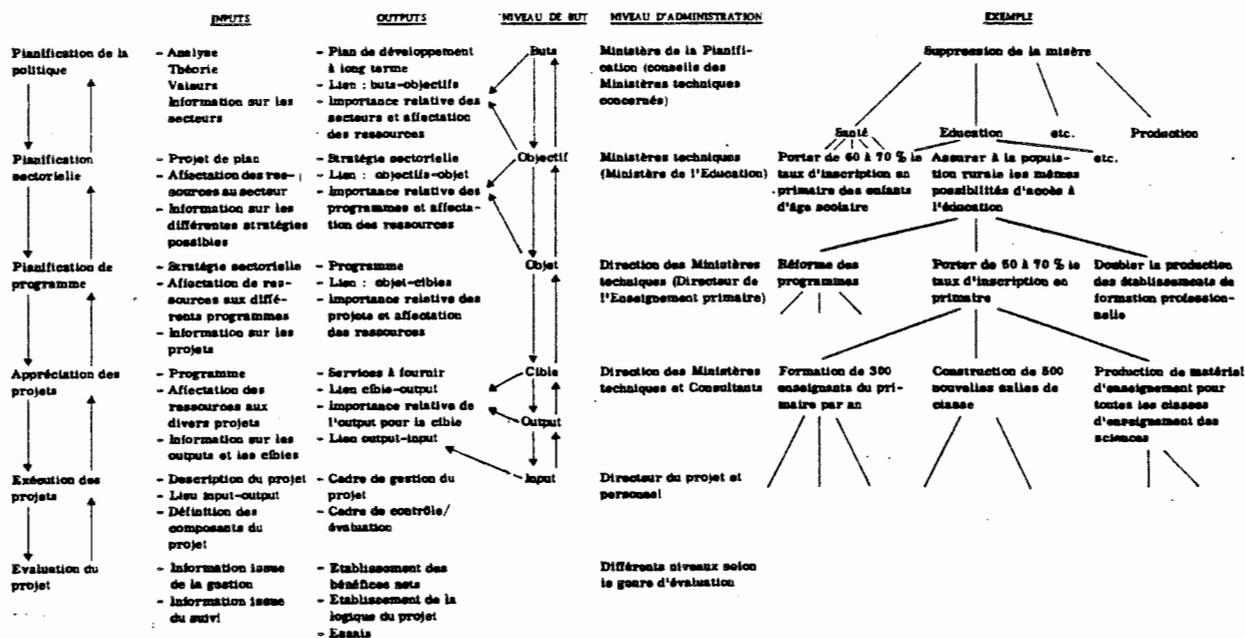
D. Appréciation du projet

C'est l'analyse détaillée (output, input, processus) du projet. Elle repose sur une étude approfondie des activités, des ressources, des contraintes et des possibilités. C'est la phase de faisabilité technique et financière.

E. Exécution du projet

C'est la phase mise en oeuvre du projet. On met en place tous les instruments pour permettre le suivi de l'exécution du projet tels que, la comptabilité, les rapports, l'évaluation en cours de projets, etc...

FIGURE 2
Modèle développé par l'OCDE



F. Évaluation du projet

Après la fin du projet, on évalue si ce dernier a bel et bien répondu aux objectifs fixés au départ.

Ce modèle est à notre avis, le plus intéressant parmi ceux analysés. Il a été développé tout spécialement pour des projets sociaux. Comme on peut le noter sur la figure 2, une grande importance a été accordée à la cueillette de l'information et à la divulgation de celle-ci auprès des intéressés. Même si une étape quelconque de la démarche s'avère non faisable ou profitable, il est toujours possible de passer à la suivante sans pour autant arrêter l'étude.

6. Choix d'un modèle

Voici en résumé les avantages et les désavantages de chacun des trois modèles présentés précédemment:

Modèle de Clifton et Fyffe

Avantages:

- Le modèle est très connu;
- Le modèle offre une démarche très détaillée.

Désavantages:

- Il est trop rigide;
- Sa linéarité devient restreignante dans un contexte de projet social;
- Aucune option n'est offerte, sauf de retourner au point de départ, si on répond non à l'une des étapes du modèle;
- Utilisé surtout dans des contextes de projets industriels.

Modèle de Bridier et Michaïlof

Avantages:

- Modèle simple à utiliser.

Désavantages:

- Pas d'étude de faisabilité sociale;
- Aucune alternative n'est offerte, si on arrive à une conclusion de non-performance à une étape quelconque;
- Utilisé surtout dans des contextes de projets industriels.

Modèle de l'OCDE

Avantages:

- Modèle adapté à un contexte de projet social;
- Modèle connu;
- Modèle centré sur l'information;
- Modèle souple.

Désavantages

- Utilisé surtout en contexte de gestion de projets en pays en voie de développement.

En regardant les avantages et les désavantages donnés pour chacun des trois modèles proposés, notre choix se porte sur celui proposé par l'OCDE. Ce modèle a le principal avantage d'être centré sur l'information. Comme nous le verrons plus loin dans l'étude de cas, une grande importance doit être accordée à la cueillette et à la diffusion de l'information. Dans un contexte de projet social, comme ce n'est pas nécessairement la réussite de la faisabilité technique ou financière du projet qui est l'objectif principal de l'étude de faisabilité, il faut alors se définir un objectif principal. Cet objectif peut parfois être interprété de différentes façons selon la personne qui le regarde puisque généralement on ne peut le quantifier. Un exemple, si le projet a comme objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement, de quelle façon s'y prendre pour mesurer cet objectif ? Par lehaussement de la satisfaction des élèves, par l'augmentation de la moyenne scolaire, par un plus grand nombre d'étudiants, etc... Chacun des participants au projet aura tendance à évaluer l'objectif par rapport à ses priorités. Le modèle de l'OCDE permet d'une certaine façon de contourner ce genre de problème puisqu'il est centré sur l'information et fait intervenir de façon active les différents participants. Il n'offre pas la rigidité du modèle de Clifton et Fyffe et il semble beaucoup plus complet au niveau de la démarche que celui de Bridier et Michaïlof.

7. Dégagement d'une approche d'étude de faisabilité en contexte de gestion de projet social

Une étude de faisabilité d'un projet social diffère de celle d'un projet industriel de part ses objectifs et ses particularités mises en relief. Nous présentons ici la méthodologie suivie pour la réalisation de l'étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV. Dans le tableau suivant, nous avons mis en relation les étapes poursuivies par le projet et celles décrites par l'OCDE. De plus, afin de bien comprendre la démarche utilisée, nous avons aussi mis en parallèle les étapes du modèle de Clifton et Fyffe. Ce dernier étant le modèle le plus utilisé en gestion de projet.

TABLEAU 1

Relation entre la méthodologie de l'OCDE et celle poursuivie par l'étude de cas

Modèle de l'OCDE	Modèle de Clifton, Fyffe	Projet CSRLV	Échéancier
Planification de la politique	Définition du projet	Rencontre avec la CSRLV pour définir le projet	Août 1986
Planification sectorielle	Pré-faisabilité	Proposition d'un plan de travail à la CSRLV	Septembre 1986
Planification du programme	Étude de marché	Cueillette de données: populations étudiantes, formation professionnelle, Socio-économique, etc...	Septembre 1986 à décembre 1986
Appréciation du projet	Faisabilité technique et financière	Étude approfondie des données recueillies, des ressources, des activités, etc...	Décembre 1986 à mars 1987
Exécution de projet	Évaluation et prise de décision	Propositions de développement à la CSRLV et consensus sur celles-ci. Rédaction du rapport final	Mars 1987 à mai 1987

Comme on peut le constater, chacune des étapes du modèle de l'OCDE, de celui de Clifton et Fyffe, et du modèle que nous avons choisi pour la réalisation du projet se rejoignent. C'est seulement l'interaction entre chacune des étapes qui diffère. Même si les étapes du modèle de Clifton et Fyffe sont les mêmes que celles suivies pour le projet CSRLV, nous n'avons pu l'utiliser pour réaliser l'étude. Le fait que seul le succès de l'étape précédente justifie la réalisation de la suivante nous obligeait à beaucoup trop de contraintes. A cet égard, nous aurions cessé le projet à l'étape de l'étude de marché.

Le modèle de l'OCDE nous offre donc une ouverture beaucoup plus grande en ce sens puisqu'il est centré sur l'information. Nous avons choisi de miser sur la communication de l'information pour assurer le succès de notre projet, puisque nous savons dès le départ que nos conclusions ne seront pas "oui, le projet est rentable" ou "non, le projet n'est pas rentable". Nos conclusions seront d'ordre plus diffuses si l'on peut dire. Aucun chiffre ne viendra appuyer formellement les conclusions du projet. Il est donc fort important que les résultats de chaque étape soient confirmés et approuvés par la CSRLV.

La proposition de travail présentée à la CSRLV se trouve à l'annexe 3. Le mandat définit par celle-ci est de recueillir l'ensemble des données nécessaires à une évaluation juste de la réalité de la situation de la formation professionnelle à la CSRLV, d'évaluer la faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle et de soumettre s'il y a lieu des modifications à celui-ci ou d'autres types de propositions de développement.

Au cours de la période de cueillette de données, une attention particulière a été portée à la validation des données par les intervenants de la CSRLV. C'est donc dire que chacune des données recueillies a été examinées et validées par la CSRLV. En cas de désaccord sur les données, ces dernières étaient alors vérifiées et ajustées en conséquence.

Le mandat que nous avons défini au départ ainsi que la méthodologie suivie, nous permet de non seulement procéder à l'étude de faisabilité du plan de développement, mais aussi de faire en plus des propositions de développement réalistes et faisables dans un contexte précis.

CHAPITRE 3

La formation professionnelle au Québec et à la CSRLV

1. La formation professionnelle au Québec

1.1 Perspectives historiques

Comme le rappelle si bien la "Formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau", la formation professionnelle a constitué un jeu-clef de la réforme scolaire des années '60. Par l'instauration des écoles polyvalentes, intégrant la formation générale et technique, la réforme entreprise proposait de "diversifier les voies de formation, d'en enrichir les contenus et d'en accroître la qualité."¹⁵

La clientèle scolaire a répondu à ces objectifs en s'inscrivant de façon croissante dans les options professionnelles pour atteindre la proportion de près de 17 % de l'effectif secondaire en 1980-81. Ainsi, en 1980, le secteur professionnel regroupait au deuxième cycle du secondaire plus de 30 % de la clientèle scolaire comparativement à 11,3 % dix ans plus tôt.¹⁶

En 1987, le portrait de la situation s'est profondément modifié. Ainsi, la clientèle scolaire du secteur professionnel, ne représente plus en 1985-1986 que 12 % de l'effectif secondaire. Ce rétrécissement se fait au détriment des options offertes au professionnel long.

Cette modification ne s'est pas faite sans qu'un questionnement surgisse chez les intervenants concernés. Ainsi, dès 1979, le "Livre orange" pose certaines questions sur la formation professionnelle et souligne à ce moment l'importance d'accroître la formation de base pour tous les élèves de niveau secondaire.

¹⁵ La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau, page 13.

¹⁶ La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau, page 15.

En 1982, par la publication de la "Formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau", le ministre de l'éducation de l'époque, M. Camille Laurin, lance le débat sur ce que doit être la formation professionnelle à l'école secondaire. A cette occasion, la mission première de l'école secondaire est affirmée comme suit: "quelle que soit la voie d'apprentissage adoptée, l'école secondaire vise essentiellement des objectifs de formation de base qu'il n'est pas question de troquer contre aucune spécialisation professionnelle hâtive ou commandée par des besoins en main-d'oeuvre conçus à courte vue."¹⁷

1.2 La nouvelle politique de la formation professionnelle

L'affirmation de la mission première de l'école secondaire trouve son application dans le plan d'action de la formation professionnelle au secondaire déposé par le ministre de l'éducation, M. Claude Ryan en 1986. Ainsi le plan souligne que: "A l'instar de toutes les sociétés industrialisées, le Québec doit tout mettre en oeuvre pour que tous les jeunes puissent recevoir une formation de base solide sans laquelle un développement individuel ou collectif ne saurait se poursuivre."¹⁸

Cette formation de base est de plus en plus définie comme étant l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires. Comme le souligne le Conseil Supérieur de l'Éducation dans un avis au Ministre sur l'avenir de la formation professionnelle au secondaire, "Dans une société comme la nôtre, le diplôme d'études secondaires marque un niveau de formation de base qu'il n'est ni irréalisable, ni excentrique de vouloir atteindre par le plus grand nombre possible de citoyens..."¹⁹

¹⁷ La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau, pages 46 et 47.

¹⁸ La formation professionnelle au secondaire, plan d'action, p.9.

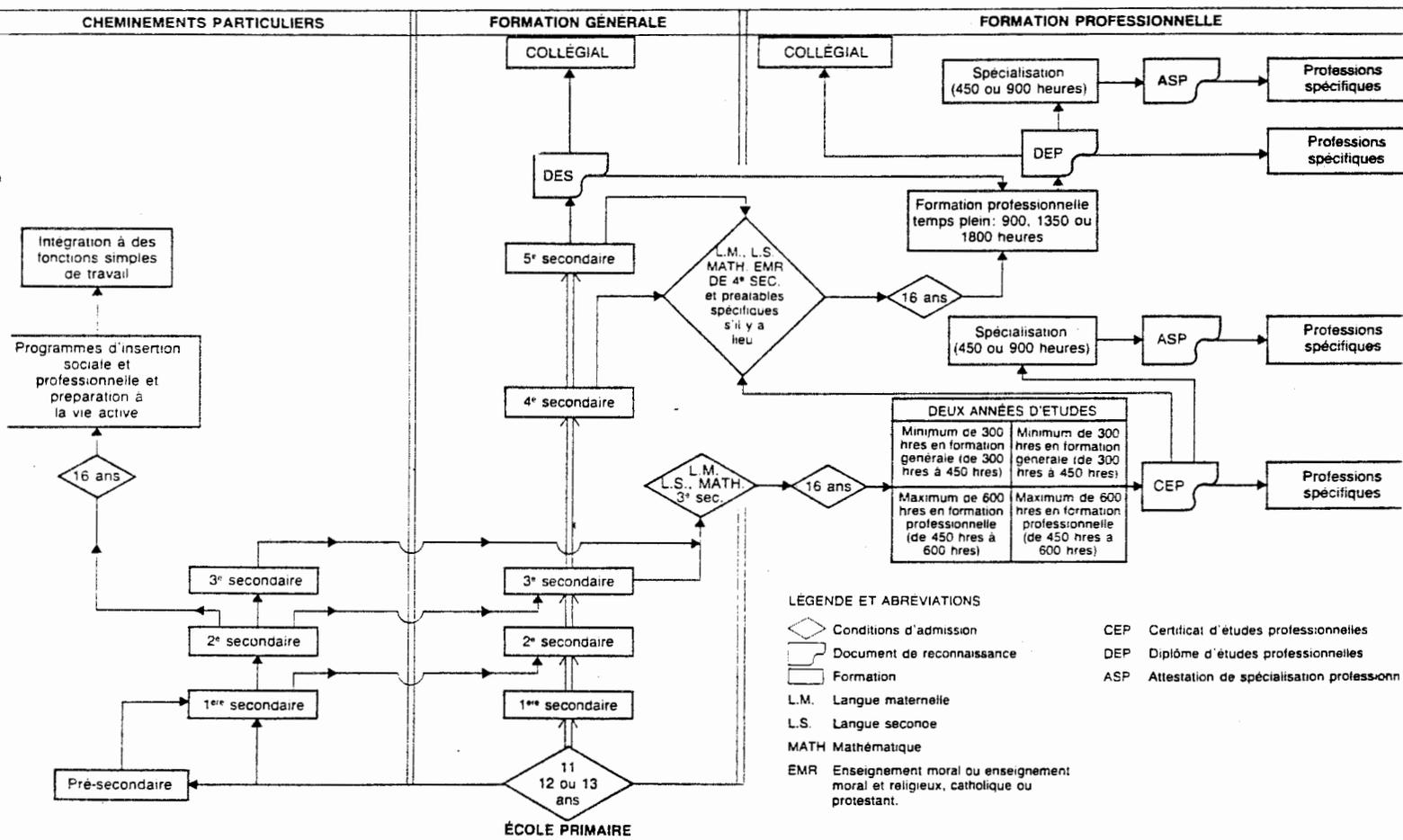
¹⁹ L'avenir de la formation professionnelle au secondaire, p.4.

Dans la nouvelle politique de la formation professionnelle qu'a fait connaître le ministre Ryan, cette volonté de d'abord faire acquérir une formation de base trouve son application dans le report de la formation professionnelle menant au diplôme d'études professionnelles, après le secondaire IV. Ainsi, pour accéder aux études professionnelles menant au diplôme, l'élève doit avoir 16 ans et avoir complété les crédits de mathématiques, de langue maternelle et de langue seconde de 4ième secondaire.

Une autre voie de formation professionnelle, menant au certificat d'études secondaires, demande que l'élève ait 16 ans et complété les crédits de mathématiques, langue maternelle et langue seconde de 3ième secondaire. Le tableau 2 illustre les cheminements possibles.

TABLEAU 2

La formation professionnelle dans l'école secondaire et voie d'accès



Tiré de: Cadre d'organisation de la formation professionnelle à l'école secondaire, 1987, page 7.

Ces changements majeurs se verront appliqués dès 1987-1988 pour le diplôme d'enseignement professionnel et en 1988-1989 pour le certificat.

L'on pourrait être tenté d'assimiler le certificat d'enseignement professionnel au professionnel court et le diplôme d'enseignement professionnel, au professionnel long. Cependant, les pré-requis mentionnés à la nouvelle politique ne permettent pas de faire aussi facilement ce transfert. Ainsi, si le professionnel court est accessible maintenant dès le secondaire III, le certificat quant à lui ne pourra l'être que lorsque l'élève aura 16 ans (ce qui correspond à l'âge qu'ont les élèves à la fin d'un secondaire IV) et qu'il aura complété certains crédits de secondaire III. Les cheminements particuliers, préconisés dans la nouvelle politique, pourront présenter une alternative pour l'élève qui ne peut suivre les cheminements réguliers de formation. Comme le mentionne le plan d'action, "Le nouveau cadre d'organisation entraînera par le rehaussement des seuils d'admission, le déplacement d'une partie des élèves inscrits présentement au "professionnel court" vers un mode d'organisation mieux adapté à leurs besoins: les cheminements particuliers de formation."

Quant à la filière menant au diplôme d'enseignement professionnel, elle reporte d'un an l'entrée en formation professionnelle. Cette formation sera essentiellement composée de cours de formation professionnelle d'une durée de 900, 1 350 ou 1 800 heures. L'année scolaire se divisera à compter de 1988 en session de formation de 450 heures. La majorité des options seront offertes en 1 350 heures, soit sur une année et demie.

En préparant l'année scolaire 87-88, les responsables de l'enseignement professionnel des commissions scolaires font face à plusieurs inconnus. L'application de la nouvelle politique de la formation professionnelle introduit, dès septembre 1987, la nouvelle filière de formation des DEP alors qu'en septembre 1988, on introduira les CEP et les ASP.

1.2.1 Les inconnus

L'inconnu majeur, dont on n'a peut-être pas encore mesuré l'impact, est le découpage des programmes actuels du professionnel court et long en DEP et en CEP. Selon les indications que nous ont fournis les responsables sectoriaux de la formation professionnelle du MEQ, très peu de programmes d'études (moins de 22) mèneront à un CEP, la majeure partie de la formation professionnelle conduira à un DEP.

La liste qui suit, donnée à titre indicatif, illustre l'orientation actuelle qui est prise pour la détermination des filières DEP et CEP dans les divers secteurs de formation.

Un deuxième inconnu concerne l'organisation scolaire. La formation sera dispensée en session de formation de 450 heures. La majorité des DEP commanderont 3 sessions de formation. Ainsi, des élèves admis en septembre termineront leur formation en janvier de l'année qui suit. Ceci imposera de nouvelles contingences aux commissions scolaires qui pourront, et même devront, admettre des élèves en janvier, de façon à rationaliser l'affectation des ressources humaines et l'utilisation des équipements. De même, les stages en industrie, venant généralement clôturer la formation professionnelle à la fin de l'année scolaire, auront lieu à plus d'un moment dans l'année.

TABLEAU 3

Orientation prise par le MEQ pour la détermination des filières DEP et CEP

Secteurs	CEP	DEP	Source de l'information
Mécanique	Magasinier?	<ul style="list-style-type: none"> • Machiniste général • Mécanicien d'entretien • Possibilité de 5 ou 6 programmes au total 	M. Adrien Guay, DFP
Électrotechnique	Aucun de prévu	<ul style="list-style-type: none"> • Machine de bureau • Électricien de construction • Électricien industriel • Dépanneur d'appareils électro-domestiques • Électromécanique des systèmes informatisés 	M. Adrien Guay, DFP
Équipement motorisé	<ul style="list-style-type: none"> • Carrosserie? • Service de parties d'un véhicule ex.: silencieux, suspension? 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanique automobile • Carrosserie • Mécanique diesel 	M. Adrien Guay, DFP
Hydrothermie	Aucun de prévu	<ul style="list-style-type: none"> • Soudeur général 	M. Fernand Lévesque, DFP
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Service de table? • Boucherie? 	<ul style="list-style-type: none"> • Cuisine professionnelle • Service de table • Coupe de viande 	M. Fernand Lévesque, DFP
Administration et commerce	Aucun de prévu	<ul style="list-style-type: none"> • Agent et agente de bureau • Vente et représentation 	Cadre d'organisation de la formation professionnelle MEQ
Soins esthétiques	?	<ul style="list-style-type: none"> • Coiffure unisexe • Épilation à l'électricité 	Cadre d'organisation de la formation professionnelle MEQ
Meubles et construction	?	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleur de la construction 	

1.2.2 L'impact sur les clientèles

Comme nous l'avons souligné précédemment, nous croyons que la nouvelle politique de formation professionnelle aura, à court et moyen terme, un impact négatif prononcé sur les clientèles au professionnel. Les facteurs qui nous font poser cette hypothèse sont les suivants:

- Disparition de la formation professionnelle courte avec une faible possibilité de transfert vers les nouvelles filières de formation professionnelle.
- Développement de programmes de formation essentiellement axés vers le DEP.
- Augmentation des critères d'accès à la formation professionnelle par l'imposition d'un âge minimum (16 ans) et l'obligation d'avoir complété certains crédits de formation du secteur général, notamment ceux de mathématique de secondaire III pour le CEP et de secondaire IV pour le DEP.

A plus long terme, le rehaussement de la qualité, de la formation professionnelle au secondaire, générera probablement un impact positif sur les clientèles. Cet impact est, à ce moment, difficilement estimable. Nous doutons cependant que la formation professionnelle au secondaire puisse un jour dépasser le niveau de clientèle qu'elle connaît actuellement, principalement parce que la tendance actuelle des jeunes du secondaire est d'obtenir de plus en plus majoritairement un diplôme au secondaire général et même d'accéder dans une plus grande proportion chaque année, aux études collégiales. En conséquence, le diplôme secondaire est de moins en moins perçu comme un diplôme terminal.

1.3 Constats et hypothèses

Les années 86-87 marquent un tournant majeur pour la formation professionnelle au Québec. L'application de la nouvelle politique de formation professionnelle montre une volonté ferme de faire acquérir aux jeunes une formation de base solide correspondant à un diplôme d'études professionnelles.

De cette nouvelle politique, nous tirons les constats et hypothèses suivants:

- La hausse des seuils d'admissions pour la formation professionnelle empêche d'assimiler le certificat d'enseignement professionnel au professionnel court et le diplôme d'enseignement professionnel au professionnel long.
- Le cadre d'organisation de la nouvelle politique de formation professionnelle entraînera par le rehaussement des seuils d'admission, le déplacement d'une partie des élèves du professionnel court vers les cheminements particuliers de formation.
- Même si la nouvelle filière de formation des diplômes d'enseignement professionnel sera introduit dès septembre 1987, peu d'indications sont actuellement disponibles sur le découpage des programmes actuels du professionnel court et long en DEP et CEP. Les tendances indiquent tout de même que la majeure partie de la formation professionnelle conduira à un DEP.
- Avec la nouvelle politique, la formation professionnelle sera dispensée en session de formation de 450 heures. La majorité des DEP demanderont 3 sessions de formation, ce qui aura comme conséquences, l'admission d'élèves en septembre et en janvier, si l'on désire rationaliser les ressources.
- L'application de la nouvelle politique de formation professionnelle aura à court et moyen terme, un impact négatif sur les clientèles au professionnel. A long terme par contre, le rehaussement des seuils d'admission génèrera un impact positif sur les clientèles.

2. Le plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV

C'est en 1971 que l'on procède à Val d'Or à l'ouverture de la première école polyvalente de la CSRLV, soit Le Carrefour. L'école polyvalente Le Tremplin de Malartic fut inaugurée en 1975. Avant l'ouverture de ces deux polyvalentes, la formation professionnelle à Val d'Or n'était qu'embryonnaire. Depuis lors, de nombreuses réorganisations ont eu lieu. Notons en outre, le plan de développement en formation professionnelle déposé en 1974 par le Service de l'organisation de l'enseignement du ministère de l'Éducation. Ce plan offrait deux objectifs principaux, soit:

- coordonner la mise en place des atres de base et spécialisation conformément aux plans régionaux élaborés par les comités régionaux de planification de l'enseignement professionnel.²⁰
- permettre aux commissions scolaires de planifier leur propre développement compte tenu des priorités et des disponibilités financières de la commission scolaire.²¹

Ces objectifs sont fort différents de ceux d'aujourd'hui. Basés alors sur les clientèles qui étaient en abondance et sur les équipements, ils deviennent fonction maintenant des besoins de la main-d'oeuvre et des industries locales ou régionales.

A partir de 1974, l'organisation de la formation professionnelle devient donc tributaire d'une concertation entre les commissions scolaires. Les baisses de clientèles forçant cette concertation, oblige donc certaines commissions scolaires à fermer des options.

A titre indicatif, les tableaux 4 et 5 vous donnent la liste des spécialités offertes en enseignement professionnel court et long et à l'éducation des adultes à la CSRLV depuis son ouverture.

La formation professionnelle au Québec connaît depuis les cinq dernières années, une situation difficile caractérisée par une baisse importante de sa clientèle. C'est en réponse à cette situation et pour faire suite à une demande de la direction régionale du ministère de l'Éducation de l'Abitibi-Témiscamingue (DRAT), que la CSRLV dépose en mai 1985 un

²⁰ CSRLV, Plan de développement en enseignement professionnelle, mai 1985, page 6.

²¹ Ibid.

plan de développement de la formation professionnelle (voir annexe 1). Ce plan s'inscrit dans une perspective de développement, c'est-à-dire qu'il établit que la CSRLV se doit d'oeuvrer dans tous les secteurs d'importance de l'activité économique qui l'environnent et pour lesquels peuvent se dispenser de la formation professionnelle.

TABLEAU 4

Liste des spécialités offertes à la CSRLV depuis 1974 à 1984
en enseignement professionnel long et court

Professionnel long	Professionnel court
Meubles et construction (T. C.)	Débosselage et peinture
Travailleur de la construction II	Soudeur au gaz et à l'arc
Électrotechnique (T. C.)	Hydrothermie (T. C.)
Électricien de construction	Reliure mécanisée
Équipement motorisé (T. C.)	Couture et habillement
Carrosserie	Auxiliaire en alimentation et restauration
Mécanique automobile II	Menuisier d'atelier
Travailleur de la construction I	Mécanique automobile III
Fabrication métallique	
Vente et distribution de cosmétiques	
Coiffure pour dames	
Soins esthétiques (T. C.)	
Couture et habillement (T. C.)	
Étalagiste	
Commerce (T. C.)	
Sténo-dactylo	
Commis-comptable	
Secrétaire médicale	
Secrétaire juridique	
Commis de bureau	

Tiré de: CSRLV, Plan de développement en enseignement professionnel, mai 1985, page 11.

TABLEAU 5

Liste des cours offerts aux adultes en enseignement professionnel de 1974 à 1984

Temps plein	Temps partiel
Aménagement de terrains à paysage	Artisanat autochtone
Animateur opérateur de radio communautaire	Caissière-vendeuse
Artisanat autochtone	Code canadien d'électricité
Caissière-vendeuse	Code de plomberie
Charpentier-menuisier	Coiffure pour homme
Coiffure pour homme et dame	Combattants qualifiés
Commis aux pièces	Commis comptable
Commis de bureau	Commis dactylo
Commis comptable	Concierge
Commis dactylo	Conducteur d'autobus scolaire
Conducteur d'autobus scolaire	Dactylographie
Conducteur de camions lourds	Dépanneur d'appareils électro-domestiques
Carrotage (mines) surface et sous-terre	Électricité de base
Dessinateur industriel (mécanique)	Électricité de construction
Débosselage et peinture	Électricité industrielle
Entretien résidentiel autochtone	Électronique industrielle
Extraction du minéral	Installateur sur tuyaux en polyéthylène
Mécanicien (électricité, carburation, mise au point)	Installateur et réparateur de brûleurs à l'huile
Mécanicien machine légère	Lecture de plans (électricité)
Mécanicien de machine de mine	Lecture de plans (général)
Mécanique automobile	Lecture de plan de menuiserie
Menuisier de rénovation	Lecture de plan en soudure
Opérateur de machines à coudre	Mécanicien d'entretien
Secrétaire générale	Mécanicien (élec., carburation, mise au point)
Service de bar et restaurant	Mécanicien (transmission automatique)
Soudure à l'arc électrique	Monteur d'armoires et contrôle
Soudure sur tuyau d'acier doux	Opérateur d'appareils de broyage
Soudure au gaz inerte (tig) sur plaque	Premiers soins aux blessés
Sténo-dactylo française	Réparateur et vérification d'unités hydrauliques
Traitement de texte	Recyclage système international
Application de l'ordinateur au travail de bureau	Secrétariat (français)
	Secrétariat médical
	Sécurité de construction
	Service de boisson
	Soudage à l'arc électrique
	Soudage sur tuyau d'acier doux
	Soudage au gaz inerte
	Sténographie
	Vente

Avec le dépôt de son plan de développement, la CSRLV veut au départ assumer sa mission première qui est d'assurer à tous les élèves une formation de base la plus riche et la plus solide possible ainsi qu'une formation professionnelle adéquate qui réponde aux besoins du marché du travail. Pour remplir cette mission, la CSRLV propose dans son plan de développement les orientations suivantes:

- Développer les ateliers par champ de spécialisation et non plus par cours distinct;
- Se doter d'un cadre d'organisation qui se situe dans un processus d'éducation permanente par une cohabitation des jeunes et des adultes;
- Mettre en place des situations d'apprentissage qui soient des réponses à des besoins spécifiques de la clientèle allant des cours magistraux à de l'enseignement plus individualisé.

Dans une même suite d'idée, la CSRLV propose les priorités de développement suivantes:

- Développer avec l'obtention d'une reconnaissance d'excellence les champs:
 - Mécanique d'équipements lourds, commerciaux et diesels;
 - Mécanique d'entretien.
- Maintenir et améliorer avec l'obtention d'une reconnaissance d'excellence les champs suivants:
 - Mécanique automobile;
 - Hydrothermie;
 - Électrotechnique;
 - Commerce et secrétariat.

- Développer le champ suivant:
 - Mineur complet.

- Maintenir et améliorer les champs suivants:
 - Soins esthétiques;
 - Alimentation;
 - Meuble et construction.

Dans son plan d'action pour la mise en oeuvre des priorités de développement proposées, la CSRLV a formé, en 1984, un comité ad hoc qui s'est assuré d'une collaboration d'intervenants du milieu impliqué dans ce dossier. C'est ce comité qui a présenté le plan de développement que nous venons de décrire.

Dans le contexte de rationalisation de la formation professionnelle qui émergeait au moment du départ du plan, l'ouverture de nombreuses nouvelles options et l'investissement en terme de ressources matérielles et humaines ne reçu donc pas l'accueil espéré.

CHAPITRE 4

Le contexte socio-économique de la région de Val d'Or

1. Cadre géographique

La région de Val d'Or est issue du "boom minier" de 1935 qui entraîna des déplacements considérables de population du sud vers le nord de la Province. Cette région est un centre minier important au Québec et au Canada.

La ville de Val d'Or est située au nord-ouest de la réserve faunique de La Vérendrye et au sud du territoire de la Baie James, plus précisément à 523 km de Montréal et 725 km de Québec (figure 3).

Le territoire desservi par la ville de Val d'Or couvre une superficie d'environ 189 km². Dans un rayon de 20 milles, il comprend les municipalités suivantes: Lac Simon, Dubuisson, Malartic, Val Senneville, Sullivan, Vassan et Val d'Or. Sauf indication contraire, l'horizon géographique de ce chapitre comprend le territoire décrit précédemment.

2. Les indicateurs socio-économiques

2.1 Caractéristiques de la population de l'Abitibi-Témiscamingue

De 1961 à 1986, la population au Québec s'est accrue de 23,2 % passant de 5 259 211 à 6 478 190 habitants. L'Abitibi-Témiscamingue par contre nous montre un plafonnement de sa population dès les années 60, comme on peut le constater dans le tableau suivant.

TABLEAU 6

Évolution de la population totale
pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec

	1961	1966	1971	1976	1981	1986
Abitibi-Témisc.	155 484	155 203	143 196	141 010	146 099	145 579
Québec	5 259 211	5 780 845	6 027 764	6 234 445	6 438 403	6 478 190

Source: Statistiques Canada, recensements.

FIGURE 3

Carte de localisation²²

²² Tiré de: Bureau de la statistique du Québec, Le Québec Statistique, Édition 1985-1986, page 159.

TABLEAU 7

Croissance périodique de la population
totale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec
(en pourcentage)

	1961-1966	1966-1971	1971-1976	1976-1981	1981-1986
Abitibi-Témisc.	-0,18	-8,39	-1,55	3,48	0,36
Québec	9,02	4,10	3,32	3,17	0,61

TABLEAU 8

Variation de la population de l'Abitibi-Témiscamingue
(en pourcentage)

	1961-1966	1966-1971	1971-1976	1976-1981	1981-1986
Abitibi-Témisc.	-0,18	-7,70	-1,53	3,61	-0,36
Québec	9,90	4,27	3,43	3,27	0,62

D'une façon générale, de 1961 à 1976, l'Abitibi-Témiscamingue montre une décroissance de sa population. Pour 1976 à 1981, on observe une croissance 3,61 % qui s'explique probablement par la mise en place des grands chantiers de la Baie James, ces derniers ayant entraîné de grands déplacements de population du sud vers le nord. Par la suite, le pourcentage de variation pour l'Abitibi-Témiscamingue s'établit à -0,33 %, comparé à celui de la Province qui est de 0,62 %.

On observe donc une croissance très faible de la population dans la région. Ces données sont d'autant plus vraies si l'on tient compte de la décroissance de l'indice synthétique de fécondité (tableau 9) et du bilan migratoire négatif de la région (tableau 10).

TABLEAU 9

Évolution de l'indice de synthétique de fécondité ²³
(en milliers)

	1961	1966	1971	1976	1981	1986
Abitibi-Témiscamingue	5,9	3,6	2,5	2,2	2,0	1,9
Québec	3,8	2,7	2,0	1,8	1,6	1,5

Source: Jacob R. Laquerre G., Démographie de l'Abitibi-Témiscamingue, document d'amorce, Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 1986

TABLEAU 10

Bilan migratoire 81-83

	81-82	82-83	83-84
Abitibi-Témiscamingue	-330	-418	-291
Québec	-8 905	-13 763	-11 714

Source: Jacob R. Laquerre G., Démographie de l'Abitibi-Témiscamingue, document d'amorce, Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 1986

Donc, la chute de la fécondité, le bilan migratoire négatif et le vieillissement rapide de la population sont autant de facteurs qui exerceront dans l'avenir un frein sur la croissance démographique de la région. Notez que le bilan migratoire, présenté dans le tableau 10, tient compte des migrations internationales et interprovinciales.

Si l'on tient compte des migrations entre les régions du Québec, ainsi que les migrations provinciales et internationales, on obtient le portrait suivant pour l'Abitibi-Témiscamingue.

²³ Le nombre d'enfants auxquels donneraient naissance mille femmes au cours de leur vie, si leur fécondité par âge était la même que celle observée pendant l'année en cause.

TABLEAU 11

Solde migratoire net pour l'Abitibi-Témiscamingue

Années	Solde migratoire
1961-1966	-14 770
1966-1971	-21 431
1971-1981	-8 799

Source: Bureau de la Statistique du Québec, Le Québec statistique, édition 1985-1986, page 316.
Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985.

Selon l'OPDQ, environ la moitié de ces émigrants avaient quitté le Québec tandis que les autres avaient élu domicile dans une autre région du Québec.

2.2 Caractéristiques de la population de la région de Val D'Or

La population de la région de Val d'Or a augmenté de 8,3 % depuis les neuf dernières années, passant de 30 390 habitants en 1976 à 33 195 personnes en 1986.

Les tableaux suivants vous démontrent cette évolution pour chacune des municipalités de la région.

TABLEAU 12

Évolution de la population de Val d'Or
et de ses environs (rayon de 20 milles)

Municipalités	1971	1976	1981	1986
Lac Simon	N/d	224	448	552
Malartic	5 393	5 130	4 631	4 436
Sullivan	2 054	1 978	2 124	2 263
Val d'Or	17 451	19 915	21 430	22 108
Val Senneville	N/d	774	1 181	1 593
Vassan	N/d	854	993	1 048
Dubuisson	N/d	1 515	1 073	1 195
TOTAL		30 390	31 880	33 195

Source: Statistiques Canada, recensements.

TABLEAU 13

Croissance périodique de la population de Val d'Or
et de ses environs (rayon de 20 milles)
(en pourcentage)

Municipalités	1971-1976	1976-1981	1981-1986
Lac Simon	-	50,00	18,84
Malartic	-5,13	-10,78	-4,40
Sullivan	-3,84	6,87	6,14
Val d'Or	12,37	7,07	3,07
Val Senneville	-	34,46	25,86
Vassan	-	14,00	5,25
Dubuisson	-	-41,19	10,21
TOTAL		4,67	3,96

TABLEAU 14

Moyenne annuelle d'augmentation de la population
(en pourcentage)

	1971 à 1976	1976 à 1981	1981 à 1986
Ville de Val d'Or	2,8	1,5	0,6
Région de Val d'Or	-	1,0	0,8

La ville de Val d'Or a connu entre 1971 et 1976, une forte croissance de sa population estimée à environ 2,8 % de moyenne annuelle. Ce pourcentage s'explique probablement par le phénomène de la Baie James. Par la suite de 1976 à 1981 et 1981 à 1986, la moyenne annuelle d'augmentation de la population est respectivement de 1,5 % et 0,6 %. Même si la population de la ville est toujours en expansion, son pourcentage moyen d'augmentation a tendance à diminuer.

Si l'on compare la ville de Val d'Or à d'autres villes telles Rouyn-Noranda et Amos, on obtient les tableaux suivants:

TABLEAU 15

Population totale de certaines municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue

Villes	1976	1981	1986
Val d'Or	19 915	21 430	22 108
Amos	9 213	9 421	9 204
Rouyn-Noranda	27 487	25 991	25 918
Abitibi-Témiscamingue	141 010	146 099	146 579

Source: Statistiques Canada, recensement.

TABLEAU 16

Moyenne annuelle d'augmentation de la population
de certaines municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue
(en pourcentage)

Villes	1976-1981	1981-1986
Val d'Or	1,52	0,63
Amos	0,45	-0,46
Rouyn-Noranda	-1,09	-0,06
Abitibi-Témiscamingue	0,7	0,07

On remarque que Val d'Or accuse une meilleure croissance de sa population comparée aux deux autres villes en importance dans la région et à la région elle-même.

Il est intéressant pour les buts de cette étude de tenter ici de faire des projections sur l'an 2000 concernant le pourcentage de croissance de la population de la région de Val d'Or. Trois hypothèses sont présentées:

Hypothèse optimiste

Taux de croissance moyen annuel de 1,5 %. Ce taux de croissance est le même que celui enregistré entre 1976-1981. Rappelons que ces années sont celles des grands projets telle la "Baie James". On suppose donc ici que la situation économique de Val d'Or sera grandissante, attirant ainsi des populations des autres régions du Québec.

Hypothèse réaliste

Taux de croissance moyen annuel de 0,6 %. On pose donc comme hypothèse que la situation économique de Val d'Or sera plus ou moins stable. Ceci est réaliste actuellement, si l'on pense par exemple à la grande dépendance de Val d'Or par rapport à l'essor de l'industrie minière.

Hypothèse pessimiste

Taux de croissance à 0,2 %. Cette hypothèse sous-tend une situation économique difficile, un bilan migratoire très négatif et un taux de natalité n'augmentant pas.

TABLEAU 17

Prévisions pour l'an 2000
Population de la région de Val d'Or

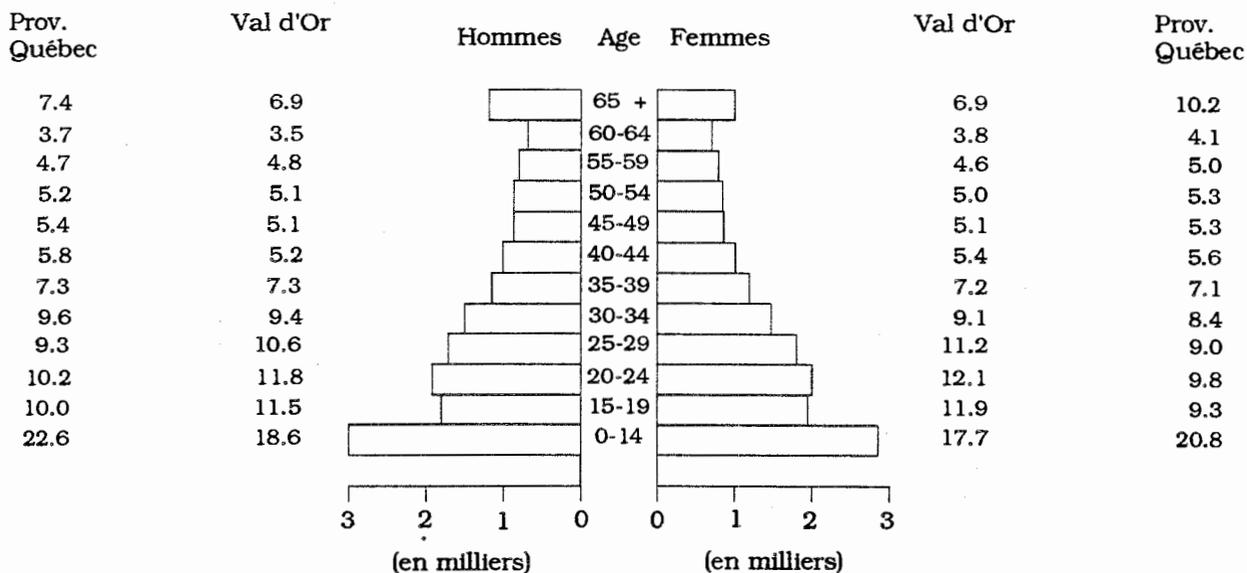
Population totale	1981	1986	1991	1996	2000
Hypothèse optimiste	31 880	33 195	35 685	38 174	40 166
Hypothèse réaliste	31 880	33 195	34 191	35 187	35 983
Hypothèse pessimiste	31 880	33 195	33 527	33 859	34 125

La région de Val d'Or peut donc espérer avoir entre 34 000 et 40 000 habitants d'ici 14 ans.

La répartition de la population par groupe d'âge de la région de Val d'Or démontre aussi une caractéristique fort intéressante, en effet, sa pyramide d'âge nous montre que près de 44,39 % de la population est âgée entre 15 à 34 ans contre 37,3 % pour le Québec en 1981.

TABLEAU 18

Pyramide d'âge de la population de la région de Val d'Or (1984)



Total hommes: 15 935

Total femmes: 15 425

Tiré de: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, p.17.

→ On observe aussi un vieillissement de la population (voir tableau 19). Ce vieillissement s'explique par la baisse du taux de natalité de la population et par une population jeune qui a tendance à quitter la région. La relative jeunesse de la population est démontrée tant qu'à elle par la forte proportion des 15-29 ans, (41 % en 1983). On remarque que l'Abitibi-Témiscamingue avec les régions du Saguenay-Lac St-Jean et de la Côte Nord connaît un ratio jeune/population très élevé comparé aux autres régions.

TABLEAU 19

Répartition régionale des jeunes en 1983

Région	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			Ensemble des jeunes (15-29 ans)	Population de base (15 ans et +)	Ratio jeunes population de base (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
Bas-St-Laurent-Gaspéale	11,931	11,266	23,197	11,998	11,936	23,936	11,259	11,225	22,484	69,617	162,746	38.1
Sagueney-Lac-St-Jean	14,584	13,796	28,380	18,900	16,429	33,329	15,884	14,986	30,870	92,578	228,231	40.6
Québec	45,314	43,249	88,563	52,063	50,825	102,888	49,957	50,353	100,310	261,761	819,977	35.6
Trois-Rivières	19,717	18,226	37,945	21,906	21,365	43,271	20,922	20,030	40,952	122,168	351,768	34.7
Estric	11,189	10,619	21,808	11,343	11,566	22,909	10,740	10,963	21,703	66,420	187,712	35.4
Montréal-Nord *	37,788	35,824	73,592	39,341	37,383	66,724	37,230	38,383	75,613	215,929	642,447	33.6
Montréal-Sud	49,517	47,022	96,539	52,324	50,018	102,342	49,115	50,464	99,579	296,460	843,340	35.4
Ile-de-Montréal	68,378	66,568	134,946	67,970	60,543	128,513	64,048	63,889	127,937	481,396	1,457,448	33.0
Outaouais	13,718	13,308	27,026	13,461	13,782	27,243	12,914	13,443	26,357	80,626	215,498	37.4
Abitibi-Témiscamingue	7,794	7,502	15,296	8,322	8,104	16,426	8,010	7,665	15,675	47,397	115,714	41.0
Côte-Nord	6,121	6,127	12,248	5,915	6,135	12,050	6,163	6,060	12,223	36,521	84,999	43.0
Nouveau-Québec	1,013	962	1,975	900	885	1,785	828	782	1,610	5,370	11,467	46.8
Ensemble du Québec	287,044	274,471	561,515	322,443	316,973	641,416	307,070	308,243	615,313	1,818,244	5,141,347	35.4

* Incluant Laval

Source: Bureau de la statistique du Québec, Portrait statistique des jeunes par région, les 15-29 ans, Année internationale de la jeunesse, page 12.

→ La jeunesse de la population de Val d'Or est une donnée fort importante dans le cadre de cette étude. Cette relative "jeunesse" de la population tend tout de même à diminuer. La population de l'Abitibi-Témiscamingue (depuis 1961) a un âge moyen inférieur à celui du Québec, mais par contre elle vieillit plus vite.

TABLEAU 20

Age moyen de la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec
1961 - 1976

	1961	1976	% variation 1961-1976	% de variation
Région 08	21,3 ans	28,6 ans	34,2 %	2,28 %
Québec	27,4 ans	31,5 ans	15,0 %	1,0 %

Source: Jacob R. et Laquerre G., Démographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Document d'amorce de discussion, Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 1986.

Si l'on regarde les prévisions avancées par le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec²⁴, l'on remarque que l'Abitibi-Témiscamingue de l'an 2000 sera moins jeune que celle d'aujourd'hui, le ratio jeune/population des 15-29 ans passant de 41 % en 83 à 27,5 % en l'an 2000 et celui des 15-19 passant de 12,2 % en 83 à 9,7 % en l'an 2000.

TABLEAU 21

Répartition régionale des jeunes au Québec; prévisions pour l'an 2 000

Région	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			Ensemble des jeunes (15-29 ans)	Population de base (15 ans et +)	Ratio jeunes population de base (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
Bas-St-Laurent-Gaspésie	8,242	7,714	15,956	7,775	7,281	15,056	7,248	6,898	14,146	45,158	185,798	23.1
Saguenay-Lac-St-Jean	12,980	12,171	25,151	12,551	11,880	24,231	10,408	9,875	20,283	69,665	262,517	26.5
Québec	36,314	34,894	71,008	37,509	36,006	73,517	34,581	33,294	67,855	212,380	895,950	23.7
Trois-Rivières	16,306	15,339	31,645	14,121	24,943	31,084	13,881	12,786	26,617	89,326	394,167	22.7
Estrée	8,880	8,151	16,811	8,843	8,301	16,944	7,606	7,613	15,219	48,974	208,275	23.7
Montréal-Nord *	34,062	31,856	66,020	32,370	31,109	63,979	32,167	31,831	64,098	194,087	840,549	23.1
Montréal-Sud	45,056	42,270	87,326	45,564	42,840	88,404	44,380	42,654	87,044	262,774	1,094,836	24.2
Ile-de-Montréal	46,248	45,834	92,082	52,341	53,510	106,351	54,980	54,188	109,188	307,801	1,357,820	22.7
Outaouais	10,182	9,649	19,811	11,095	10,096	20,191	10,878	10,870	21,748	61,750	260,123	23.7
Abitibi-Témiscamingue	6,606	6,185	12,793	6,247	5,902	12,149	5,909	5,484	11,393	36,335	131,967	27.5
Côte-Nord	4,748	4,497	9,245	5,276	5,239	10,515	5,339	5,256	10,595	30,355	104,882	29.0
Nouveau-Québec	880	858	1,738	978	1,061	2,039	1,032	1,019	2,051	5,928	16,288	36.2
Ensemble du Québec	230,286	219,420	449,886	234,470	237,970	464,440	228,379	221,838	450,217	1,364,434	5,750,872	23.7

* Incluant Lével

Source: Portrait statistique des jeunes par région, les 15-29 ans, Année internationale de la jeunesse, page 14.

On estime selon différentes sources que 11,7 % (Recensement de 1981) ou 12,2 % (estimé en 1984 pour l'Abitibi-Témiscamingue, B.S.Q.) de la population est composée d'individus âgés entre 15 et 19 ans. Ce qui donne pour la région de Val d'Or, un nombre total de personnes âgées entre 15 et 19 ans, respectivement selon la source, de 3 884 ou 4 050.

Si l'on fait une moyenne (11,95 % en moyenne), on peut dire qu'il y a en 1986 à Val d'Or, environ 3 967 jeunes âgés entre 15 et 19 ans, comparé à 3 914 en 1981.

Avec les hypothèses du Secrétariat à la jeunesse, on peut tenter de prévoir la proportion de jeunes qu'il y aura pour la population de Val d'Or pour les années 1991, 1996 et 2000.

²⁴ La méthodologie utilisée pour cette étude est expliquée dans le "Portrait statistique des jeunes par région, les 15-29 ans", pages 13 et 14.

TABLEAU 22

Prévisions pour l'an 1990
jeunes/population pour la région de Val d'Or

Hypothèses de croissance de la population			
	1,5 %	0,6 %	0,2 %
Population âgée entre 15 et 19 ans (9,7 %)	3 461	3 317	3 252
Population âgée entre 15-29 ans (27,5 %)	19 813	9 402	9 220

TABLEAU 23

Prévisions pour l'an 1996
jeunes/population pour la région de Val d'Or

Hypothèses de croissance de la population			
	1,5 %	0,6 %	0,2 %
Population âgée entre 15 et 19 ans (9,7 %)	3 703	3 413	3 284
Population âgée entre 15-29 ans (27,5 %)	10 498	9 676	9 311

TABLEAU 24

Prévisions pour l'an 2000
jeunes/population pour la région de Val d'Or

Hypothèses de croissance de la population			
	1,5 %	0,6 %	0,2 %
Population âgée entre 15 et 19 ans (9,7 %)	3 896	3 490	3 310
Population âgée entre 15-29 ans (27,5 %)	11 046	9 885	9 384

2.3 Les revenus d'emploi

En 1980, dans la région de Val d'Or, près de 16 150 personnes âgées de 15 ans et plus ont tiré un revenu d'emploi moyen de 13 635 \$. Le tableau suivant vous montre la répartition de ces revenus.

TABLEAU 25

Répartition des revenus d'emploi de la
population active de la région de Val d'Or (1981)

Revenu d'emploi	Total	15-19	20-24	25-44	45-64	65 +
Hommes						
Population	10 120	915	1 740	4 885	2 440	140
Revenu moyen	16 725 \$	4 133 \$	10 930 \$	19 844 \$	19 222 \$	--
Femmes						
Population	6 035	615	1 465	2 940	965	40
Revenu moyen	8 507 \$	3 318 \$	6 926 \$	9 955 \$	9 888 \$	--
Total						
Population	16 150	1 530	3 205	7 830	3 405	180
Revenu moyen	13 635 \$	3 799 \$	9 088 \$	16 135 \$	16 602 \$	--

Source: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, page 23

On observe dans ce tableau une différence marquée entre les hommes et les femmes. On y remarque aussi la situation difficile des 15-19 ans et 20-24 ans. En 1980, seulement 915 jeunes ayant entre 15 et 19 ans ont travaillé tirant ainsi un revenu moyen de 3 799 \$. Pour les 20-24 ans, 1 740 jeunes ont travaillé pour un revenu d'emploi d'environ 9 088 \$. Même si ces chiffres datent de 1980, on peut sans conteste affirmer qu'en 1986 la situation des jeunes et des femmes ne s'est guère améliorée.

Plus particulièrement pour les finissants du secondaire professionnel, en mars 1985, le salaire horaire moyen pour un travail à temps complet était de 5,89 \$ et 5,56 \$ pour un travail à temps partiel. A remarquer que les hommes reçoivent un meilleur salaire que les femmes.

TABLEAU 26

Salaire moyen selon le sexe (mars 1985)
 Finissant du secondaire professionnel
 (en dollars)

	Abitibi-Témiscamingue			Québec		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Salaire horaire, moyen, t. complet	6,80	3,91	5,89	6,28	5,02	5,82
Salaire horaire, moyen, t. partiel	6,15	4,48	5,56	5,65	5,32	5,46
Salaire hebdomadaire, moyen, t. complet	275,18	129,15	223,94	253,08	183,31	226,28
Salaire hebdomadaire, moyen, t. partiel	118,91	82,00	105,31	133,95	126,50	129,85

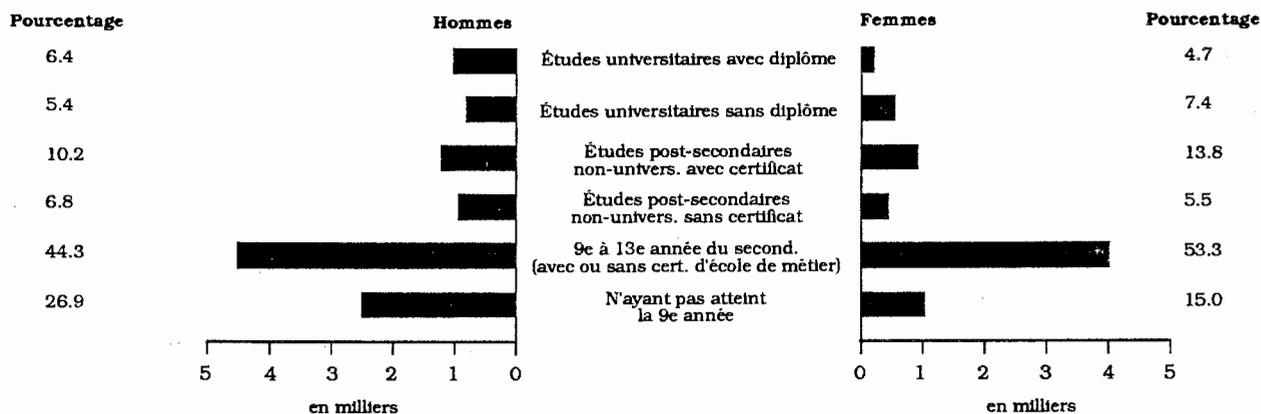
Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue

2.4 La scolarité de la population de la région de Val d'Or

Le tableau 27 présente le niveau de scolarité atteint par la population de Val d'Or en 1984.

TABLEAU 27

Population active selon le niveau de scolarité et le sexe
 Territoire de Val d'Or (1981)



Source: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, page 21.

Il est à remarquer que plus d'hommes que de femmes n'atteignent pas la neuvième année, soit 26,9 % pour les hommes contre 15 % pour les femmes. De plus, l'on note aussi que plus de femmes que d'hommes atteignent les niveaux intermédiaires de scolarité, soit de la 9e à la 13e année du secondaire.

La population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est en général moins scolarisée que la moyenne québécoise.

TABLEAU 28

Scolarisation de la population de
l'Abitibi-Témiscamingue en 1984
(en pourcentage)

	Abitibi-Témiscamingue	Québec
Population ayant poursuivi des études collégiales (âgée de 15 ans et +)	15,0	19,4
Population ayant étudié à l'Université	8,2	13,5

Source: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985.

En 1984-85, 47 % des personnes âgées entre 15 et 19 ans étaient à l'école secondaire contre 44,1 % pour le Québec²⁵. Au collégial, seulement 13 % de ce groupe d'âge étudiait en Abitibi-Témiscamingue contre 22,1 % pour le Québec.

²⁵ Source: Bureau de la statistique du Québec, Portrait statistique des jeunes par région, les 15-29 ans, Année internationale de la jeunesse.

2.5 L'emploi et la main-d'oeuvre

Le tableau 29 montre que le taux d'activité de l'Abitibi-Témiscamingue tend à augmenter depuis 1976. Cette tendance est la même pour plusieurs régions et pour la Province. Notez que le taux d'activité est fonction de la population active²⁶ âgée de 15 ans et plus.

TABLEAU 29

Taux d'activité selon la région économique

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Nord-Ouest Québécois	54,1	56,8	56,8	55,2	55,9	55,4	58,5	59,4
Montréal	60,7	61,3	62,6	63,3	63,5	64,8	63,6	63,9
Saguenay-Lac St-Jean	51,3	55,1	53,4	54,9	57,6	54,3	53,4	52,9
Province	58,3	58,9	59,9	60,2	61,2	61,5	60,0	60,9

Source: Bureau de la statistique du Québec, *Le Québec statistique*, Édition 1985-1986, page 525.

Le taux d'activité du Nord-Ouest présente une plus grande variation que les autres régions de la Province, passant de 54,1 en 76 à 59,4 en 1983. Ceci peut s'expliquer par la reprise en 1982 de l'industrie minière dans la région.

Un autre fait majeur pour l'Abitibi-Témiscamingue, c'est son taux de chômage qui reste toujours supérieur à la moyenne québécoise.

²⁶ Population active: l'ensemble des personnes occupant un emploi à temps plein ou recevant des prestations d'assurance-chômage.

TABLEAU 30

Taux de chômage selon certaines régions économiques
(en pourcentage)

Régions	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Abitibi-Témis.	15,8	17,4	21,1	13,6	14,2	14,7	22,7	21,5	16,1	14,7
Montréal	7,1	9,4	10,0	8,9	8,9	9,3	12,9	13,4	-	-
Sague.-Lac St-Jean	15,7	13,1	15,4	12,2	12,5	12,8	14,8	17,1	-	-
Province	8,7	10,3	10,9	9,6	9,8	10,3	13,8	13,9	-	-

Source: Bureau de la statistique du Québec, Le Québec statistique, Édition 1985-1986, page 525.

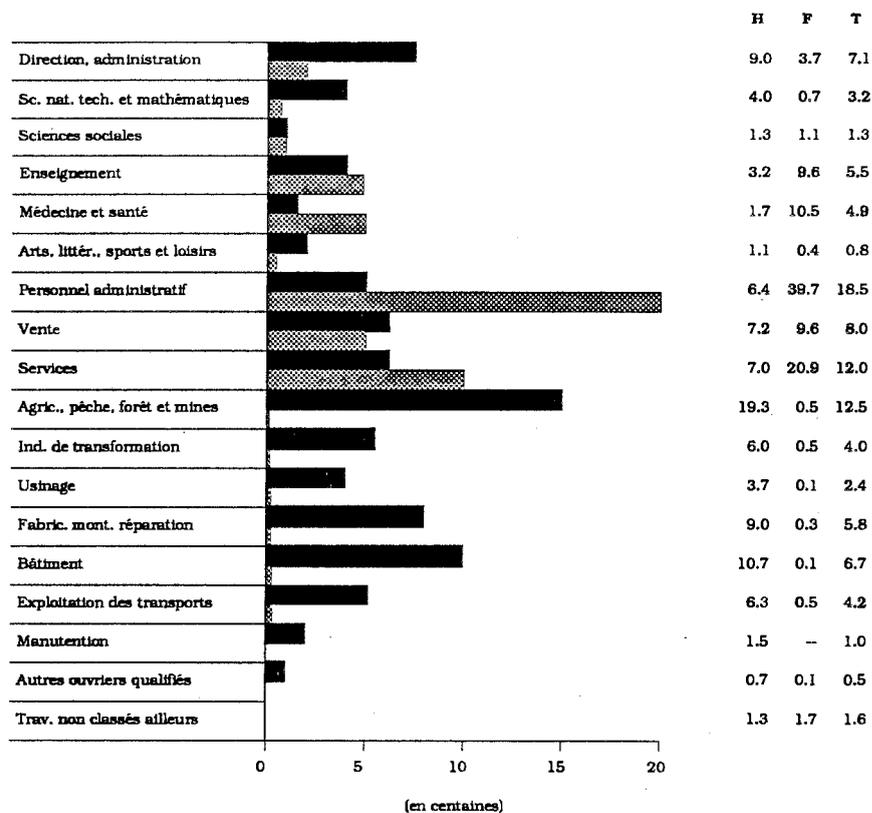
Par contre, il faut noter que depuis 1982 le taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue est de moins en moins élevé. Ce fait peut encore ici s'expliquer par la reprise de l'industrie minière.

En Abitibi-Témiscamingue, comme ailleurs au Québec, la répartition professionnelle des personnes occupées est complètement différente selon qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes.

Le tableau 31 vous présente cette répartition.

TABLEAU 31

Personnes occupées selon le grand groupe professionnel et le sexe
(en pourcentage)



Tiré de: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, page 24.

Le groupe "Personnel administratif" (dactylographie, travail de bureau) accapare le premier rang, suivi par les "Services" (hôtellerie, restaurant) et le groupe "Agriculture, pêche, forêt et mines".

Il est à remarquer que les femmes sont surtout présentes dans les groupes "Personnel administratif", "Services" et "Médecine et santé". Les hommes quant à eux se retrouvent majoritairement dans les groupes de "Agriculture", "Pêches", "Forêt et mines", "Bâtiment" et "Direction administration".

On retrouve au tableau 32 les indicateurs du marché du travail selon le sexe et les groupes d'âge pour 1981.

TABLEAU 32

Répartition de la population sur le marché du travail
selon le sexe (1985)

		Val d'Or	Abitibi-Témiscamingue
Population de 15 ans et plus	H	12 795	59 085
	F	12 635	56 310
	T	25 425	115 435
Population active	H	9 770	44 280
	F	5 860	24 645
	T	15 625	68 935
Personnes occupées	H	8 655	39 085
	F	4 950	20 820
	T	13 610	59 905
Chômeurs	H	1 115	5 210
	F	905	3 840
	T	2 025	9 065

Source: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, page 20.

D'après ce tableau, on note que la ville de Val d'Or suit les mêmes tendances que l'Abitibi-Témiscamingue pour les indicateurs du marché du travail.

Dans le cadre de cette étude, il est intéressant de bien cerner les performances des finissants du secondaire professionnel sur le marché du travail. Le taux de chômage des finissants du secondaire professionnel en 1984 et 1985 est resté identique, soit 44 %, tandis que le taux de chômage régional baissait de 16,1 % à 14,7 %. Le taux d'activité des jeunes du secondaire professionnel était en mars 1985 à 87,9.

TABLEAU 33

Indicateurs sur la situation des finissants du secondaire professionnel
de 1984 à mars 1985 selon le sexe

	Abitibi-Témiscamingue			Québec		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité	89,0	85,9	87,9	85,2	83,3	84,2
Taux de chômage	43,3	45,5	44,1	38,9	36,8	37,9

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les femmes tant en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec montrent un taux d'activité inférieur à celui des hommes. Pour le taux de chômage, celui des femmes (45,5 %) est supérieur à celui des hommes (43,3 %) en Abitibi-Témiscamingue. Le contraire se produit pour le Québec.

Comme il faut s'y attendre ce sont les finissants du professionnel supplémentaire (tableau 37) qui affichent les meilleures performances au niveau de l'emploi. Le taux de chômage de ces finissants en Abitibi-Témiscamingue n'était que de 33,3 % en mars 1985. Le professionnel court fait aussi très bonne figure en montrant un taux de chômage de 46,2 % presque équivalent à celui du professionnel long (45,0 %). Cela est d'autant plus surprenant quand l'on sait qu'une formation plus longue facilite généralement le placement sur le marché du travail. Au Québec, les finissants du professionnel court affiche un taux de chômage de 52,5 % et au professionnel long 35,5 %.

TABLEAU 34

Indicateurs sur la situation des finissants
du secondaire professionnel de 1984 à mars 1985
selon le cours

	Abitibi-Témiscamingue			Québec		
	Prof supp.	Prof long	Prof court	Prof supp.	Prof long	Prof court
Taux d'activité	86,8	88,7	86,7	89,7	82,6	87,4
Taux de chômage (%)	33,3	45,0	46,2	29,3	35,5	52,5
Temps de recherche						
1er emploi (mois)	2	4	5	3	2	4
Nb. moyen d'emplois	1,73	1,16	1,37	1,65	1,03	1,23

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU 35

Indicateurs du marché du travail
des finissants du secondaire professionnel court en 1985
selon l'option

Abitibi-Témisc. (toutes les commissions scolaires)	Nb finissants Chômage	Employé T.C.	Employé T.P.	Chômage	Retour Études	Taux	Taux Activité
Menuisier d'atelier	6	0	2	2	2	66,7	50,0
Soudeur au gaz et à l'air	16	2	4	10	0	100,0	62,5
Mécanique auto III	18	6	0	8	4	77,8	57,1
Of. machines de production	12	0	4	6	0	100,0	50,0
Machiniste général III	8	6	0	2	0	100,0	25,0
aux alim. et restaur.	24	12	2	8	2	91,7	36,4
Confection-textiles	4	0	0	2	2	50,0	100,0
Auxiliaire d'intérieur	4	0	0	2	0	50,0	100,0
Menuisier pré-fabrication	2	0	0	0	0	0,0	0,0
Soudeur	2	2	0	0	0	100,0	0,0
Débos. I et peinture	7	3	0	2	0	100,0	28,6
Mécan. automobile IV	2	2	0	0	0	100,0	0,0
Ensemble du Québec							
Menuisier d'atelier	708	223	52	344	58	89,0	54,6
Soudeur au gaz et à l'arc	532	187	34	240	47	87,4	51,6
Mécanique auto III	662	230	50	301	49	89,8	44,4
Op. machines de production	48	17	6	20	3	93,8	44,4
Machiniste général III	81	34	6	31	4	90,1	42,5
Aux. aliment. et restaur.	556	163	70	241	61	86,5	50,1
Confection-textiles	248	72	17	112	23	81,9	55,2
Auxiliaire d'intérieur	148	33	15	65	12	82,4	53,3
Menuisier pré-fabrication	51	14	7	20	0	84,3	46,5
Soudeur	112	49	4	48	6	93,8	45,7
Débosselage I et peinture	71	19	5	27	7	80,3	47,4
Mécanique automobile IV	110	44	10	44	6	90,9	44,0

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

On remarque que certaines options du secondaire professionnel offrent de meilleures performances que d'autres. Notons entre autres pour le professionnel court, les options machiniste général III, soudeur, auxiliaire alimentation et restauration, débosselage I et peinture et mécanique automobile IV offraient toutes en mars 1985, un chômage en-dessous de 36,4 %. Pour l'ensemble du Québec, aucune option du professionnel court n'offrait un taux de chômage inférieur à 40 %. Toutes les autres options du professionnel court données en région démontrent un succès beaucoup moins élevé que pour l'ensemble du Québec.

TABLEAU 36
Indicateurs du marché du travail
des finissants du secondaire professionnel long en 1985
selon l'option

Abitibi-Témisc.	Nb finissants	Employé T.C.	Employé T.P.	Chômage	Retour Études	Taux Activité	Taux Chômage
Productions animales	1	-	-	1	1	100,0	100,0
Garde-forestier	17	5	3	4	5	70,6	33,3
Infirmier auxiliaire	4	1	0	0	1	25,0	0,0
Charpentier-menuisier	10	0	0	10	0	100,0	100,0
Élect. de constr.	8	8	0	0	0	100,0	0,0
Def. app. électron. domest.	6	2	0	4	0	100,0	66,7
Soudeur général	12	2	2	6	0	100,0	50,0
Mécanique automobile II	12	8	0	4	0	100,0	33,3
Carrosserie	6	4	2	0	0	100,0	0,0
Mécanique diesel II	36	8	6	18	2	94,4	52,9
Machiniste général II	6	0	2	2	0	66,7	50,0
Cuisine professionnelle II	6	2	0	2	2	66,7	50,0
Coiffure pour dames	12	4	0	6	0	83,3	60,0
Confec., vente, mode	2	0	2	0	0	100,0	0,0
Commis comptable	19	8	2	6	3	84,2	37,5
Commis de bureau	18	4	2	12	0	100,0	66,7
Secrétaire de service	6	2	2	0	0	100,0	0,0
Secrétaire médical	4	2	2	0	0	100,0	0,0
Sténo-dactylo	18	4	4	6	2	77,8	42,8

TABLEAU 36 (suite)

Ensemble du Québec	Nb finissants	Employé T.C.	Employé T.P.	Chômage Études	Retour	Taux Activité	Taux Chômage
Productions animales	114	48	5	34	19	78,1	38,2
Garde-forestier	196	53	11	92	36	79,6	59,0
Infirmier auxiliaire	484	125	178	79	84	81,0	20,2
Charpentier-menuisier	381	154	29	159	31	89,8	46,5
Électricien de construction	382	155	14	119	80	77,2	40,3
Def. app. électron. domest.	437	149	15	86	175	60,0	32,8
Soudeur général	509	231	25	182	59	86,8	41,2
Mécanique automobile II	1 531	688	110	514	148	87,6	38,3
Carrosserie	268	114	22	110	14	92,5	44,4
Mécanique diesel II	392	161	20	154	32	89,8	43,8
Machiniste général II	521	231	25	173	79	82,9	40,0
Cuisine professionnelle II	852	406	123	215	67	90,0	28,0
Coiffure pour dames	1 847	775	194	678	107	91,2	40,3
Confec., vente et mode	362	135	41	114	49	82,6	38,1
Commis comptable	1 182	366	135	303	326	69,2	37,0
Commis de bureau	919	282	62	239	284	66,9	38,9
Secrétaire de service	2 080	845	236	604	269	84,4	35,2
Secrétaire médical	214	70	54	68	17	90,6	32,5
Sténo-dactylo	454	190	77	99	52	83,5	26,1

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour le professionnel long, tous les finissants des options suivantes avaient un emploi, soit: infirmier auxiliaire, électricien de construction, carrosserie, confection vente et mode, secrétaire de service et secrétaire médicale. Les options garde-forestier, mécanique automobile II et commis-comptable offrait un taux de chômage équivalent ou inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Pour toutes les autres options, les finissants du secondaire professionnel faisaient face à un taux de chômage plus élevé que dans l'ensemble du Québec. Notons entre autres, les options mécanique diesel II, sténo-dactylo, soudeur général et machiniste général II où un grand nombre de finissants n'ont trouvé qu'un emploi à temps partiel seulement.

TABLEAU 37

Indicateurs du marché du travail
des finissants du secondaire professionnel supplémentaire en 1985
selon l'option

Abitibi-Témis.	Nb finissants	Employé T.C.	Employé T.P.	Chômage	Retour Études	Taux Activité	Taux Chômage
Productions laitières	2	0	0	0	2	0,0	0,0
Trav. construction	10	4	1	3	1	90,0	33,3
Électro-mécanique I	6	2	0	4	0	100,0	66,7
Machinerie lourde	10	8	2	0	0	100,0	0,0
Cuisine professionnelle	10	4	0	4	0	80,0	50,0
Ensemble du Québec							
Productions laitières	10	6	0	0	4	60,0	0,0
Trav. construction I	133	57	8	55	8	91,0	45,5
Électro-mécanique	18	2	4	8	4	77,8	57,1
Machinerie lourde	282	163	16	83	11	94,3	31,2
Cuisine professionnelle	234	139	23	36	16	90,6	17,0

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour les finissants du professionnel supplémentaire, l'option machinerie lourde offrait un taux de chômage nul. L'option travailleur de la construction 1 nous montre un taux de chômage plus faible que celui de la Province. Les options électro-mécanique 1 et cuisine professionnelle offraient des performances de beaucoup inférieures à celles de la Province.

3. La structure socio-économique

Pour la région de Val d'Or, on retrouve en 1985, près de 1 193 entreprises employant près de 12 039 personnes pour l'ensemble des activités économiques. Le tableau suivant vous illustre la répartition des entreprises en relation avec le nombre d'employés et ce par secteur économique pour 1985.

TABLEAU 38

Répartition des entreprises et de l'emploi
pour la région de Val d'Or (1985)

Secteurs	Nombre	%	Nombre	%
économiques	d'entreprises		d'emplois	
Primaires	104	8,7	2 802	23,3
Industries manufacturières	52	4,3	1 146	9,5
Bâtiment	103	8,6	457	3,8
Transport, communications, services	99	8,3	997	8,3
Commerce	350	29,3	2 035	16,9
Finances, assurances, affaires immobilières	70	5,9	450	3,7
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	366	30,7	3 536	29,4
Administration publique et défense	49	4,2	616	5,1
TOTAL	1193	100 %	12039	100 %

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Si l'on compare les données concernant le niveau d'emplois en 1985 à celles de 1981, l'on remarque que l'activité primaire, les services socio-culturels, commerciaux et personnels et l'administration publique accusent une augmentation dans la proportion du nombre d'emploi.

Si l'on compare les données concernant le niveau d'emploi en 1981 et en 1985 (tableau 39), on remarque une augmentation dans presque tous les secteurs avec évidemment le secteur minier en tête (3,9 % d'augmentation). Cependant, même si on note une augmentation, les secteurs transport et communications, commerce, finance et administration publique présentent une perte nette au niveau du nombre d'emplois.

TABLEAU 39

Variation du niveau d'emploi par secteur
pour la région de Val d'Or

Secteurs économiques	1981		1985		% de variation
	Nb emplois	%	Nb emplois	%	
Activité primaire	2 638	19,4	2 802	23,3	3,9
Industrie manufacturière	1 550	11,4	1 146	9,5	-1,9
Bâtiment	721	5,3	457	3,8	-1,5
Transport communication	1 102	8,1	997	8,3	0,2
Commerce	2 298	16,0	2 035	16,9	0,9
Finance, assurances et immeubles	476	3,5	450	3,7	0,2
Service socio-culturel commerce et personnel	4 134	30,4	3 536	29,4	-1,0
Administration publique	666	4,9	616	5,1	0,2

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

En 1985, le secteur le plus significatif en nombre d'emplois est celui des services socio-culturels, commerciaux et personnels avec près de 29,4 % (3 535 emplois) des emplois de Val d'Or. Il faut noter que les entreprises de ce secteur sont majoritairement de petites tailles et concentrées à Val d'Or même. Ce secteur comprend principalement les activités d'hébergement, restauration, services médicaux et sociaux, l'enseignement et autres services connexes.

Le deuxième secteur en importance est celui de l'activité primaire avec 23,3 % (2 802 emplois). Ce secteur est majoritairement composé d'entreprises de 100 employés et plus. Il inclut l'industrie agricole, la chasse et la pêche, l'exploitation forestière, l'industrie minière et les services miniers. Le secteur minier occupe près de 94 % des emplois dans l'activité primaire. Dû surtout à l'effervescence du secteur minier, les effectifs de ce secteur sont actuellement en hausse.

Le secteur commerce est le 3e en importance dans la structure industrielle de Val d'Or. Ce secteur est composé surtout de petites entreprises.

Si l'on compare la répartition de la structure industrielle de Val d'Or à celle de la Province et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (tableau 40), on s'aperçoit que l'activité primaire occupe un poids plus important dans la structure industrielle de Val d'Or que dans le cas de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ou de la Province. L'importance de l'activité primaire dans la région se fait au dépend de l'activité secondaire.

TABLEAU 40

Comparaison entre la répartition des emplois par secteur en 1981
pour la région de Val d'Or, l'Abitibi et le Québec
(en pourcentage)

	Val d'Or	Abitibi (08)	Québec (prov.)
Activité primaire	19,5	15,7	4,5
Activité secondaire	16,7	18,9	26,6
Activité tertiaire	63,8	61,1	65,3
Indéterminée	4,3	3,6

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

3.1 L'activité primaire

Le secteur des activités primaires occupe 23,3 % de l'emploi à Val d'Or. La région de Val d'Or se caractérise aussi par son absence de diversification au niveau des activités primaires; 94 % des activités étant reliées au secteur minier.

TABLEAU 41

Nombre d'employeurs et d'employés
dans le secteur des activités primaires de la région de Val d'Or
(1985)

Activités	Employeurs	%	Employés	%
Industrie agricole	16	15,4	45	1,6
Exploitation forestière	4	3,8	101	3,6
Services forestiers	2	1,9	37	1,4
Mines	21	20,2	1 727	61,6
Services miniers	61	58,7	892	31,8
TOTAL	104	100,0	2802	100,0

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

L'industrie forestière de la région se porte bien actuellement. Près de 30 % des industries manufacturières de la région sont directement reliées à l'exploitation de la forêt. Citons entre autres, les usines de sciage, séchage, rabotage, fabrique de panneaux particules, etc...

Depuis 1929, dans la région de Val d'Or, près de 3 milliards de dollars de métaux d'or, de cuivre, de zinc, d'argent et de molybdène ont été extraits. Depuis 1984, le secteur minier connaît une expansion sans précédent. Cette effervescence s'explique surtout par la mise en place d'abris fiscaux intéressants pour les investisseurs. En 1985, 2 619 personnes étaient à l'emploi de 82 entreprises minières.

A titre de comparaison, il est intéressant de voir l'évolution qu'on suivit les investissements de l'industrie minière pour l'Abitibi-Témiscamingue depuis 1981. Le tableau suivant présente ces données.

TABLEAU 42

Investissements de l'industrie minière
pour l'Abitibi-Témiscamingue
(en dollars)

	1981	1982	1983	1984
Exploration	77 539 000	64 874 147	63 696 852	101 118 000
Mise en valeur	47 391 481	62 912 427	58 297 971	61 593 000
Immobilisations	85 875 679	55 009 562	32 197 339	68 759 000
Réparations	35 421 209	35 886 166	40 198 153	41 429 000
TOTAL	246 227 369	218 682 302	194 390 315	272 899 000

Source: Bureau de la statistique du Québec, Le Québec statistique, Édition 1985-1986, pages 724 et 725.

On remarque que les investissements en 81, 82 et 83 accusent des baisses constantes dues principalement à la faiblesse du prix de l'or et des métaux de base ainsi qu'à la situation économique difficile de l'époque. Par contre en 1984, les investissements dépassent même ceux de 1981. Même si les chiffres de 85 et 86 ne sont pas encore disponibles, nous savons que cette tendance à la hausse continue de se maintenir.

3.2 L'industrie manufacturière

En 1985, on comptait 52 entreprises dans l'ensemble du secteur manufacturier pour la région de Val d'Or. Près de 1 146 personnes y sont employées représentant 9,5 % de l'emploi.

L'industrie manufacturière de Val d'Or est assez diversifiée. Le tableau suivant vous montre la répartition de ce secteur.

TABLEAU 43

Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur manufacturier
de la région de Val d'Or (1985)

Activités	Employeurs	%	Employés	%
Industrie des aliments	3	5,8	40	3,6
Industrie des boissons	2	3,8	22	1,9
Industrie du bois	9	17,3	713	62,2
Industrie du meuble	2	3,8	7	0,6
Imprimerie, éducation et connexes	4	7,7	196	17,1
Industrie de fabrication de produits métalliques	11	21,1	41	3,6
Industrie de la machinerie (sauf électrique)	5	9,7	46	4,0
Industrie de matériel de transport	2	3,8	7	0,6
Ind. des produits électriques et électroniques	1	1,9	1	0,1
Industrie des produits minéraux non-métalliques	8	15,4	63	5,5
Autres industries manufacturières	5	9,7	10	0,8
TOTAL	52	100	1 146	100

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

L'industrie du bois occupe une place importante dans l'industrie manufacturière avec 62,2 % de l'emploi de ce secteur. Le secteur de l'imprimerie et de l'édition est aussi bien représenté avec 17,1 % de l'emploi.

3.3 Le bâtiment

On dénombre, en 1985, 103 entreprises oeuvrant dans le domaine de la construction à Val d'Or. Ces entreprises emploient 457 personnes, soit 3,8 % de l'emploi.

Le tableau suivant vous décrit la situation dans le secteur du bâtiment.

TABLEAU 44

Nombre d'employeurs et d'employés
pour le secteur du bâtiment
de la région de Val d'Or (1985)

Types d'entreprises	Employeurs	Employés
Constructeurs, entrepreneurs et promoteurs	34	226
Entrepreneurs spécialisés	63	222
Services relatifs à la construction	6	9
TOTAL	103	457

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Les tableaux 45 et 46 présentent des données sur le nombre de mises en chantier et la valeur estimative pour tous les genres de construction domiciliaire.

TABLEAU 45

Nombre de mises en chantier et valeur de la construction domiciliaire
Territoire de Val d'Or (1980-1984)

Mises en chantier	1980	1981	1982	1983	1984
Unifamiliale	39	34	109	172	183
Jumelée	22	12	16	14	13
En rangée	-	-	-	-	-
Multifamiliale	106	89	37	6	59
TOTAL	167	135	162	192	255
Valeur des permis					
(en milliers de \$)	5 469	4 365	6 697	10 619	14 646

Tiré de: Profil de collectivité, territoire de Val D'Or, Direction des services économiques, 1985, page 44.

TABLEAU 46

Valeur de la construction non domiciliaire
Territoire de Val d'Or - 1980-1984
(milliers de dollars)

Secteurs	1980	1981	1982	1983	1984
Industriel	2 088	3 858	249	1 145	2 127
Commercial	3 842	1 571	517	37	5 951
Institutionnel et gouvernemental	10	100	204	222	2 409

Tiré de: Profil de collectivité, territoire de Val D'Or, Direction des services économiques, 1985, page 44.

Pour la construction domiciliaire, on remarque donc une baisse importante en 1981, due principalement à la situation économique difficile de ces années. Par la suite, on note un accroissement important du nombre des permis de construction et de leurs valeurs respectives.

Ces hausses importantes s'expliquent de plusieurs façons:

- La forte croissance de l'activité minière de la région;
- La stabilité dans l'emploi pour l'industrie du bois de sciage;
- Les programmes d'accès à la propriété des deux paliers de gouvernement.

Pour la construction non domiciliaire, la situation est fort différente. Ce secteur a connu des baisses depuis 1980. En 1984, la situation semble se redresser.

3.4 Le transport communications et services

Ce secteur occupe près de 8,3 % de l'emploi total de la région de Val d'Or. Voici la répartition de l'emploi pour ce secteur.

TABLEAU 47

Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur
du transport, communications et services
de la région de Val d'Or (1985)

Types d'entreprises	Employeurs	Employés
Transport	84	541
Communications	13	450
Autres services publics	2	6
TOTAL	99	997

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Au niveau du transport, on dénombre à Val d'Or des entreprises de transport par autobus, par camion, aérien et ferrovière.

Pour le transport par camion, outre les entreprises de déménagement, les taxis et les agences de location de voitures, on dénombre une quinzaine de compagnies de transport employant près de 250 personnes avec une flotte d'environ 185 camions. Les principaux matériaux transportés sont le bois et le minéral.

Pour le secteur des communications, Télébec assure le service téléphonique de Val d'Or. Au niveau des médias électroniques, 2 stations de radio françaises et 4 stations de télévision dont 2 françaises émettent à partir de Val d'Or. Trois journaux hebdomadaires locaux sont publiés dans la région de Val d'Or.

3.5 Secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels

Ce secteur est fort important à Val d'Or. Près de 29,4 % de l'emploi est issu des services socio-culturels, commerciaux et personnels. Trois activités prédominent, soit l'hébergement et la restauration, les services médicaux et l'enseignement. Voici la distribution de l'emploi pour ce secteur.

TABLEAU 48

Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur
des services sociaux-culturels, commerciaux et personnels
de la région de Val d'Or (1985)

Activités	Employeurs	%	Employés	%
Enseignement et services connexes	14	3,8	884	25,0
Services médicaux et sociaux	43	11,7	941	26,6
Organisation culturelle	41	11,2	66	1,9
Divertissements et loisirs	16	4,4	40	1,1
Services aux entreprises	58	15,8	296	8,4
Services personnels et domestiques	49	13,5	109	3,1
Hébergement	37	10,1	409	11,6
Restauration	68	18,6	638	18,0
Services directs	40	10,9	153	4,3
TOTAL	366	100	3 536	100

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Ce sont les activités d'hébergement et restauration qui prédominent dans ce secteur avec près de 30 % de l'emploi. Quatre-vingt-six pour cent de ces entreprises emploient moins de 6 travailleurs.

Au niveau des services médicaux, 75 % des emplois sont issus de trois établissements; le Centre hospitalier St-Sauveur, le Foyer de Val d'Or et la Villa St-Martin. Le reste des emplois est distribué entre de petits employeurs.

L'enseignement occupe 25 % de l'emploi de ce secteur. Quatre-vingt-dix pour cent des travailleurs sont employés par les écoles Notre-Dame, St-Sauveur et St-Joseph.

3.6 Le commerce

Le secteur du commerce vient au 3e rang dans la structure industrielle de Val d'Or avec 16,9 % des emplois. Ce secteur est surtout composé de petites entreprises avec peu d'employés.

TABLEAU 49

Nombre d'employés et d'emplois
pour le secteur commerce
de la région de Val d'Or (1985)

Activités	Employeurs	%	Employés	%
Commerce en gros, produits pétroliers	9	2,3	46	2,3
Commerce en gros, produits alimentaires, bois, médicaments	10	2,9	54	2,7
Commerce en gros, quincaillerie, plomberie, chauffage	14	4,0	157	7,7
Commerce en gros, machines, matériel, fournitures	21	6,0	162	8,0
Commerce en gros, divers	7	2,0	25	1,2
Commerce en détail, aliments, bois, médicaments	64	18,3	403	19,8
Commerce en détail, chaussures, vêtements, tissus	49	14,0	248	12,2
Commerce en détail, meubles et accessoires	34	9,7	87	4,3
Commerce en détail, automobiles et accessoires	76	21,8	426	20,9
Commerce en détail, machines diverses	10	2,9	229	11,2
Autres commerces en détail	52	14,9	187	9,2
Commerce détail hors magasin	4	1,2	11	0,5
TOTAL	350		2 035	

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

3.7 Finance, assurances, affaires immobilières

Ce secteur occupe 3,7 % de l'emploi de la région de Val d'Or. Voici la distribution de ce secteur au niveau de ses activités.

TABLEAU 50

Nombre d'employés et d'emplois pour le secteur
finance, assurances, affaires immobilières
de la région de Val d'Or (1985)

Activités	Employeurs	%	Employés	%
Intermédiaires financiers et assurances	18	25,7	199	44,2
Sociétés de crédit	3	4,3	71	15,8
Sociétés d'assurances	21	30,0	85	18,9
Autres intermédiaires financiers	10	14,3	22	4,9
Services immobiliers	3	4,3	6	1,3
Agences d'assurances et immobilières	15	21,4	67	14,9
TOTAL	70	100,0	450	100,0

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

3.8 Administration publique

L'administration publique accapare 5,1 % de l'emploi du territoire de Val d'Or.

TABLEAU 51

Nombre d'employés et d'emplois
pour le secteur administration publique
de la région de Val d'Or (1985)

Activités	Employeurs	%	Employés	%
Administration fédérale	10	20,4	96	15,6
Administration provinciale	20	40,8	237	38,5
Administration locale	19	38,8	283	45,9
TOTAL	49	100,0	616	100,0

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

4. Prévisions de main-d'oeuvre à court terme

Les données qui sont présentées proviennent en partie d'une étude réalisée par le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec²⁷ et des estimations des besoins de main-d'oeuvre avancées par la Commission de formation professionnelle (CFP) de la région. Les résultats sont présentés par groupes professionnels. Pour chacun vous retrouvez d'une part les prévisions de main-d'oeuvre avancées par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR) et celles obtenues auprès de la Commission de formation professionnelle. Ces dernières données ont été obtenues suite à une entrevue avec le

²⁷ MMSR, Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1987, juin 1986.

représentant de la CFP de Val d'Or, M. Ghislain Bergeron. Cette rencontre s'est tenue au mois d'octobre 1986 à Val d'Or. Ces prévisions présentent des limites majeures, mais elles restent fort intéressantes dans la mesure où elles corroborent ou non les prévisions du MMSR. Elles ajoutent à notre avis, une opinion supplémentaire face à ces prévisions de main-d'oeuvre.

4.1 Méthodologie utilisée par le MMSR

L'analyse du MMSR a été réalisée à l'été 1985. Par contre, tous les résultats portent sur l'année 1987.

La classification et les définitions des groupes professionnels et professions traités reposent sur la Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.) Cette classification comprend 4 niveaux de classification, soit le grand groupe (code à 2 chiffres), le groupe de base (code à 4 chiffres) et la profession (code à 7 chiffres).

La présente analyse tient compte des récents changements apportés à la CCDP. Les résultats sont présentés par "groupe de base" (code à 4 chiffres). Parfois, lorsque l'information le permet les résultats apparaissent par profession.

Tous les groupes professionnels n'ont pu être analysés dû aux faits suivants: l'information concernant le groupe était manquante; le niveau d'emploi du groupe était trop faible donc difficilement analysable; la diversité des professions composant le groupe empêchait un diagnostic pour ce groupe.

Les résultats du MMSR présentés ont pour horizon géographique la région 08.

Deux volets composent la méthode de prévision utilisée dans cette étude: un volet quantitatif et un volet qualitatif.

Volet quantitatif

Ce volet est basé sur l'utilisation des données statistiques disponibles. Pour ce faire, on a comparé la demande additionnelle de main-d'oeuvre c'est-à-dire le nombre de postes à combler émanant des employeurs avec l'offre de main-d'oeuvre disponible ou le nombre de travailleurs aptes ou disposés à occuper ces emplois.

Ces variables ont été analysées pour chaque groupe professionnel et chaque région.

Plusieurs éléments ont été considérés tant pour la demande de main-d'oeuvre que pour l'offre de main-d'oeuvre:

- Le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle a effectué ces prévisions à l'été 1985. Elles sont basées sur plusieurs scénarios de croissance macro-économiques pour le Québec. Ce sont les différences entre l'emploi prévu en 1986 et celui prévu en 1987 qui représentent la création nette d'emplois ou les besoins en main-d'oeuvre qui apparaîtront en 1987 dûs aux changements dans l'activité économique.
- Les structures professionnelles utilisées proviennent du Recensement du Canada de 1981. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution entre 1981 et 1987 et en se basant sur l'évolution de 1971-1981. On a tenu compte effectivement du nombre de personnes faisant de la population active expérimentée et ce par secteur d'activité, par région et par groupe de professionnels.
- L'étude tient compte des besoins de remplacement suite aux décès et aux retraites. Un taux moyen d'érosion a été appliqué pour chacun des groupes professionnels.
- Plus particulièrement pour la demande de main-d'oeuvre, on a fait l'addition d'une part des besoins dûs à l'évolution de l'activité économique et d'autre part des besoins de remplacement. Pour l'offre de main-d'oeuvre, l'ordre se base essentiellement sur les prévisions du nombre de chômeurs en 1982 pour chaque groupe de professions et chaque région.

Les déséquilibres de main-d'oeuvre proviennent donc de la différence entre la demande additionnelle et l'offre disponible. Si la différence est négligeable, on dit qu'il y a équilibre. Si la demande est supérieure à l'offre, il y a alors pénurie et si la demande est inférieure à l'offre, c'est un surplus.

Volet qualitatif

Pour compléter la cueillette de données quantitatives, des informations de nature qualitatives ont été recueillies. Cette cueillette de données qualitatives s'est faite à l'aide d'un questionnaire et à l'aide de rencontres individuelles. Plusieurs ministères, organismes para-gouvernementaux, corporations, associations d'employeurs et d'employé(e)s ont été consultés.

En terminant, il faut souligner que plusieurs limites doivent être prises en considération lors de l'interprétation des résultats qui sont présentés, citons entre autres:

- Les insuffisances de données;
- Le scénario macro-économique utilisé;
- La procédure de consultation;
- Le modèle quantitatif;
- etc...

4.2 Prévisions des besoins en main-d'oeuvre

Nous avons analysé tous les résultats disponibles pour chaque groupe professionnel se rattachant de près ou de loin aux secteurs de l'enseignement professionnel (voir les listes qui suivent). Dans le cadre plus particulier de ce chapitre, nous nous sommes attardé aux groupes professionnels qui semblaient présenter des pénuries au niveau de leur main-d'oeuvre.

La description de chacun des groupes professionnels étudiés ici est présentée à l'annexe 4.

Personnel administratif et travailleurs assimilés (CCDP-41)

Prévisions du MMSR

Au niveau du personnel administratif, une pénurie de main-d'oeuvre est prévue dans les emplois de secrétaire avec une connaissance en traitement de texte et une maîtrise des deux langues, de magasinier et commis d'hôtel aussi bilingue.

Dû à une insuffisance de formation, l'on prévoit pour l'Abitibi-Témiscamingue des besoins pour secrétaire de direction.

Prévisions CFP

Le représentant de la CFP nous fait part des besoins de formation potentiels pour "secrétaire de direction". Il nous dit de plus que selon lui ce secteur restera toujours ouvert à l'emploi. On signale aussi l'application de plus en plus courante de la bureautique au niveau du secrétariat.

Commentaires

Dû à l'utilisation de plus en plus grandissante de la bureautique, nous croyons donc fermement que des besoins de formation semblent évidents pour le traitement de texte et le secrétariat de direction.

Il est opportun de se rappeler que tous les finissants de 1984 des options secrétaire de service et secrétaire médicale avaient un emploi en mars 1985. Par contre, les finissants du secondaire professionnel, options sténo-dactylo et commis de bureau affichaient un taux de chômage respectivement de 42,8 % et 66,7 %. N'oublions pas que le secteur collégial offre aussi de la formation dans ce secteur.

Travailleurs spécialisés dans les services (CCDP-61)

Prévisions MMSR

On peut prévoir une pénurie dans la profession de chef-cuisinier en général et ce en raison d'une insuffisance de la formation. Des pénuries sont aussi prévues pour cuisinier de camp, barman, serveur (service d'apparât), hôte de restaurant ou de bar-salon.

Prévisions CFP

La CFP signale qu'il y a toujours une grande demande d'emploi pour le secteur des services en alimentation due surtout aux conditions de travail difficiles et à un manque de compétence et de qualification de la main-d'oeuvre.

La CFP fait part aussi du fait que les besoins proviennent de la cuisine professionnelle et non pas des auxiliaires en alimentation, qui eux connaissent un fort taux de chômage.

Commentaires

Comme nous avons pu le constater dans le portrait socio-économique de Val d'Or, le secteur de la restauration est très florissant à Val d'Or. La majorité des restaurants à Val d'Or emploie très peu de personnes (environ une dizaine en moyenne). Vu la faible grandeur de la plupart des restaurants, le chef-cuisinier est souvent le "moteur" de la place. De plus, il faut rappeler que contrairement à l'ensemble du Québec, les finissants du secondaire option "cuisine professionnelle" montrent un taux de chômage (50 %) beaucoup plus élevé que pour la Province (17 %) et que ceux de l'option "auxiliaire en alimentation et restauration" connaissent un taux de chômage de 36,4 % comparé à 50,1 % pour la Province.

Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (CCDP-77)Prévisions du MMSR

La région de l'Abitibi-Témiscamingue sera touchée par une pénurie légère dans les professions mineurs et carriers spécialisés dans le lavage, le transport et le chargement (CCDP 7717) et mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (CCDP 7719). Plus spécifiquement pour les foreurs de puits, en raison de l'insuffisance d'expérience de la main-d'oeuvre, pour les perceurs de galerie, en raison des besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre et enfin pour les mineurs, (roche dure et mine souterraine) en raison de l'absence de relève et d'une insuffisance de formation.

Prévisions CFP

La CFP considère qu'il existe un besoin de main-d'oeuvre pour ce secteur dû principalement à l'absence de relève.

Commentaires

Le secteur minier est actuellement en pleine effervescence dans la région. De nombreuses entreprises minières voient le jour. Les besoins de main-d'oeuvre sont donc à notre avis plus que justifiés et justifiables. La majorité des travailleurs de ce secteur sont vieillissants. Il existe une faible relève quoique les industries en forment elles-mêmes.

Travailleurs des industries de transformation (CCDP-81)Prévisions MMSR

Une pénurie légère est prévue en Abitibi-Témiscamingue pour la profession manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai.

Prévisions CFP

Aucune.

Travailleurs des industries de transformation (CCDP 81/82)

Prévisions du MMSR

D'importants surplus sont prévus pour la majorité de ces professions en Abitibi-Témiscamingue, sauf pour contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois (CCDP 8230), préparateurs de pâte à papier cellulosique (CCDP 8251), ouvriers de papeterie (CCDP 8253), où il y aura équilibre.

Malgré ces surplus, on prévoit pour l'Abitibi-Témiscamingue une pénurie dans les professions suivantes:

- boucher en général et boucher dans la restauration en raison d'une insuffisance de formation;
- contremaître d'ouvriers papetiers et contrôleur de papier en raison de l'absence de relève.

Commentaires

Au niveau de la profession de boucher, seule l'éducation des adultes assure de la formation. Les besoins ressentis pour la restauration sont justifiables pour les mêmes raisons que nous avons émises auparavant.

Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (CCDP-85)

Prévisions MMSR

On prévoit une pénurie moyenne pour l'Abitibi-Témiscamingue dans la profession "installateurs et réparateurs d'appareils électroniques".

Malgré des surplus anticipés, on prévoit pour l'Abitibi-Témiscamingue des pénuries pour les professions suivantes:

Électriciens d'entretien

Couturières, en raison des conditions de travail particulières

Mécaniciens d'automobiles

Mécaniciens de boîtes de vitesse

Réparateurs de carrosserie

Réparateurs de carburateurs

Réparateurs de motocyclettes

Réparateurs de motoneige

Réparateurs de petits moteurs

Prévisions CFP

La CFP nous fait remarquer que Val d'Or est très dynamique dans le secteur de la mécanique automobile. On y retrouve un grand nombre de concessionnaires d'automobiles. On nous signale de bonnes perspectives d'emploi à ce niveau.

Pour la profession d'électricien, les besoins s'orientent nettement plus vers l'électricité d'entretien que celle de la construction. Plus particulièrement au niveau des équipements lourds, on signale qu'il existe des besoins de compétence et de qualité mais peut-être pas nécessairement de main-d'oeuvre.

Commentaires

Les besoins de main-d'oeuvre pressentis pour les professions de mécaniciens et réparateurs proviennent peut-être de l'emploi de plus en plus grandissant des nouvelles technologies.

Rappelons que les finissants des options suivantes affichaient tous un taux de chômage nul ou inférieur à celui de la Province.

- Professionnel court: soudeur, débosselage I et peinture, mécanique automobiles IV;
- Professionnel long: options électricien de construction, carrosserie, mécanique automobile IV;

Travailleurs du bâtiment (CCDP-87)

Prévisions MMSR

Malgré les surplus qui sont prévus pour toutes les professions, des pénuries restent à prévoir pour les professions suivantes pour l'Abitibi-Témiscamingue:

- Conducteurs de niveleuse en raison de l'insuffisance d'expérience de la main-d'oeuvre disponible
- Monteurs-réparateurs de ligne en raison du manque de mobilité de la main-d'oeuvre
- Installateurs-électriciens en raison de la réglementation et de l'absence de relève
- Contremaîtres de maçons et carreleurs en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre
- Peintres et décorateurs en raison de la réglementation

- Tuyauteurs en raison des besoins de formation
- Plombiers en raison de la réglementation
- Tuyauteurs-soudeurs en raison de l'absence de relève et du manque de mobilité de la main-d'oeuvre

Prévisions CFP

On nous signale que le chômage dans ce secteur est généralement assez élevé et saisonnier. La réglementation joue un grand rôle dans les pénuries possibles de la main-d'oeuvre.

Commentaires

Beaucoup de besoins de main-d'oeuvre du groupe travailleurs du bâtiment sont dus à la réglementation en vigueur dans ces secteurs et au manque de mobilité de la main-d'oeuvre. On ne peut y entrevoir de véritables besoins de formation.

5. Les constats

A la lumière des données présentées dans le rapport précédant concernant le contexte socio-économique de la région de Val d'Or, nous sommes en mesure de tirer les constats suivants:

- L'Abitibi-Témiscamingue montre une croissance très faible de sa population. Par contre Val d'Or, contrairement aux autres villes de la région, nous montre une augmentation (0,63 % de 1981 à 1986) de sa population. Dépendamment du scénario économique choisi, on peut estimer que la population de Val d'Or en l'an 2000 aura entre 34 000 et 40 000 habitants. En 1986, sa population était de 33 195 habitants.
- Le ratio des 15-19 ans est de 12,2 % en 83 (4 050 jeunes) et passera à 9,7 % en l'an 2000 (entre 3 896 et 3 310 jeunes).

- La population de l'Abitibi-Témiscamingue est en général moins scolarisée que la moyenne québécoise mais cette tendance tend à s'amenuiser.
- Le taux d'activité de l'Abitibi-Témiscamingue présente une plus grande variation que les autres régions du Québec passant de 54,1 en 1976 à 59,4 en 1983.
- Le taux de chômage de l'Abitibi-Témiscamingue est toujours supérieur à la moyenne québécoise (14,73 % en 1985), mais cet écart tend à diminuer.
- Le taux de chômage des finissants est resté identique en 84 et 85, soit 44 %. Par contre, le taux de chômage régional baissait de 16,1 % à 14,7 %.
- Pour l'Abitibi-Témiscamingue comme pour le Québec, ce sont les finissants du secondaire professionnel supplémentaire qui affichent le taux de chômage le moins élevé, 33,0 % en mars 1985. Le professionnel court fait aussi bonne figure en montrant un taux de chômage de 46,2 % (52,5 % pour le Québec) ce qui est presque l'équivalent de celui du professionnel long qui est de 45,0 % (35,5 % pour le Québec).
- Au niveau de l'emploi en 1985, trois secteurs prédominent dans la région de Val d'Or, soit le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels, avec 3 535 emplois, le secteur de l'activité primaire avec 2 802 emplois et le secteur commerce qui regroupe 2 035 emplois.
- Dans le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels, deux types d'activités prédominent et nous intéressent plus particulièrement, soit l'hébergement (409 emplois) et la restauration (638 emplois).

Notons qu'au niveau de la main-d'oeuvre, des besoins sont à prévoir pour la profession chef-cuisinier en raison d'une insuffisance de formation et pour cuisinier de camp, barman, serveur, hôte de restaurant ou bar-salon et commis d'hôtel.

- Pour le secteur du commerce, ce sont les activités de commerce en détail qui retiennent notre attention. Ces dernières regroupent environ 1 591 emplois. Si, comme on le suppose, l'économie de la région de Val d'Or continue à croître, ce secteur offre donc de bonnes perspectives d'emplois.

- Le troisième secteur important est celui de l'activité primaire (2 802 emplois). Ce secteur est composé à 94 % d'activités minières (1 619 emplois). Les prévisions économiques sont actuellement très optimistes concernant la croissance de ces activités.

Des besoins en main-d'oeuvre sont pressentis pour les foreurs de puits, les perceurs de galerie et les mineurs, en raison d'une insuffisance de formation et de perfectionnement, et d'absence de relève.

CHAPITRE 5

Les populations étudiantes au secondaire professionnel: Évolution et perspectives

1. Cadre de l'étude sur les populations étudiantes

Le portrait que nous voulons dégager ici, est celui des tendances des populations étudiantes du secondaire du Québec, de la région 08 et de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye. Il est important de noter que les données que l'on retrouve ici ont été compilées avant l'application de la nouvelle politique de formation professionnelle.

1.1 Le secondaire

Le secondaire, à l'enseignement régulier, accueille des jeunes qui ont complété la 6^{ième} année du primaire et qui ont en général 12 ans au moment de leur entrée en secondaire I. Dans le cadre de l'ancienne politique de formation professionnelle, le choix d'une formation professionnelle peut se faire dès le secondaire III par les élèves qui s'inscrivent au professionnel court et en secondaire IV et V pour le professionnel long. Certains programmes dits "supplémentaires" sont offerts en secondaire VI. Les changements annoncés par la nouvelle politique de la formation professionnelle modifieront sensiblement ce tableau dans les années à venir et seront discutés ultérieurement dans ce chapitre.

1.2 Source des données

Les données concernant les populations étudiantes du secondaire de la région 08 couvrent les années 82-83, 83-84, 84-85 et 85-86. Celles concernant la Province couvrent les années 1975 à 1986. Elles proviennent des déclarations des clientèles scolaires (DCS) du ministère de l'Éducation à moins qu'il en soit mentionné autrement. Les clientèles concernées sont celles inscrites à temps plein au 30 septembre de l'année en cours. Elles ne tiennent pas compte des clientèles inscrites à temps partiel, à l'éducation permanente, aux cours destinés aux chômeurs ou aux cours dits de "culture personnelle".

Dans le cas de la CSRLV, les données concernant les populations étudiantes pour les années 1982-83 et 1983-84, proviennent d'un décompte manuel effectué par la CSRLV à partir de listes de contrôle des effectifs. Les données des années 1984-85 à 1986-87, proviennent des déclarations des clientèles scolaires au 30 septembre,

telles que fournies par la DRAT. L'ensemble de ces données, soit de la CSRLV ou de la DRAT, considèrent tous les élèves inscrits au 30 septembre, qu'ils soient à temps plein ou partiel.

2. Évolution globale des populations étudiantes au Québec

Depuis dix ans, les effectifs scolaires globaux (ensemble des ordres d'enseignement) sont en diminution avec un taux annuel de 2,5 % (tableau 52).

Cependant, en ce qui concerne les effectifs des classes maternelles, ceux-ci ont cessé de diminuer en 1978-79 pour connaître une augmentation annuelle de l'ordre de 2,8 % qui a atteint son sommet en 1984-1985. Depuis, les effectifs ont repris leur tendance à la baisse et les prévisions de clientèle pour 1988-1990 maintiennent cette tendance.

L'augmentation passagère (entre 1978 et 1985) des effectifs de la classe maternelle, s'est traduite par une augmentation de la clientèle au primaire à partir de 84-85 et cette augmentation commencera à se faire sentir au secondaire en 1987-1988 et devrait se poursuivre pendant 4 à 6 ans. L'ordre de grandeur de cette augmentation se situe entre 1 et 2 % annuellement.

TABLEAU 52

Évolution et prévisions du nombre d'élèves des commissions scolaires
selon l'ordre d'enseignement de 1972 à 1990

	Maternelle 5 ans	Primaire	Secondaire	Total
Évolution				
1972-1973	95 431	756 397	662 684	1 514 512
1973-1974	92 081	720 634	651 661	1 464 376
1974-1975	90 749	693 839	632 025	1 416 613
1975-1976	89 941	666 930	614 460	1 371 331
1976-1977	88 100	634 140	594 777	1 317 017
1977-1978	83 034	601 820	572 203	1 257 057
1978-1979	82 983	573 656	550 135	1 206 774
1979-1980	83 430	554 367	524 547	1 162 344
1980-1981	88 198	540 169	492 087	1 120 454
1981-1982	87 626	534 734	464 008	1 086 368
1982-1983	88 823	530 174	447 693	1 066 690
1983-1984	89 134	529 868	429 711	1 048 713
1984-1985	91 858	535 961	419 992	1 047 811
1985-1986	91 809	546 065	395 800	1 033 674
Prévisions				
1986-1987	90 099	553 810	391 345	1 035 254
1988-1989	82 856	555 169	405 869	1 043 894
1990-1991	82 875	541 933	420 592	1 045 400

Tiré de: Statistiques de l'éducation, édition de 1986, ministère de l'Éducation, p. 19.

Il est intéressant de constater que la diminution des effectifs scolaires au secondaire connaîtra un répit pour les cinq prochaines années.

2.1 Évolution globale des populations étudiantes en Abitibi-Témiscamingue

Le comportement des effectifs scolaires du préscolaire et du primaire de l'Abitibi-Témiscamingue se démarque de celui de la Province par une diminution plus marquée de ses effectifs depuis les dix dernières années. Ainsi, le Québec connaît une baisse de 15 % alors que l'Abitibi connaît une baisse de 23 %.

TABLEAU 53

Quelques régions ayant connu une baisse plus rapide de leurs effectifs au préscolaire - primaire ou au secondaire que celles de l'ensemble du Québec entre 1975 et 1985²⁸
(en pourcentage)

Région	% de baisse	
	Effectifs préscolaires-primaires	Effectifs secondaires
Québec (province)	-15	-31,0
Ile de Montréal	-32	-
Côte-Nord	-28	-39,0
Outaouais	-23	-38,0
Abitibi	-23	-38,0
Bas Saint-Laurent-Gaspésie	-20	-39,1

Tiré de: Statistiques de l'éducation, édition de 1986, ministère de l'Éducation, p. 25.

En ce qui concerne les effectifs du secondaire²⁹ la diminution de 38 % pour l'Abitibi, comparé à celle de 31 % pour la Province, est du même ordre de grandeur que celle observée pour le Bas Saint-Laurent Gaspésie (39,1 %), le Saguenay Lac Sain-Jean (40 %), Trois-Rivières (38,6 %), l'Outaouais (38 %) et la Côte-Nord (39 %).

²⁸ Ces données comprennent les effectifs des réseaux publics et privés.

²⁹ Ibid.

Les raisons de ce comportement trouvent leurs sources dans l'évolution de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue durant les 10 dernières années et dans le vieillissement plus rapide de la population de la région que celle de la Province (voir le chapitre 4).

A la lumière de ces données, les prévisions d'augmentation de la population étudiante au secondaire pour les prochaines années, telles que prévues pour le Québec et soulignées précédemment doivent être réévaluées pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Ainsi, alors que l'augmentation de la clientèle étudiante au préscolaire-primaire commence à se faire sentir en 84-85 pour l'ensemble du Québec (2,6 %), en Abitibi-Témiscamingue, elle se produit un an plus tard avec un pourcentage d'augmentation de l'ordre de 0,2 %. Si cette tendance se maintient, l'augmentation des clientèles au secondaire dans la région 08 se fera sentir plus tardivement et avec moins de force que dans le reste de la Province.

3. L'enseignement professionnel au Québec

L'enseignement professionnel comprend le professionnel court des 3e et 4e années du secondaire, le professionnel long des 4e et 5e années du secondaire et le professionnel supplémentaire de la 6e année du secondaire.

Comme le secondaire dans son ensemble, les filières de formation professionnelle ont elles aussi connu depuis les dernières 10 années une baisse de leurs effectifs. Cependant, cette baisse est beaucoup plus marquée pour le secondaire professionnel, (54,5 %) que pour le secteur général (31,7 %).

TABLEAU 54

Variation des effectifs du réseau des commissions scolaires
selon l'ordre d'enseignement entre 1975 et 1985 pour le Québec
(en pourcentage)

Général	- 31,7	
Professionnel	- 54,5	
Court		- 38,2
Long et supplémentaire		- 58,9
TOTAL	- 35,6	

Source: Statistiques de l'éducation, édition 1986, p. 45.

Le tableau 54 montre une différence importante entre les effectifs du professionnel court et ceux du professionnel long. Ainsi, le professionnel court subit une baisse de clientèle plus forte que le secteur général, avec 38,2 % en regard de 31,7 % pour le général. Cette baisse est cependant sans commune mesure avec celle que connaît le professionnel long avec 58,9 %. Le secteur professionnel court se comporte donc sensiblement de la même façon que le général alors que le professionnel long lui s'en démarque franchement.

C'est l'option "commerce-secrétariat", avec 75 % de diminution, qui connaît au professionnel long la baisse la plus spectaculaire de ses effectifs. De par l'importance de sa clientèle, cette baisse explique la diminution drastique de clientèle au professionnel long entre 1975 et 1985.

La répartition des élèves entre le professionnel long et le professionnel court a donc changé. En 1975, 79 % des élèves du professionnel étaient au professionnel long alors qu'en 1985, ils représentent 71 % de cette clientèle.

Pendant cette même période (1975 à 1985), deux secteurs seulement ont connu des augmentations. Le secteur de l'alimentation au professionnel long a eu une augmentation qui a atteint un maximum en 83-84. En 84-85 et 85-86, sa clientèle était à la baisse. Pour les soins esthétiques, la clientèle est à la hausse au professionnel court et au professionnel long mais avec des variations importantes pour le professionnel long.

3.1 L'enseignement professionnel dans la région 08 et à la CSRLV

Le comportement des populations au professionnel pour la région 08 et pour la province de Québec suit la même tendance comme le montrent les tableaux 55 et 56.

TABLEAU 55

Répartition des effectifs scolaires entre les diverses options du professionnel long et court
dans la Province, la région 08 et la CSRLV

		1975-1976		1981-1982		1982-1983		1983-1984		1984-1985		1985-1986			
		Province	Province	Province	Province	Région 08	CSRLV	*Province	Région 08	CSRLV ^B	Province	Région 08	CSRLV ^{**}	Province	Région 08
Agrotechnique	PC	126	64	62	-	-	64	-	67	-	52	-	-		
	PL	513	616	640	23	-	577	24	532	24	329	13	-		
	T	639	680	702	23	-	641	24	599	24	381	13	-		
Foresterie	PC	124	65	56	-	-	71	-	100	-	79	-	-		
	PL	738	888	815	60	-	715	47	606	32	442	24	-		
	T	862	953	871	60	-	786	47	706	32	521	24	-		
Service de la santé	PC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	PL	2710	1595	1317	41	-	1321	34	1277	39	1067	30	-		
	T	2710	1595	1317	41	-	1321	34	1277	39	1067	30	-		
Meuble et construction	PC	4886	3973	3406	104	-	3147	109	3125	116	16	2919	77	16	
	PL	4356	3278	2487	83	-	2320	87	2152	64	12	1594	38	17	
	T	9242	7251	5893	187	-	5467	196	5277	180	28	4513	115	33	
Electrotechnique	PC	343	240	248	-	-	268	-	220	-	-	150	-	-	
	PL	7844	5209	4742	176	-	4032	185	3828	166	21	3083	127	17	
	T	8187	5449	4990	176	-	4300	185	4048	166	21	3233	127	17	
Hydrothermie	PC	3571	2650	2783	145	-	2260	108	1881	145	55	1711	124	43	
	PL	3468	2321	2355	91	-	2074	79	1715	83	-	1371	50	-	
	T	7039	4961	5138	336	-	4334	187	3596	228	55	3082	174	43	
Dessin technique	PC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	PL	2485	1494	1429	-	-	1218	-	919	-	-	756	-		
	T	2485	1494	1429	-	-	1218	-	919	-	-	756	-		
Équipement motorisé	PC	5322	4517	4415	211	-	4093	232	4013	178	26	3577	149	23	
	PL	10163	9738	9597	316	-	8469	220	7842	239	31	6124	200	24	
	T	15485	14255	14012	527	-	12562	452	11855	417	57	9701	349	47	
Mécanique	PC	1162	910	828	51	-	666	58	765	30	-	559	20		
	PL	3174	3813	4076	57	-	3088	52	2499	33	-	1834	17		
	T	4336	4723	4904	108	-	3754	110	3264	63	-	2393	37		
Alimentation	PC	2090	1953	2124	104	-	1982	93	2142	99	38	2002	108	27	
	PL	1825	2698	2953	95	-	3099	74	2876	76	-	2219	38	-	
	T	3975	4651	5077	199	-	5081	167	5018	175	38	4221	146	27	
Soins esthétique	PC	295	575	476	-	-	515	-	540	-	-	611	-		
	PL	3900	5705	5727	100	-	5080	89	6052	116	40	4988	123	40	
	T	4195	6280	6203	100	-	5595	99	6592	116	40	5599	123	40	
Couture et habillement	PC	1432	914	815	17	-	651	7	703	-	-	543	-		
	PL	2030	1328	1087	47	-	1042	30	785	15	-	587	6		
	T	3462	2242	1902	64	-	1693	37	1488	15	-	11130	6		
Protection et service du bâtiment	PC	837	526	529	29	-	458	31	420	26	-	307	17		
	PL	46	79	68	-	-	73	-	48	-	-	138	-		
	T	883	605	597	29	-	531	31	468	26	-	445	17		
Com. et secrétariat	PC	1901	1634	1558	-	-	1348	-	1231	-	-	1152	-		
	PL	36572	19487	17128	539	-	13809	322	12204	271	112	8304	195	78	
	T	38473	21121	18686	539	-	15157	322	13435	271	112	9456	195	78	
Arts appliqués	PC	53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	PL	889	434	374	-	-	274	-	233	-	-	182	-		
	T	942	434	374	-	-	274	-	233	-	-	182	-		
Imprimerie	PC	256	209	202	-	-	204	-	157	-	-	179	-		
	PL	1489	1338	1400	-	-	1103	-	1895	-	-	792	-		
	T	1745	1547	1602	-	-	1307	-	1052	-	-	971	-		
Total	PC	22398	18230	17502	661	154	15727	638	144	15364	594	135	13841	495	109
	PL	82262	60021	56609	1628	290	48969	1243	226	44463	1158	216	33810	861	176
	T	104660	78251	74111	2189	444	64696	1881	370	59827	1752	351	47651	1356	285

Source: Déclaration des clientèles scolaires au 30 septembre, M.E.Q.

*Ces données proviennent d'un décompte manuel effectué par la CSRLV à partir des listes des effectifs scolaires. Elles comprennent l'ensemble des individus inscrits.

**Ibid

TABLEAU 56

Comparaison entre le pourcentage de variation annuelle moyen
des effectifs scolaires du général et du professionnel
entre 1982-83 et 1985-86 pour la Province et la région 08
(en pourcentage)

	Province	Région 08
Général	-7,1 %	-4,2 %
Professionnel long	-15,5 %	-18,7 %
Professionnel court	-7,4 %	-9,1 %
Professionnel (total)	-14,5 %	-15,7 %

Source: Les pourcentages concernant le secteur professionnel ont été calculés à partir du tableau 4. Les chiffres à la base des calculs proviennent des déclarations de la clientèle scolaire du MEQ.
Les données concernant le secteur général incluent les élèves en difficulté d'apprentissage et d'adaptation.

Les effectifs scolaires au professionnel diminuent plus rapidement dans la région 08 que dans la province de Québec, mais dans la même proportion en ce qui concerne le professionnel long et le professionnel court. Le professionnel long a un taux de variation négatif deux fois plus élevé que le professionnel court. Le secteur professionnel dans son ensemble voit ses effectifs diminuer de façon plus rapide que le secteur général tant dans la région que dans la Province.

Si nous étendons la comparaison à l'ensemble des commissions scolaires de la région comme nous le montre le tableau 57, on observe les mêmes tendances qu'au niveau régional. Les variations sont cependant plus importantes entre chaque commission scolaire. Ceci s'explique par la petite taille des populations observées, entraînant des variations individuelles plus importantes. Malgré ce fait, on peut observer que le secteur professionnel de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye se comporte différemment des autres commissions scolaires de la région. La diminution de l'effectif scolaire est moins forte pour l'ensemble des secteurs à La Vérendrye que dans la région 08. Au professionnel, la baisse enregistrée est légèrement plus forte au professionnel court qu'au professionnel long.

TABLEAU 57

Comparaison entre le pourcentage de variation annuel moyen
des effectifs scolaires du général et du professionnel
des commissions scolaires de la région 08
entre 1982-1983 et 1985-1986
(en pourcentage)

	Harricana	Rouyn-Noranda	Abitibi	Lac Témiscamingue	La Vérendrye
Général	-4,1	-0,8	-2,0	-5,4	-0,9
Professionnel	-18,4	-17,6	-14,5	-8,7	-7,9
Professionnel long	-22,8	-18,2	-20,4	-7,2	-7,0
Professionnel court	-11,4	-19,5	+7,5	-9,3	-8,9

Source: Déclaration des clientèles scolaires au 30 septembre, MEQ, compilation spéciale.
Les données pour la CSRLV proviennent de la Commission Scolaire La Vérendrye et concernent l'ensemble de la clientèle inscrite.
Les données pour le secteur général incluent les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Une autre façon de regarder le comportement des clientèles étudiantes est de comparer la proportion occupée par chacun des secteurs respectifs, soit le général et le professionnel entre 1982-83 et 1985-1986. Le tableau 58 et les graphiques qui suivent illustrent de façon éloquent le comportement des populations étudiantes pendant cette période.

TABLEAU 58

Proportions en pourcentage, des effectifs scolaires par secteur à l'enseignement régulier
entre 1982-83 et 1985-86 dans chaque commission scolaire
de la région 08 et pour la Province
(en pourcentage)

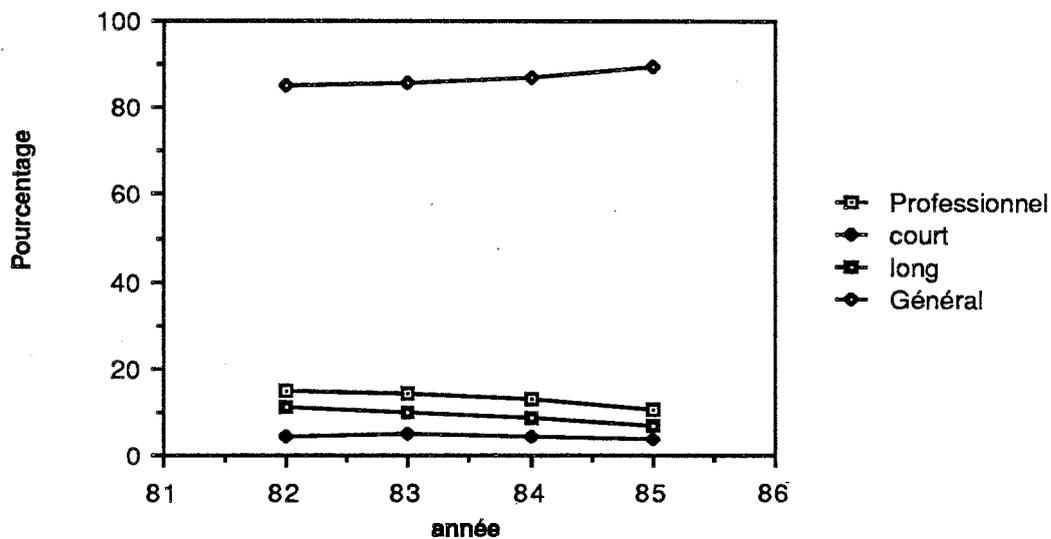
	Secondaire Professionnel	Court	Long	Général
82-83				
Harricana	17,8	6,4	11,3	82,3
Rouyn-Noranda	15,5	3,1	12,4	84,5
Abitibi	19,1	3,1	16,0	80,9
Lac Témiscamingue	10,2	4,9	5,3	89,8
La Vérendrye	14,6	5,1	9,5	85,4
Région 08	15,9	4,6	11,3	84,1
Province	16,6	3,9	12,7	83,4
83-84				
Harricana	15,6	6,1	9,3	84,4
Rouyn-Noranda	14,8	2,9	11,9	85,2
Abitibi	16,7	3,9	12,8	83,3
Lac Témiscamingue	10,7	5,5	5	89,3
La Vérendrye	12,6	4,9	7,7	87,4
Région 08	14,3	4,6	9,7	85,7
Province	15,1	3,7	11,4	84,9
84-85				
Harricana	12,6	5,9	6,7	87,4
Rouyn-Noranda	12,1	2,2	9,9	87,9
Abitibi	17,3	4,6	12,6	82,7
Lac Témiscamingue	10,5	5,1	5,4	89,5
La Vérendrye	13,8	4,6	9,2	86,2
Région 08	13,3	4,4	8,9	86,7
Province	14,2	3,7	10,6	85,6
85-86				
Harricana	11,7	5,4	6,3	88,3
Rouyn-Noranda	9,4	2,1	7,3	90,6
Abitibi	13,1	4,4	8,8	86,9
Lac Témiscamingue	9,2	4,2	5,0	90,8
La Vérendrye	11,6	4,0	7,6	88,4
Région 08	11,1	4,0	7,1	88,9
Province	12,0	3,5	8,5	88,0

Source: Les données pour la CSRLV proviennent de la Commission Scolaire La Vérendrye et concernent l'ensemble de la clientèle inscrite.

Ainsi, on observe pour l'ensemble des cinq commissions scolaires de la région (figure 4) une augmentation graduelle de la proportion de la clientèle au secteur général: 84,1 % des élèves sont au secteur général en 1982-83 alors qu'ils représentent 88,9 % de la clientèle du secondaire en 1985-86.

FIGURE 4

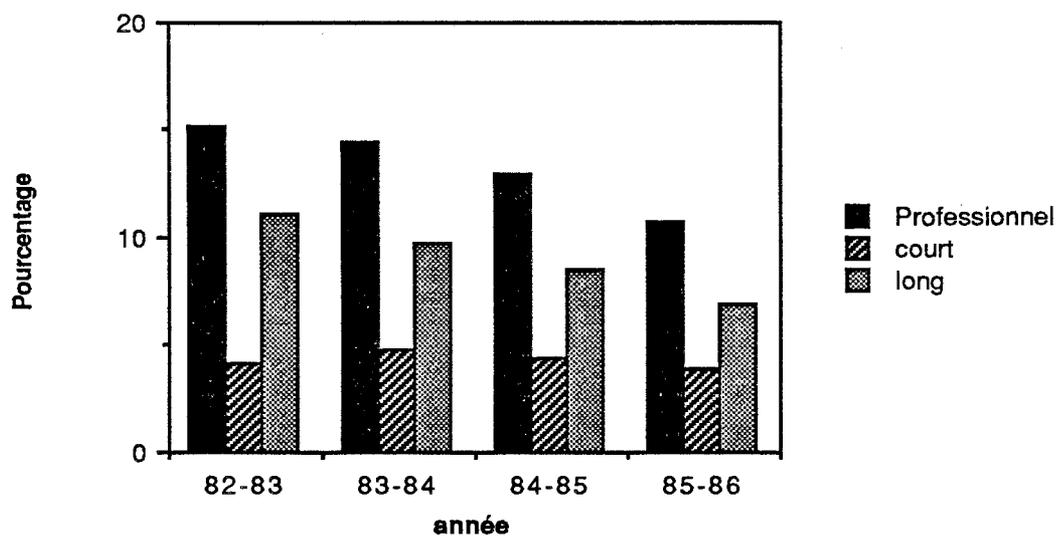
Comparaison de la proportion relative des divers secteurs de l'enseignement régulier entre 1982-83 et 1985-86 pour l'ensemble des cinq commissions scolaires considérées



Cette augmentation de la proportion des élèves au général se fait au dépend de la clientèle du secteur professionnel long comme l'illustre la figure 5. Ainsi, 11,3 % des élèves sont au professionnel long en 1982-83 contre 7,1 % en 1985-86. La proportion de la clientèle du professionnel court demeure plutôt stable passant de 4,6 % en 1982-83 à 4,0 % en 1985-86.

FIGURE 5

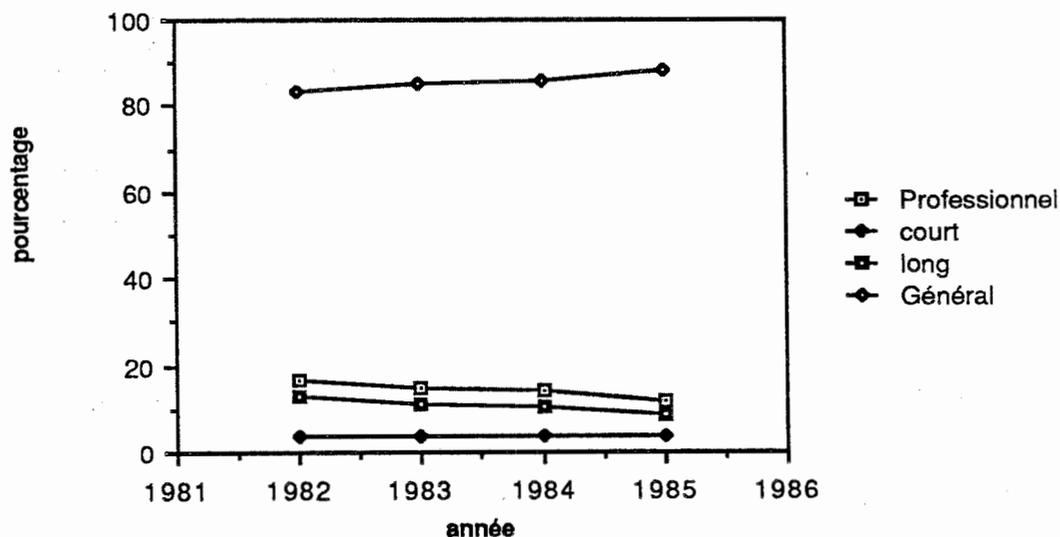
Histogramme illustrant la proportion des programmes court et long du secondaire professionnel pour l'ensemble des cinq commissions scolaires, entre 1982-83 et 1985-86



Le comportement des populations étudiantes au niveau régional ne diffère pas de ceux suivit au niveau de la Province comme l'illustre la figure 6. Les tendances sont les mêmes et les écarts de pourcentage entre la Province et la région sont faibles et constants durant cette période. Au niveau provincial, il y a un peu plus d'élèves au secteur professionnel que dans la région et donc un peu moins au secteur général comparativement à la région.

FIGURE 6

Comparaison de la proportion relative des divers secteurs
de l'enseignement régulier entre 1982-85 et 1985-86
pour la province de Québec



La Commission Scolaire Régionale La Vérendrye suit de très près la moyenne régionale pour les années 1984-85 et 1985-86. Sa clientèle est légèrement plus inférieure au secteur général (0,4 % d'écart en 1985-86) et donc légèrement plus supérieure au secteur professionnel que la moyenne régionale.

4. La fréquentation scolaire et la probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire

En 1984-85, 47 % des personnes âgées entre 15 et 19 ans étaient à l'école secondaire contre 44,1 % pour le Québec. En Abitibi-Témiscamingue, seulement 13 % de ce groupe d'âge étudiait au collégial contre 22,1 % pour le Québec.

TABLEAU 59

Fréquentation scolaire au secondaire et au collégial en 1984-1985
(en pourcentage)

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	15-19 ans	20-24 ans	15-19 ans	20-24 ans
Secondaire	47		44,1	
Collégial	13	3,2	22,1	5,1
TOTAL	60	3,2	66,2	5,1

Source: Bureau de la statistique du Québec, Portrait des jeunes par région, les 15-29 ans, pages 20 et 22.

De plus, comme on le remarque dans le tableau 59, un pourcentage moins élevé de la population des 15-19 ans en Abitibi-Témiscamingue se retrouve aux études, soit 60 % pour la région contre 66,2 % pour le Québec.

Une tendance générale se dessine actuellement au Québec favorisant une accession massive au diplôme du secondaire régulier. Depuis 1972, la probabilité d'obtenir un diplôme secondaire à l'enseignement régulier s'est accrue constamment pour atteindre en 1985-1986, 71,1 %.

L'Abitibi-Témiscamingue suit cette même tendance comme le démontre le tableau suivant.

TABLEAU 60

Probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire
(en pourcentage)

Obtenir un diplôme	1976		1979		1981		1983		1986
	A.-T.	Qué.	A.-T.	Qué.	A.-T.	Qué.	A.-T.	Qué.	Qué.*
Général	28,1	42,8	29,9	49,3	37,1	48,7	42,7	54,4	
Professionnel long	6,4	9,2	7,3	11,4	9,2	11,7	12,0	12,4	
Professionnel court	3,2	2,0	3,7	3,0	3,7	3,3	4,5	3,7	
TOTAL	37,7	53,9	40,9	58,7	50,0	63,7	59,2	70,5	71,1

Source: Compilation spéciale, ministère de l'Éducation, DGRP.

*Source: Statistiques de l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire au Québec, MEQ, août 1986.

En Abitibi-Témiscamingue, la probabilité d'obtenir un diplôme secondaire est passé de 37,7 % en 76 à 59,2 % en 1983, ce qui équivaut à une variation de 21,5 %. Au Québec, la variation entre 76 et 83 est de 16,6 %. Pour le diplôme de l'enseignement général, la probabilité d'obtenir un diplôme est passée pour la région de 28,1 % à 42,7 %. Donc, de plus en plus de jeunes ont tendance à terminer un secondaire général avant d'aller au professionnel ou au collégial. La probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire professionnel en Abitibi-Témiscamingue (12 % en 1983) tend à rejoindre de plus en plus celle du Québec (12,4 en 1983). Pour le professionnel court, la région offrait toujours en 1983 une plus forte probabilité qu'au Québec pour l'obtention du diplôme. De plus, en ce qui concerne l'accès aux études collégiales, la probabilité pour un individu en 1983 d'y accéder à temps plein était de 37,1 % pour l'Abitibi-Témiscamingue, comparativement à 52,3 % pour l'ensemble du Québec. En 1985-1986, cette probabilité se chiffrait pour le Québec à 65 %.

5. L'évolution des clientèles par option professionnelle

Comme souligné précédemment, l'ensemble du secteur professionnel a connu une baisse importante de ses effectifs depuis les dix dernières années. Baisse plus importante que celle de l'ensemble des effectifs du secondaire et du secteur général. Au professionnel, c'est le professionnel long qui subit le plus les effets de cette tendance. Cependant, il existe des différences de comportement entre chacune des options tant au professionnel long qu'au professionnel court.

5.1 Les clientèles par option professionnelle pour la Province de Québec (voir tableau 55)

5.1.1 Le professionnel long

La variation entre 1976-76 et 1985-86 des effectifs scolaires est de -59 %.

Pendant cette période, quatre options ont connu des baisses d'effectifs de 70 % et plus, soient:

- Arts appliqués -80 %;
- Commerce et secrétariat -77 %;
- Couture et habillement -71 %;
- Dessin technique -70 %

Quelques options ont également varié de la même façon que l'ensemble du secondaire soit autour de -35,6 %. Il s'agit des options:

- Agrotechnique -36 %
- Foresterie -40 %
- Équipement motorisé -40 %

Deux options ont enregistré des augmentations de leurs clientèles, soient:

- Alimentation +15 %;
- Soins esthétiques +22 %.

En ce qui concerne la clientèle du commerce et secrétariat, la baisse très importante de ses effectifs explique en grande partie la baisse de l'ensemble du secteur professionnel. En effet, la totalité de la clientèle du professionnel long, 33 180 élèves en 1985-86, n'équivaut même pas à celle qui était inscrite en 1975-76 au commerce-secrétariat du professionnel long, soit 36 572 élèves.

5.1.2 Le professionnel court

Pendant la même période, soit de 1975-76 à 1985-86, la clientèle du professionnel court connaissait une baisse de clientèle se rapprochant plus de celle de l'ensemble de l'ordre secondaire, soit 38,2 % au professionnel court contre 35,6 % pour le total du secondaire.

Ceci se reflète au niveau de chacune des options de ce secteur. Ainsi cinq secteurs connaissent une baisse de clientèle variant entre 30 % et 40 %, soient:

Foresterie	-36,0 %
Meubles et construction	-40,0 %;
Équipement motorisé	-33,0 %
Commerce et secrétariat	-39,4 %
Imprimerie	-30,0 %.

Trois options connaissent des baisses se situant près de 60 %, soient:

Agrotechnique	-59 %;
Couture et habillement	-62 %;
Protection et service du bâtiment	-63 %.

Enfin, deux options connaissent des variations nulles ou positives:

Soins esthétiques	+52 %
Alimentation	-0,04 %

5.2 Les clientèles par option professionnelle pour la région 08 et la CSRLV

Pendant la période comprise entre 1982-83 et 1985-86, le secteur professionnel de la région 08 connaît une baisse de clientèle de l'ordre de 41 % comparativement à 36 % pour la Province. Comme nous l'avons montré au point précédent, il existe des variations entre les options professionnelles.

5.2.1 Le professionnel long dans les commissions scolaires de la région 08

Au professionnel long, quatre options connaissent des variations négatives de leurs effectifs supérieures à 60 %.

Il s'agit de:

Couture et habillement	-87 %
Mécanique	-70 %
Commerce et secrétariat	-63 %
Foresterie	-60 %

Une seule option voit sa clientèle augmenter et il s'agit de soins esthétiques avec 17 % de variation.

5.2.2 Le professionnel court dans les commissions scolaires de la région 08

Les variations dans ce secteur sont moins importantes. Ainsi, on ne retrouve que 2 options ayant des variations négatives de leur clientèle supérieure à 40 %.

Il s'agit de:

Mécanique	-60 %
Protection et service du bâtiment	-41 %

Une seule option voit sa clientèle augmenter, l'alimentation avec +0,03 % de variation.

Dans l'ensemble, le professionnel court présente un profil plus constant que le professionnel long.

5.3 Les options au professionnel court et long dans chaque commission scolaire de la région 08

5.3.1 Commission Scolaire Régionale La Vérendrye

Les données sur les populations étudiantes par option au secteur professionnel à la CSRLV varient selon la source considérée, soit la Direction générale de la recherche et de la prospective (DGRP) du MEQ, la DRAT du ministère de l'Éducation et la CSRLV. Le tableau 61 illustre ces variations.

Pour les fins de cette étude, les données de la CSRLV pour les années 1982-1983 et 1983-1984 et de la DRAT pour 1984-1985, 1985-1986 et 1986-1987 ont été utilisées.

Entre 1982-1983 et 1986-1987, la CSRLV enregistre une variation de l'ordre de -37 % de sa clientèle au secteur professionnel. Cette variation est principalement liée à une baisse de clientèle au secteur professionnel long (44 %).

TABLEAU 61

Comparaison des données sur les populations étudiantes selon la source considérée
(en pourcentage)

	COMPARAISON DES DONNÉES SUR LES POPULATIONS ÉTUDIANTES SELON LA SOURCE CONSIDÉRÉE (DRAT, MEO, CSRLV)												% variation entre 84-85 et 86-87			
	1982-83			1983-84			1984-85			1985-86				1986-87		
	DRAT	MEO	CSRLV	DRAT	MEO	CSRLV	DRAT	MEO	CSRLV	DRAT	MEO	CSRLV	DRAT	MEO	CSRLV	
MEUBLE ET CONSTRUCTION	22	22		13	13		29	28		41	33		33			13.79
PC	22	22		13	13		16	16		18	16		28			75.00
PL							13	12		23	17		5			-61.54
ELECTROTECHNIQUE	21	15		16	11		26	21		21	17		32			23.08
PC																
PL	21	15		16	11		26	21		21	17		32			23.08
HYDROTHERMIE	24	24		18	17		56	55		45	43		40			-28.57
PC	24	24		18	17		56	55		45	43		30			-46.43
PL													10			
EQUIPEMENT MOTORISÉ	80	75		54	39		75	57		59	47		51			-32.00
PC	31	31		37	37		26	26		23	23		28			7.69
PL	49	44		17	2		49	31		36	24		23			-53.06
ALIMENTATION	13	13		11	11		39	38		30	27		31			-20.51
PC	13	13		11	11		39	38		30	27		31			-20.51
PL																
SOINS ESTHÉTIQUES	39	33		27	20		62	40		55	40		58			-6.45
PC																
PL	39	33		27	20		62	40		55	40		58			-6.45
COMMERCE ET SECRÉTARIAT	132	123		50	48		129	112		76	78		35			-72.87
PC																
PL	132	123		50	48		129	112		76	78		35			-72.87
GRAND TOTAL	331	305	444	189	159	370	416	351	417	327	285	333	280	279		-32.69
grand total PC	90	90	154	79	78	144	137	135	138	116	109	116	117	116		-14.60
grand total PL	256	225	290	110	81	226	279	216	279	204	176	217	163	163		-41.58

5.3.1.1 Professionnel long

Le secteur meuble et construction voit la redistribution de sa clientèle du professionnel long vers le professionnel court.

La clientèle du secteur électrotechnique connaît une augmentation de clientèle entre 84-85 et 86-87. Ce secteur regroupe une trentaine d'élèves.

En 86-87, 10 élèves se sont inscrits au professionnel long, secteur hydrothermie. Par ailleurs, ce secteur est à la baisse au professionnel court.

Le secteur équipement motorisé connaît une baisse importante au professionnel long (49 élèves en 84-85 et 23 élèves en 86-87).

Les soins esthétiques ont une clientèle stable de l'ordre de 60 élèves. Cette clientèle est en augmentation au niveau provincial (22 % entre 1975-1976 et 1985-1986) et régional (17 % entre 1982-1983 et 1985-1986).

Le secteur commerce et secrétariat, longtemps le plus important en terme du nombre d'élèves, connaît une baisse drastique de sa clientèle (73 % entre 1984-1985 et 1986-1987). Ce phénomène est du même ordre que celui rencontré au niveau provincial et régional.

5.3.1.2 Professionnel court

La baisse de clientèle au professionnel court est du même ordre que celle rencontrée au secondaire. Ceci se reflète pour les divers secteurs où sont offerts de la formation professionnelle de niveau professionnel court.

Entre 1984-1985 et 1986-1987, trois secteurs sur quatre connaissent une stabilisation ou une augmentation de leur clientèle, soit meuble et construction, équipement motorisé et alimentation. L'hydrothermie est à la baisse entre 1984-1985 et 1986-1987 avec -46 % de variation. Au niveau régional, la variation enregistrée entre 1982-1983 et 1985-1986 est de -15 %.

5.3.2 Commission Scolaire Lac Témiscamingue

5.3.2.1 Le professionnel long

Sur les cinq options offertes, une seule regroupe plus de 20 étudiants, soit commerce-secrétariat. Toutes les options sont en diminution constante de clientèle entre 1982-83 et 1985-86.

5.3.2.2 Le professionnel court

Au professionnel court, trois options sont offertes. Une seule regroupe plus de 20 élèves en 85-86. L'option équipement motorisé regroupe d'ailleurs, avec ses 43 élèves sur 62 au total en 85-86, la majorité de la clientèle au professionnel court. La clientèle pour cette option est plutôt stable.

5.3.3 Commission Scolaire Rouyn-Noranda

5.3.3.1 Le professionnel long

En 1985-86, cinq options sur dix, soient: service de la santé, meuble et construction, hydrothermie, mécanique, couture et habillement présentent de sérieux problèmes de clientèle. Ces dernières varient entre 0 et 6 élèves. De plus, comme pour la région 08, l'option commerce et secrétariat montre un recul de plus de 62 % de ses effectifs entre 82-83 et 85-86.

L'électrotechnique a une clientèle stable et représente 37 % des effectifs du secteur professionnel long. Les soins esthétiques ont connu une augmentation importante entre 82-83 et 85-86 de l'ordre de 35 % ce qui est le double de l'augmentation au niveau régional (17 %).

5.3.3.2 Le professionnel court

L'ensemble des quatre options offertes, soit meuble et construction, hydrothermie, mécanique et alimentation, sont en diminution de clientèle et de celles-ci seule l'hydrothermie regroupe en 1985-86 plus de 20 élèves (33). Le secteur alimentation connaît une baisse de 36 % comparativement à +0,03 % pour la région 08 entre 1982-83 et 1985-86.

5.3.4 Commission Scolaire Abitibi

5.3.4.1 Le professionnel long

En 1985-86, quatre options ont moins de 20 élèves au total, soit meuble et construction, électrotechnique, hydrothermie et soins esthétiques. Entre 1982-83 et 1985-86, le secteur alimentation connaît une baisse de 60 % comparativement au -27 % régional. De même, les soins esthétiques enregistrent une variation négative de 45 % comparé à +17 % dans la région pour la même période.

5.3.4.2 Le professionnel court

Les options hydrothermie, équipement motorisé et alimentation ont une clientèle stable d'année en année et qui tourne aux environs de 30 étudiants/année par option.

5.3.5 Commission Scolaire Régionale Harricana

5.3.5.1 Le professionnel long

Neuf options étaient offertes par la commission scolaire en 1982-1983. Maintenant, en 1985-86, seulement six options ont suffisamment de clientèle pour être offertes. Deux d'entre elles, mécanique et électrotechnique ont moins de 20 élèves. Trois secteurs présentent une clientèle stable ou sont en augmentation, ce sont les services de la santé (+30 %, entre 82-83 et 85-86), équipement motorisé (± 0 %), et hydrothermie (+9 %, entre 1982-83 et 1985-86). C'est le secteur hydrothermie qui regroupe la majorité des élèves du professionnel long avec 40 % de la clientèle en 85-86. L'option foresterie, offerte seulement dans cette commission scolaire, a perdu 60 % de ses effectifs entre 1982-83 et 85-86.

5.3.5.2 Le professionnel court

Six options sont offertes dont trois regroupent plus de 20 élèves en 1985-86, soient alimentation, meuble et construction et équipement motorisé. Les effectifs sont en décroissance dans tous les secteurs sauf pour alimentation. Celle-ci a connu une augmentation de plus de 33 % entre 1982-83 et 1985-86 comparativement à 0,03 % pour la région 08.

6. La mobilité des effectifs scolaires entre les commissions scolaires de la région 08 et de la Province

Les tableaux 62 et 63 illustrent les mouvements des effectifs vers les autres commissions scolaires ou vers la CSRLV elle-même.

Sur une période de 5 ans, entre 1981 et 1986, plus de 355 élèves provenant de la CSRLV ont étudié dans d'autres commissions scolaires. Pendant la même période, 285 élèves sont venus étudier à la CSRLV.

TABLEAU 62

Élèves de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye
ayant suivi un cours de formation professionnelle
en dehors de son territoire (1981-82 à 1985-86)

Options Commission Scolaire	Années					Total partiel	Total général
	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86		
1 Machinerie lourde							8
C.S. Abitibi		2	2	2	1	7	
C.S. Pierre Neveu			1			1	
C.S. de l'Estrie				1		1	
2 Cuisine professionnelle							21
C.S. Abitibi	2	5	2	3	3	15	
Institut d'hôtellerie		1	1	1	1	4	
C.S. Blainville				1		1	
Deux-Montagnes					1	2	
3 Agent de conservation							2
C.S. Chauveau	1					1	
C.S. Pierre Neveu			1			1	
4 Mécanique auto							19
C.S. Chomedey de Laval	2	2	1	1	1	4	
C.S. Harricana	1					3	
C.S. Outaouais				1		1	
C.S. Blainville						1	
Deux-Montagne							
Inst. Technique Aviron				2		2	
C.S. Prot. Montréal				1	1	2	
C.S. Western Quebec				1	3	4	
C.S. Abitibi					1	1	
C.S. Vaudreuil Sorel		1				1	
5 Imprimerie							6
C.S. Chomedey de Laval	1					1	
C.S. Outaouais				1		1	
C.E.C.M. (Montréal)			1	2	1	3	
6 Dessin technique							9
C.S. Chomedey de Laval	1	1				2	
C.S. Louis Fréchette	1					1	
C.S. Tilly	1					1	
C.E.C.M. (Montréal)			2		3	5	
7 Mécanique diesel							41
C.S. Harricana	10	11	7	2	4	34	
C.S. Vieilles Forges	1					1	
C.S. Estrie			1			1	
C.S. Abitibi				1	3	4	
C.S. Pierre Neveu					1	1	
8 Infirmière auxiliaire							17
C.S. Harricana	7	4	3	2		16	
C.S. Outaouais	1					1	
9 Foresterie							17
C.S. Harricana	2	4	4	6	1	17	
10 Meubles et construction							8
C.S. Harricana	4	1	2			7	
C.S. Estrie					1	1	
11 Fabrication métallique							9
C.S. Harricana	2	3	1			6	
C.S. Rouyn-Noranda		1	2			3	

Source: Compilations de la CRSLV.

TABLEAU 62 (suite)

Options Commission Scolaire						Total partiel	Total général
	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86		
12 Machiniste général							10
C.S. Harricana	2	2	2	1	1	8	
C.S. Outaouais			1			1	
C.S. Estrie					1	1	
13 Esthétique							10
C.S. Henri-Bourassa	1					1	
C.S. Tilly						1	
C.S. Ste-Croix		1				1	
C.S. Chomedey de Laval			1	1		2	
C.S. Outaouais			1		1	2	
C.E.C.Q. (Québec)			1			1	
C.S. Rouyn-Noranda					2	2	
14 Mécanique gén. (Véhicules légers)							2
C.S. Honoré Mercier	1					1	
C.S. de la Mauricie					1	1	
15 Outilleur							1
C.S. Jérôme Le Royer	1					1	
16 Mécanique du bâtiment							2
C.S. La pointe	2					2	
17 Confection, vente et mode							1
C.S. de l'Estrie	1					1	
18 Hydrothermie							8
C.S. de l'Estrie	1					1	
C.S. Harricana		1	3			4	
C.S. Rouyn-Noranda		1	1			2	
C.S. Prof. (Montréal)				1		1	
19 Opérateur en informatique							17
C.S. de l'Estrie	1					1	
C.S. Orléans	2					2	
C.E.C.Q. (Québec)	1			1		2	
C.S. Tilly	1					1	
C.S. Chomedey de Laval		1				1	
C.S. Laureval			1			1	
C.S. Milles Iles			2	3		5	
C.S. Abitibi				1	2	3	
C.E.C.M. (Montréal)					1	1	
20 Reliure							1
C.E.C.M. (Montréal)	1					1	
21 Électricien d'entretien							7
C.S.R. Outaouais	2		3			5	
C.S. St-Jérôme	2					2	
22 Auxiliaire commercial							1
C.S. Outaouais	1					1	
23 Mécanicien de véhicule commercial							7
C.E.C.Q. (Québec)	1	3				4	
C.S. Vaudreuil-Soulanges		1				1	
C.S. Vieilles Forges			2			2	

TABLEAU 62 (suite)

Options Commission Scolaire						Total partiel	Total général
	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86		
24 Coiffure pour dames							12
C.S. Rouyn-Noranda	4			1	1	6	
C.S. St-Jérôme		1	2	1		4	
C.S. Blainville Deux-Montagnes			1			1	
C.S. Les Ecoles				1		1	
25 Aménagement d'intérieur							2
C.S. Tilly	1		1			2	
26 Électricité							15
C.S. Prot. Western	4		2			6	
C.S. Vaudreuil-Soulanges		8				8	
C.E. Prot. Montréal			1			1	
27 Soudage							38
C.S. Abitibi		2		4	2	8	
C.S. Harricana		4	6	6		16	
C.S. Rouyn-Noranda		3	1	4		8	
C.S. Vaudreuil-Soulange		1		1	1	3	
C.S. Western Québec			2	1		3	
C.S. Honoré Mercier						1	
28 Plomberie-Chauffage							1
C.S. Chambly	1					1	
29 Travailleur de la construction							3
C.S. Harricana		2				2	
C.S. Abitibi			1			1	
30 Dépanneur d'app. électrodomestique							8
C.S. Harricana		1	1			2	
C.S. Rouyn-Noranda		2	2			4	
C.S. Outaouais			1			1	
C.S. Prot. Montréal				1		1	
31 Équipement motorisé							4
C.S. Harricana		3				3	
C.S. St-Jérôme				1		1	
32 Opérateur de perforatrice							2
C.S. Jean Talon		2				2	
33 Commis de bureau							2
C.S. Harricana		2				2	
34 Débosselage							1
C.S. Lac Témiscamingue		1				1	
35 Réceptionniste-téléphoniste							1
C.E.C.Q. (Québec)		1	1			2	
36 Commis-comptable							3
C.S. Rouyn-Noranda		2				2	
37 Secrétaire de service							2
C.S. Rouyn-Noranda		2				2	
38 Dessinateur en architecture							1
C.S. Tilly		1				1	
39 Garde-Forêtier							8
C.S. Harricana			2	3	3	8	

TABLEAU 62 (suite)

Options Commission Scolaire						Total partiel	Total général
	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86		
40 Service de restaurant Institut d'hôtellerie			1	2	2	5	5
41 Horticulture C.E.C.M. (Montréal)			1			1	1
42 Concentration musique C.E.C.M. (Montréal)			1	1		2	2
43 Auxiliaire en alimentation C.S. Outaouais			1			1	1
44 Conducteur de camion lourd C.S. St-Jérôme			1			1	1
45 Mécanicien d'entretien C.S. Western (Québec) C.S. Harricana			1		1	1 1	2
46 Agro-technique C.S. Yamasca			1	1		2	2
47 Classeur-mesureur C.S. Chauveau				1		1	1
48 Électricien de construction C.S. Harricana				1		1	1
49 Électrosystème automatisé C.S. Meilleur C.S. Rouyn-Noranda				1	4	1 4	5
50 Auxiliaire en restauration C.S. Rouyn-Noranda				1		1	1
51 Mécanicien en réfrigération C.S. Chambly					1	1	1
52 Électronicien C.S. Meilleur C.S. Prot. de Montréal					1 1		2
53 Mécanicien de machine de bureau C.S. Tilly					1	1	1
54 Menuiserie C.S. Western Québec					1	1	1
TOTAL	69	84	80	68	54	355	355

TABLEAU 63

Élèves hors-territoire ayant étudié à
la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye
(1981-82 à 1985-86)

Option Commission Scolaire	Années					Total partiel	Total général
	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86		
1 Secrétaire médicale							39
C.S. Abitibi	11					11	
C.S. Chapais-Chibougamau	2	1		4	3	3	
C.S. Harricana	5	2	1			15	
C.S. Rouyn-Noranda	1	2	1	1		5	
C.S. Lac Témiscamingue	2				3	5	
2 Secrétaire sténo-dactylo							5
C.S. Abitibi	1					1	
C.S. Harricana				2	1	3	
C.S. Joutel-Matagami					1	1	
3 Soins esthétiques							84
C.S. Abitibi	7	2				9	
C.S. Harricana	9	12	9	8	14	52	
C.S. Lac Témiscamingue	4	4	9	2	2	21	
C.S. Chapais-Chibougamau				1		1	
C.S. Joutel-Matagami					1	1	
4 Secrétaire juridique							41
C.S. Abitibi	2	2				4	
C.S. Chapais-Chibougamau	1			1		2	
C.S. Harricana	3	5	5	6	1	20	
C.S. Rouyn-Noranda	2	4	1	1		8	
C.S. Lac Témiscamingue	2		2	3		7	
5 Carrosserie							10
C.S. Abitibi	1					1	
C.S. Harricana	1	1				2	
C.S. Rouyn-Noranda	2	3		1		6	
C.S. Pierre Neveu				1		1	
6 Mécanique auto							8
C.S. Abitibi	1					1	
C.S. Lac Témiscamingue	1	1				2	
C.S. Chapais-Chibougamau			1			1	
C.S. Rouyn-Noranda			1			1	
C.S. Harricana					3	3	
7 Commis-comptable							29
C.S. Harricana	5	6	6	11		28	
C.S. Chapais-Chibougamau					1	1	
8 Auxiliaire en alimentation							4
C.S. Harricana	1				1	2	
C.S. L'Estrie			1	1		2	
9 Hydrothermie							3
C.S. Lac Témiscamingue	1					1	
C.S. Harricana					1	1	
C.S. Joutel-Matagami				1		1	

Source: Compilations de la CSRLV.

TABLEAU 63 (suite)

Options Commission Scolaire	Années					Total partiel	Total général
	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86		
10 Coiffure pour dames							33
C.S. Abitibi		1	1	1	1	4	
C.S. Harricana		7	9	3	3	22	
C.S. Lac Témiscamingue		2	1	2		5	
C.S. Joutel-Matagami					2	2	
11 Menuisier d'atelier							2
C.S. Chapais-Chibougamau		1	1			2	
12 Électricien de construction							2
C.S. Harricana		1				1	
C.S. Lac Témiscamingue			1			1	
13 Soudage au gaz et électricité							3
C.S. Lac Témiscamingue		1	2			3	
14 Équipement motorisé							3
C.S. Rouyn-Noranda		1	2			3	
15 Mécanicien d'atelier							1
C.S. Harricana			1			1	
16 Vente et distribution de cosmétiques							8
C.S. Abitibi				1		1	
C.S. Harricana				4		4	
C.S. Lac Témiscamingue				3		3	
17 Électrotechnique							4
C.S. Harricana					4	4	
18 Commerce et secrétariat							4
C.S. Harricana					4	4	
19 Meuble et construction							2
C.S. Harricana					2	2	
TOTAL	65	59	55	58	48	285	285

Si l'on fait le bilan des mouvements inter-commissions scolaires pour chacune des années, celui-ci est négatif mais tend à s'amenuiser d'année en année. Ainsi, la CSRLV recevait en 1985-86 presque autant d'élèves qu'elle en perdait au profit de d'autres commissions scolaires. Le tableau 64, résume cette tendance. De plus, si l'on ne tient compte que des élèves de la région 08, la CSRLV reçoit plus d'élèves qu'elle n'en perd.

TABLEAU 64

Bilan des mouvements inter-commissions scolaires entre 1981-82 et 1985-86
à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye
(en nombre d'élèves)

Pour le Québec					
	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Élèves vers la CSRLV	65	59	55	58	48
Élèves de la CSRLV vers les autres commissions scolaires	69	84	80	68	54
BILAN	-4	-25	-25	-10	-6
Pour la région 08					
Élèves des autres commissions scolaires de la région 08 vers la CSRLV	63	59	50	56	48
Élèves de la CSRLV vers les autres commissions scolaires de la région 08	34	38	34	33	28
BILAN	+29	+21	+16	+23	+20

Source: Compilations de la CSRLV.

Les options professionnelles qui attirent le plus les élèves du territoire de la CSRLV vers d'autres commissions scolaires sont données par ordre d'importance au tableau 65.

TABLEAU 65

Options les plus souvent choisies par les élèves du territoire de la CSRLV et s'inscrivant dans d'autres commissions scolaires

	Nb d'élèves inscrits dans la région		Nb d'élèves inscrits à l'extérieur de la région	
	1981 à 86	1985-86	1981 à 86	1985-86
	Mécanique diesel	38	7	3
Soudage	32	2	6	1
Cuisine professionnelle	15	3	6	2
Mécanique auto	4	4	15	2
TOTAL	89	16	30	6

Source: Compilations de la CSRLV.

Le tableau 66 donne les options qui attirent le plus les élèves vers la CSRLV.

TABLEAU 66

Les options professionnelles qui attirent le plus les élèves vers la CSRLV

	Nb d'élèves entre 1981 et 1986	Nb d'élèves en 1985-86
Soins esthétiques	84	17
Secrétaire juridique	41	1
Secrétaire médicale	39	6
Coiffure pour dames	33	6
Commis-comptable	29	1
TOTAL	226	31

Source: Compilations de la CSRLV.

Le tableau 67 illustre la provenance des élèves des autres commissions scolaires de la région qui s'inscrivent à la CSRLV.

TABLEAU 67

Provenance des élèves de la région 08 autre que ceux de la CSRLV
et qui s'inscrivent à celle-ci entre 1981-82 et 1985-86

	Nombre d'élèves
Harricana	164
Lac Témiscamingue	48
Abitibi	32
Rouyn-Noranda	23
TOTAL	267

Source: Compilations de la CSRLV.

Le tableau 68 donne la répartition des élèves de La Vérendrye dans les autres commissions scolaire de la région 08 .

TABLEAU 68

Nombre d'élèves provenant du territoire de la CSRLV, entre 1981-82 et 1985-86
et qui se sont inscrits dans d'autres commissions scolaires de la région 08

	Nombre d'élèves
Harricana	129
Abitibi	39
Rouyn-Noranda	35
Lac Témiscamingue	1
TOTAL	204

Source: Compilations de la CSRLV.

Les options à l'extérieur de la région qui attirent le plus les élèves de la CSRLV sont montrées au tableau qui suit.

TABLEAU 69

Options vers lesquelles se dirigent les élèves de la CSRLV
inscrits à l'extérieur de la région 08
entre 1981-82 et 1985-86

	Nombre d'élèves 1981-82 à 1985-86	Nombre d'élèves 1985-86
Électricité	15	0
Opérateur informatique	14	1
Mécanique auto	11	3
Dessin technique	9	3
Esthétique	8	1

Source: Compilations de la CSRLV.

7. Prévisions de clientèle à moyen terme à la CSRLV

Nous avons tenté d'établir ici le plus fidèlement possible une prévision de clientèle pour l'enseignement professionnel à la CSRLV. Une des limites majeures avec laquelle il nous faut composer, c'est la non-disponibilité de données réelles des clientèles scolaires par niveau d'enseignement antérieures à 84-86³⁰. C'est ce qui explique la multiplicité des sources pour les tableaux présentés. Malgré cette limite, nous avons toujours tenté d'associer ensemble des données comparables, et fait les projections avec les variations provinciales appliquées à la CSRLV, en tenant compte du décalage observé depuis plusieurs années.

³⁰ Des données antérieures à 84-85 et portant sur les clientèles par niveau d'enseignement n'ont pu être obtenues en raison de leur inexistence.

Le tableau 70, vous présente l'évolution de la clientèle (temps plein) provinciale par niveau du secondaire en fonction de l'année d'entrée des élèves au secondaire.

TABLEAU 70

Évolution provinciale de la clientèle (temps plein)
par niveau du secondaire en fonction de l'année d'entrée en secondaire I
(en nombre d'élèves)

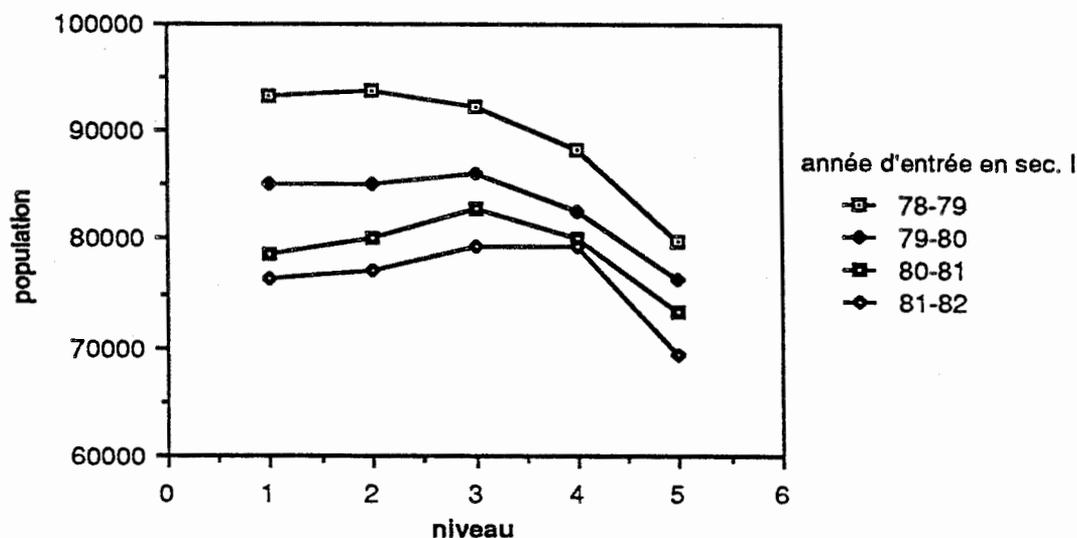
Année d'entrée	secondaire I	secondaire II	secondaire III	secondaire IV	secondaire V
78-79	93 911	93 754	92 200	88 402	79 984
79-80	85 050	85 031	86 024	82 692	76 409
80-81	78 734	80 088	82 969	80 172	73 452
81-82	76 403	77 049	79 289	79 274	69 405

Tiré de: M.E.Q., Déclaration des clientèles scolaires.

La figure 7 vous illustre graphiquement cette évolution.

FIGURE 7

Évolution des populations étudiantes du secondaire dans la Province



Par exemple, des 93 311 élèves commençant un secondaire I en 78-79, seulement 78 984 termineront avec leur secondaire V en 82-83. Les pourcentages de variation de cette évolution vous sont présentés dans le tableau 71.

TABLEAU 71

Pourcentage de variation pour l'évolution de la clientèle provinciale
(temps plein) par niveau du secondaire en fonction
de l'année d'entrée en secondaire I
(en pourcentage)

Année				
d'entrée	sec. I - sec. II	sec. II - sec. III	sec. III - sec. IV	sec. IV - sec. V
78-79	,47	-1,69	-4,30	-10,52
79-80	-,02	1,15	-4,03	-8,22
80-81	1,69	3,47	-3,49	-9,15
81-82	,84	2,83	-,02	-14,22
Moyenne	,75	1,44	-2,96	-10,53

Comme on peut le voir dans ce tableau, de plus en plus de jeunes persèverent dans leurs études. En conséquence, ces derniers ont maintenant tendance à quitter leurs études vers le secondaire IV et V plutôt que vers le secondaire III et IV comme on le constatait auparavant. Pour les besoins de cette étude, nous avons jugé à propos d'établir ici une prévision de clientèle pour l'ensemble du secondaire à la CSRLV à partir de laquelle nous estimerons par la suite selon différents scénarios, la clientèle potentielle de l'enseignement professionnel.

Le tableau 72 a été réalisé avec l'aide de plusieurs types de données. Pour 84-85 à 86-87, ce sont des données réelles obtenues auprès de la DRAT du ministère de l'Éducation. Elles servent donc de point de départ pour les prévisions avancées. Pour les années 87-88 à 90-91, les données en italique ont été calculées à partir de celles des années 84-85 à 86-87, en appliquant les pourcentages de variations provinciales de la clientèle par niveaux présentés au tableau 71. Pour les données en gras, du niveau secondaire I, les entrées sont déduites des prévisions de clientèle selon l'ordre d'enseignement de 1972 à 1990 avancées par le MEQ. Ces prévisions prévoient une augmentation moyenne annuelle de l'ordre de 1,4 % pour la clientèle du secondaire I des années 87-88 à 90-91. Pour les prévisions des niveaux secondaire II à V des années 87-88 à 90-91, nous avons appliqué les mêmes pourcentages de variation que ceux du tableau 71.

correspond au taux provincial observé (tableau 71) et celle de -20 % au taux observé à la CSRLV entre 84-85 et 86-87 (-21 % entre 84-85 et 85-86, -28 % entre 85-86 et 86-87).

TABLEAU 72

Prévisions de clientèle pour l'ensemble du secondaire à la CSRLV
(en nombre d'élèves)

	84-85	85-86	86-87	87-88	88-89	89-90	90-91
Secondaire I	651	583	544	660	669	678	687
Secondaire II	589	566	622	545	660	669	678
Secondaire III	601	614	559	625	545	660	669
Secondaire IV	619	560	505	542	606	528	640
Secondaire V	562	542	457	404 (-20 %)	433 (-20 %)	484 (-20 %)	405 (-20 %)
				454 (-10 %)	488(-10 %)	545 (-10 %)	475 (-10 %)
TOTAL	2998	2809	2635	entre 2776	entre 2913	entre 3019	entre 3079
(Sauf le secondaire VI)				et 2826	et 2968	et 3080	et 3149

En résumé, d'après les prévisions établies au tableau 72, la CSRLV peut espérer avoir une clientèle totale au secondaire variant entre 2 776 et 3 149 pour les années 1987 à 1990. Ces prévisions correspondent bien aux tendances observées au Québec et montrent, à la fois une augmentation de la persévérance des jeunes aux études secondaires et une augmentation momentanée de la population étudiante au secondaire.

Après avoir établi une prévision pour l'ensemble du secondaire à la CSRLV, il nous reste maintenant à projeter sur cette dernière les tendances pressenties pour l'enseignement professionnel. Pour ce faire, nous avons utilisé la technique de l'analyse régression. L'analyse régression nous permet d'étudier dans le cas présent, la liaison pouvant exister entre les deux variables suivantes, soit l'année et le pourcentage de clientèle en formation professionnelle. Une fois la régression établie nous pouvons alors, à partir de cette base, faire des prévisions sur les clientèles potentielles pour les prochaines années.

Trois hypothèses ont servi à étayer nos prévisions. Chacune d'elles, basées sur des tendances possibles, vous sont présentées dans le tableau 73.

Hypothèse 1

La clientèle continue d'afficher les mêmes tendances que ces 10 dernières années, c'est-à-dire qu'elle continue de diminuer de la même façon que ce qui est observé jusqu'en 1986-87, soit avant l'application de la nouvelle politique de formation professionnelle.

Hypothèse 2

On applique à la tendance préalablement observée jusqu'en 1986-87, une diminution importante de clientèle (10,4 % en 86-87 à 6 % en 87-88) telle qu'annoncée par les inscriptions à ce jour en formation professionnelle pour l'année 1987-88.

Hypothèse 3

Cette troisième hypothèse, plus spéculative, est avancée en tenant compte de l'impact des facteurs suivants sur la clientèle actuelle de la formation professionnelle:

- Redécoupage des programmes actuels de formation professionnelle courts et longs en DEP et CEP. Selon les indications obtenues du MEQ à cet égard, très peu de programmes d'études (moins de 22) mèneront à des CEP. La majeure partie des programmes conduiront à des DEP.
- Cette redistribution des programmes amènera une baisse sensible de la clientèle qui se dirigeait jusqu'à maintenant au professionnel court. De même, avec le rehaussement des critères d'admission pour le DEP comparativement au professionnel long, une baisse supplémentaire de la clientèle provenant du professionnel long est également à prévoir.

On applique donc à la tendance observée jusqu'en 1986-87, une diminution importante de clientèle à partir de 1987 (6 % du total de l'ordre secondaire) et une stabilisation en 1990 autour de 5 % du total de l'ordre secondaire pour la clientèle du professionnel.

TABLEAU 73

Pourcentages utilisés pour la formulation des prévisions de clientèle

	Province*	Région 08**	CSRLV***	CSRLV***	CSRLV***
			Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3
1975	17,0	16,0	15,0	15,0	15,0
1978	18,0	17,0	16,0	16,0	16,0
1981	17,0	16,0	15,0	15,0	15,0
1982	16,6	15,9	14,6	14,6	14,6
1983	13,1	14,3	12,6	12,6	12,6
1984	19,2	13,3	13,8	13,8	13,8
1985	12,0	11,1	11,6	11,6	11,6
1986		10,4	10,4	10,4	10,4
1987				6,0	6,0
1988					5,8
1989					5,5
1990					5,0

*Source: Déclaration des clientèles scolaires, MEQ.

**Source: 1982 à 1986: Déclaration des clientèles scolaires, MEQ
1975 à 1981: Données déduites de la tendance provinciale.

***Source: 1982 à 1987: Déclaration des clientèles scolaires, MEQ
1975 à 1981: Données déduites de la tendance provinciale.

A partir des données précédentes et des hypothèses proposées, nous avons effectué des régressions dont les résultats montrent les tendances possibles de la clientèle du secondaire professionnel jusqu'à l'an 2000.

Les figures 8 à 12 montrent visuellement les tendances poursuivies.

FIGURE 8

Prévisions de clientèle, pour la Province, au secondaire professionnel
 exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire

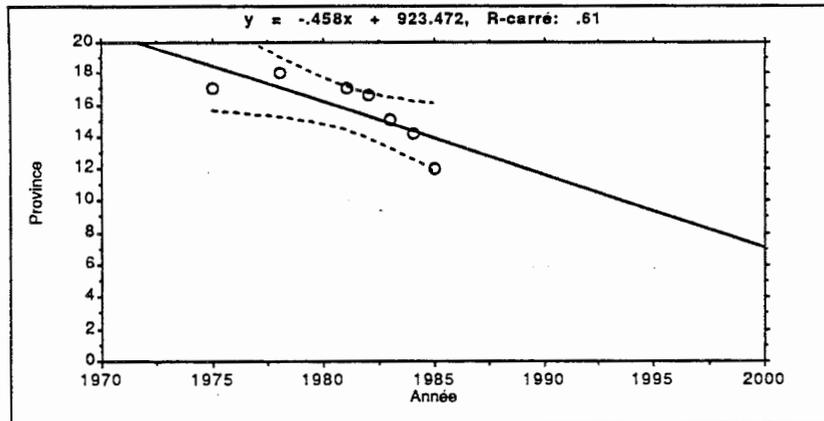


FIGURE 9

Prévisions de clientèle, pour la région 08, au secondaire professionnel
 exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire

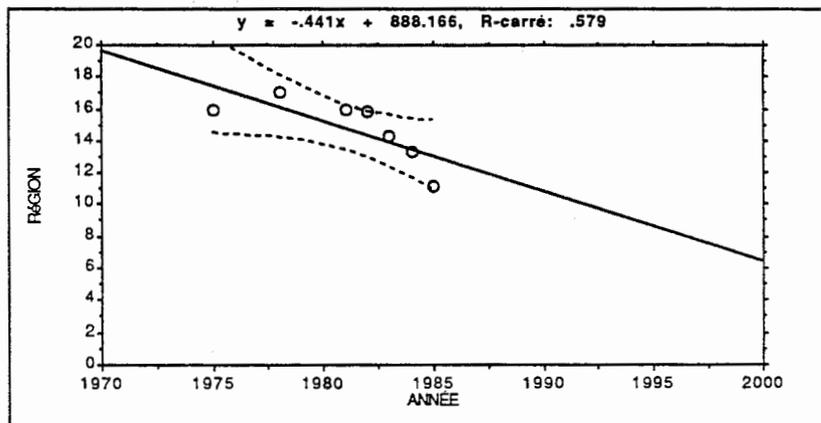


FIGURE 10

Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel selon l'hypothèse 1 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire

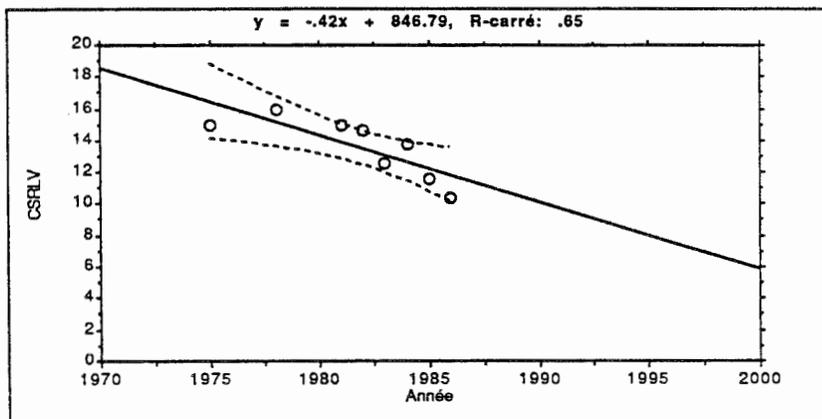


FIGURE 11

Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel selon l'hypothèse 2 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire

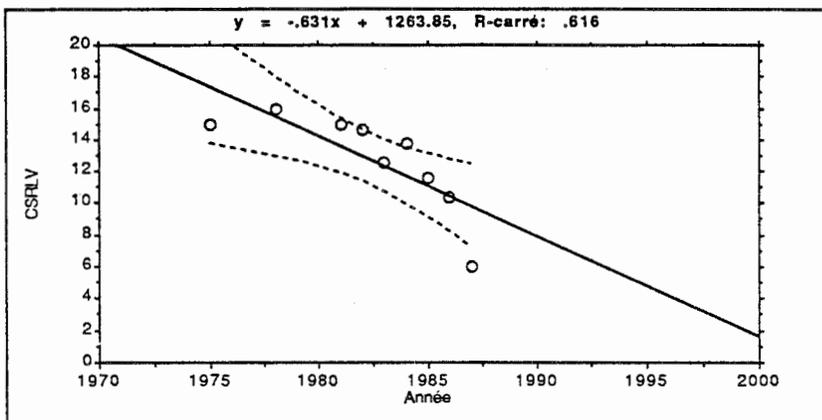
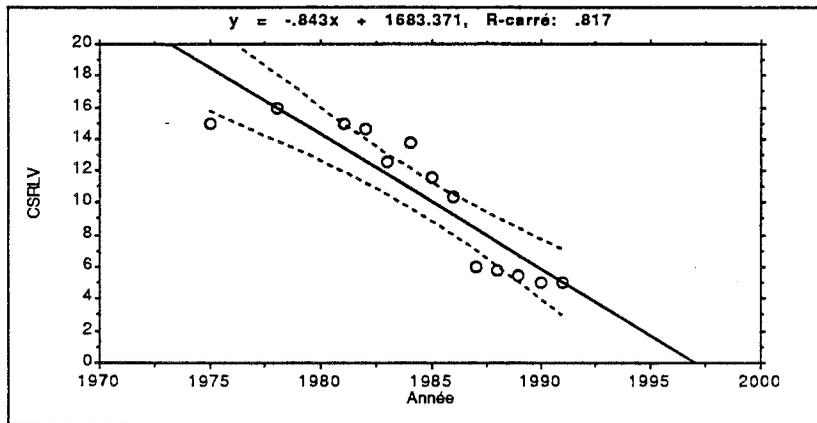


FIGURE 12

Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel selon l'hypothèse 3 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire



Le tableau 74, donne les prévisions de clientèle au secondaire professionnel, pour les quatre prochaines années. Ces prévisions exprimées en pourcentage de l'effectif de l'ordre secondaire, sont le résultat des analyses de régression effectuées pour la Province, la région 08 et la CSRLV (hypothèses 1, 2 et 3).

TABLEAU 74

Clientèle et prévisions de clientèle au professionnel dans la Province,
la région et à la CSRLV pour les années 1985-1990,
exprimées en pourcentage de la clientèle totale de l'ordre secondaire

	Province	Région	CSRLV		
			Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3
	$Y = -.458x + 923.472$	$Y = -.441x + 888.166$	$Y = -.42x + 846.79$	$Y = -.631x + 1263.85$	$Y = .843x + 1683.371$
1985	14,3 %	12,8 %	13,1 %	11,3 %	10,0 %
1986	13,9 %	12,3 %	12,7 %	10,7 %	9,2 %
1987	13,4 %	11,9 %	12,3 %	10,1 %	8,3 %
1988	13,4 %	11,5 %	11,8 %	9,4 %	7,5 %
1989	12,5 %	11,0 %	11,4 %	8,8 %	6,6 %
1990	12,1 %	10,6 %	11,0 %	8,2 %	5,8 %

Les résultats de l'application des pourcentages obtenus pour les trois hypothèses sur la clientèle du secondaire à la CSRLV pour les années à venir donnent les résultats montrés au tableau 75.

TABLEAU 75

Prévisions de clientèle au secondaire professionnel à la CSRLV

	87-88	88-89	89-90	90-91
Hypothèse 1	(12,3 %x2776)=342	(11,8 %x2913)=344	(11,4 %x3019)=344	(11,0 %x3079)=339
Hypothèse 2	(10,1 %x2776)=280	(9,4 %x2913)=274	(8,8 %x3019)=266	(8,2 %x3079)=253
Hypothèse 3	(8,3 %x2776)=230	(7,5 %x2913)=219	(6,6 %x3019)=199	(5,8 %x3079)=179

Pour la suite de l'étude, l'hypothèse 1 ne peut être considérée parce qu'elle excède de beaucoup les données réelles disponibles actuellement. Ainsi, selon cette hypothèse, on compterait plus de 340 élèves entre 1987 et 1991 alors que la situation en 1986-87 indiquait une clientèle inférieure à 280 élèves au professionnel à la CSRLV.

Les hypothèses 2 et 3 sont, malgré ce qu'elles annoncent, plus près de la réalité. On peut donc espérer avoir à la CSRLV entre 230 à 280 élèves en 1987-1988 et entre 179 à 253 élèves en 1990-1991. Ce sont ces dernières données que nous retenons pour la poursuite de l'étude.

Soulignons ici qu'une amélioration du taux de passage du sec. IV vers le sec. V (-20 % à la CSRLV comparativement à -10 % dans la Province) pourrait amener une augmentation de la clientèle potentielle pour la formation professionnelle. En effet, c'est cette clientèle qui est directement concernée par les nouveaux critères d'admission à la formation professionnelle.

8. Constats

Ce chapitre trace le portrait de l'évolution des populations étudiantes du secondaire professionnel au Québec, dans la région 08 et à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye.

Il se dégage en première analyse les constats suivants:

- L'évolution suivie par les populations étudiantes de la CSRLV et de la région 08 est de même nature que celle enregistrée au niveau provincial. Il existe cependant un décalage qui tend à s'amenuiser d'année en année.
- La Province, la région 08 et la CSRLV ont connu une diminution importante de la clientèle au secondaire. Cette diminution étant beaucoup plus marquée au secteur professionnel et plus spécifiquement au professionnel long.
 - La baisse enregistrée au professionnel long, correspond à la hausse de clientèle du secteur général.
 - Le secteur professionnel court présente une clientèle plutôt stable.
 - La répartition de la proportion des clientèles scolaires entre les secteurs général et professionnel s'est modifiée tant au niveau régional et provincial que pour la CSRLV. Il y a moins d'élèves proportionnellement inscrits au secteur professionnel en 1985-86 qu'en 1982-83.

- Parallèlement à cette évolution des clientèles, on enregistrait une augmentation notable de la probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire V général, tant dans la région 08 que dans la Province. La probabilité d'accéder à des études collégiales est, elle aussi, à la hausse tant dans la région que dans la Province.
- Le comportement des clientèles au professionnel suit des tendances différentes selon qu'il s'agisse du professionnel court ou du professionnel long.
 - Le professionnel long enregistre une baisse très marquée de ses effectifs, que ce soit au niveau provincial, régional ou de la CSRLV.
 - Le professionnel court enregistre une baisse légèrement supérieure à celle de l'ensemble du secondaire.
- Certaines options professionnelles ont connu des augmentations de clientèles au niveau provincial, régional et dans une certaine mesure à la CSRLV;
 - au professionnel long, dans la Province: alimentation;
 - au professionnel long, dans la Province, la région 08 et à la CSRLV: soins esthétiques;
 - au professionnel court, dans la Province et la région 08: alimentation.
- La mobilité des effectifs entre les commissions scolaires de la région favorise la CSRLV qui reçoit plus d'élèves qu'elle n'en perd au profit des autres commissions scolaires de la région. Au niveau provincial le bilan est cependant négatif pour la CSRLV mais tend, ces dernières années, à s'équilibrer.
- En 1986-87, la clientèle du secteur professionnel de la CSRLV représente 10,4 % de l'effectif secondaire dont 4,3 % au professionnel court et 6,1 % au professionnel long.
- En 1990-1991, la CSRLV peut espérer avoir une clientèle au secondaire professionnel variant entre 179 et 253 élèves.

CHAPITRE 6

Faisabilité technique

On retrouve dans ce chapitre trois grandes parties. Une de celles-ci porte sur le profil de carrière des enseignants du secteur professionnel ainsi que celui du personnel non-enseignant rattaché de près ou de loin à l'enseignement professionnel. Dans un processus de développement tel que vécu à la CSRLV, il semble évident que les enseignants sont des acteurs importants qui influenceront sur le succès de l'opérationnalisation des recommandations de cette étude. C'est pourquoi nous avons jugé à propos de vous transmettre aussi les perceptions des enseignants face à l'étude actuellement en cours.

Dans la deuxième partie, vous retrouverez un résumé des ressources matérielles actuellement disponibles pour la formation professionnelle à la CSRLV. Cette description nous permettra plus loin d'étayer les priorités de développement que nous proposerons.

La troisième et dernière partie concerne la structure organisationnelle de la CSRLV. Nous y décrivons l'organigramme de la CSRLV. De plus, on y retrouve aussi la description de tâches de chacune des directions de la CSRLV.

1. Les intervenants en formation professionnelle à la CSRLV

Toutes les données concernant le profil de formation et l'expérience de travail des enseignants du secteur professionnel ont été obtenues auprès de la direction de la CSRLV. Elle ont été récoltées entre janvier 87 et avril 87.

1.1 Profil du personnel enseignant

Nous avons cherché à identifier de façon précise le profil de formation des enseignants en discernant leur formation initiale c'est-à-dire avec quelle formation ils ont débuté dans l'enseignement ainsi que la formation qu'ils ont pu acquérir au cours de leur carrière.

Comme on peut le constater dans le tableau suivant, 40 % du personnel enseignant a débuté dans l'enseignement avec ce qu'on a appelé un brevet d'enseignement. Ce brevet est en d'autres mots le permis émis par le MEQ afin de permettre à une personne d'enseigner même si elle ne possède pas de diplôme universitaire. Seulement 10 % du personnel possède au départ un diplôme universitaire.

TABLEAU 76

Formation initiale des enseignants
du secteur professionnel de la CSRLV

No d'identification	Formation de base	Année du diplôme
1	D.S. écon. dom.	1969
2	D.S. écon. dom.	1952
3	D.E.C.	1972
4	D.E.T.	1966
5	D.E.T.	1966
6	Brevet ens.	1985
7	B.E.P.	1978
8	Brevet ens.	1985
9	C.E.P.	1970
10	C.E.P.	1970
11	Brevet ens.	1976
12	C.E.P.	1971
13	D.E.T.	1965
14	D.E.T.	1970
15	Brevet ens.	1984
16	Brevet ens.	1967
17	Brevet ens.	1969
18	Brevet ens.	1983
19	Brevet ens.	1965
20	Brevet ens.	1970
21	B.E.P.	1980
22	Brevet ens.	1967
23	Brevet ens.	1968
24	Brevet ens.	1953
25	D.S. écon. dom.	1966
26	D.S. écon. dom.	1963
27	Cours coif., esthé.	1967
28	Cours coif., esthé.	1980
29	B.E.P.	1981
30	Cours coif., esthé.	1985

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

Par contre, en date de janvier 1987 (tableau 77), près de 60 % du personnel ont soit terminé (50 %) ou complète actuellement (50 %) un diplôme de niveau universitaire.

TABLEAU 77

Dernier diplôme obtenu
Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV

No identification	Dernier diplôme obtenu	Année d'obtention
1	D.S. écon. dom	1969
2	B.E.P.	à compléter
3.	B.E.P.	à compléter
4	B.E.P.	à compléter
5	B.E.P.	à compléter
6	Brevet ens.	1981
7	B.E.P.	1978
8	Brevet ens.	1985
9	C.E.P.	1970
10	C.E.P.	1970
11	Brevet ens.	1976
12	B.E.P.	à compléter
13	D.E.T.	1965
14	B.E.P.	1978
15	C.E.P.	non-déterminé
16	B.E.P.	à compléter
17	B.E.P.	à compléter
18	B.E.P.	à compéter
19	B.E.P.	à compléter
20	B.E.P.	1980
21	B.E.P.	1980
22	B.E.P.	1982
23	B.E.P.	1972
24	B.E.P.	1981
25	D.S. écon. dom.	1966
26	B.E.P.	1979
27	Cours coif., esthé.	1976
28	Cours coif., esthé.	1986
29	B.E.P.	1981
30	Cours coif., esthé.	1985

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

Au niveau de la scolarité, il est difficile à ce niveau d'établir des comparaisons avec la Province puisque les données disponibles ne discriminent pas les enseignants du secteur régulier et du secteur professionnel. Tout de même, si on compare à la moyenne provinciale pour les enseignants du secondaire qui est de 16,4 années de scolarité reconnues pour fin de traitement, c'est-à-dire un premier cycle universitaire, on peut dire que les enseignants du professionnel de la CSRLV sont en assez bonne position avec 60 % de ceux-ci qui possèdent ou terminent actuellement un premier cycle universitaire. Les enseignants du secteur professionnel de la CSRLV possèdent en moyenne 18,3 années d'expérience d'enseignement reconnues pour fin de traitement.

Nous avons aussi pris en considération l'expérience sur le marché du travail. Pour le secteur de l'enseignement professionnel, cette variable est fort importante compte tenu de leur champs d'enseignement. Les enseignants ont acquis en moyenne 5,9 années d'expérience sur le marché du travail avant de débiter leur carrière d'enseignant. La distribution est cependant très inégale entre les enseignants, certains (20 %) n'ayant aucune expérience alors que d'autres (30 %) ont plus de 10 ans d'expérience.

TABLEAU 78

Expérience de travail
Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV

No identification	Fonction sur le marché du travail	Années d'expérience de travail
1		0
2	Serveuse/temps partiel	4
3		0
4	Canadair	2
5	Machiniste	7
6	Secrétaire	7
7	Secrétaire	1
8	Secrétaire	6
9	Menuisier	10
10	Menuisier	10
11	Meuble et construction	10
12	Meuble et construction	5
13	Maintenance	4
14	Électricien, contremaître	5
15	Soudeur (mine)	22
16	Machiniste, soudeur	10
17	Soudeur	1
18	Mécanicien, gér. ser.	16
19	Mécanicien, gér. ser.	10
20	Mécanicien automobile	2
21	Débosselleur	20
22	Mécanique	7
23		0
24		0
25		0
26		0
27	Coiffeuse	10
28	Coiffeuse	3
29	Esthéticienne	2
30	Vente prod. cosmétiques	2

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

Voici la distribution des enseignants selon leur champ d'enseignement. Ce sont dans les secteurs "meuble et construction" et "équipement motorisé" que l'on retrouve la plus grande concentration soit, six enseignants pour chacun. Pour tous les autres secteurs, on retrouve entre 2 et 4 enseignants.

TABLEAU 79
Champs d'enseignement
Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV

No identification	Champs d'enseignement	Années d'expérience en enseignement
1	Économie familiale	17
2	Économie familiale	16
3	Initiation technologie	14
4	Initiation technologie	14
5	Initiation technologie	19
6	Commerce et secrétariat	24
7	Commerce et secrétariat	23
8	Commerce et secrétariat	21
9	Meuble et construction	28
10	Meuble et construction	24
11	Meuble et construction	26
12	Meuble et construction	23
13	Meuble et construction	20
14	Meuble et construction	26
15	Hydrothermie	13
16	Hydrothermie	19
17	Hydrothermie	16
18	Équipement motorisé	18
19	Équipement motorisé	9
20	Équipement motorisé	22
21	Équipement motorisé	30
22	Équipement motorisé	19
23	Équipement motorisé	15
24	Alimentation	14
25	Alimentation	15
26	Économie familiale	23
27	Soins esthétiques	12
28	Soins esthétiques	7
29	Soins esthétiques	21
30	Soins esthétiques	2

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

1.2 Perception du personnel enseignant

Nous vous présentons ici, à titre d'information, les perceptions des enseignants face au développement de l'enseignement professionnel à Val d'Or. Ces données ont été récoltées auprès de 22 enseignants de Val d'Or avec l'aide de la technique du groupe nominal. Cette rencontre s'est tenue le 28 novembre 1986 à la Polyvalente Le Carrefour. La question posée était la suivante:

"Quelles sont les orientations que devrait prendre la formation professionnelle à la CSRLV?"

Voici les huit énoncés qui ont été considérés prioritaires par les participants.

1. Normes spéciales à tous les niveaux pour l'enseignement professionnel (nombre d'élèves, budget, etc...)
2. - Agrandissement Bloc C
 - Centre de formation professionnelle
 - Aménagement fonctionnel des locaux
 - Renouvellement de l'équipement en fonction de la nouvelle technologie
 - etc...
3. Intégration de l'enseignement professionnel avec l'éducation des adultes.
4. Avoir des volumes plus adaptés, plus à date. Matériel didactique.
5. Offrir en option (bloc de 12 périodes) des matières de l'enseignement professionnel à l'intérieur du secondaire régulier (information, exploration) (produire de la clientèle).
6. Revaloriser le secteur de l'enseignement professionnel avec des structures fermes (publicité).
7. Offrir des spécialités qui répondent aux besoins du marché du travail local.

8. Mettre en place des mécanismes de placement des étudiants en collaboration avec les employeurs. Service de recherche d'emploi à l'école. Superviser des stages à la fin des cours pour les étudiants sans travail.

Ces données nous donnent des indications sur la perception des enseignants face au développement de l'enseignement professionnel à Val d'Or.

1.3 Le profil du personnel non-enseignant

Voici quelques données concernant le personnel non-enseignant de la CSRLV. On retrouve 18 personnes affectées à des postes de direction à la CSRLV. Ce personnel possède en moyenne, 12,5³¹ années d'expérience à titre de cadre à la Régionale. En moyenne au Québec, le personnel cadre possède 24,6³² années d'expérience de travail au total.

Pour le personnel professionnel, 25 personnes y sont affectées, possédant en moyenne 8,8³³ années d'expérience à la CSRLV à titre de professionnel non-enseignant.

Le tableau suivant montre la répartition de cette catégorie de personnel.

³¹ Données obtenues auprès de la CSRLV.

³² Direction générale de la recherche et du développement, Statistiques de l'éducation, septembre 1986, page 91.

³³ Données obtenues auprès de la CSRLV.

TABLEAU 80

Répartition du personnel professionnel
non-enseignant à la CSRLV

Corps d'emploi	Nb de personnes
Agent de la gestion	1
Agent de réadaptation	1,5
Analyste en informatique	2
Animateur pastorale et conseiller en éducation	3
Conseiller en mesure et évaluation	1
Conseiller en orientation	3,5
Bibliothécaire	0,5
Conseiller pédagogique	6,6
Conseiller en rééducation	2
Psychologue	1
Spécialiste en moyens	
Techniques d'enseignement	1

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

2. Les ressources matérielles

La CSRLV possède plusieurs équipements affectés à l'enseignement professionnel. Nous présentons ici un sommaire des types d'équipements détenus et de leur valeur approximative. Ces équipements sont énumérés par secteur d'enseignement.

Électrotechnique

La CSRLV possède deux ateliers rattachés au secteur de l'électrotechnique. Un de ceux-ci est spécialisé en électrotechnique et l'autre en électricité de construction. En tout près de 3 760 pieds carrés d'espace de plancher sont disponibles. On évalue approximativement à 121 000 \$ l'équipement actuellement utilisé.

Hydrothermie

Un local spécialisé en soudure générale, en soudure haute pression et soudure au tig - M 16 est actuellement offert à la clientèle. La surface de plancher est d'environ 4 300 pieds carrés. L'équipement est évalué à 41 200 \$.

Équipement motorisé

Les équipements disponibles permettent de dispenser de la formation allant de la mécanique automobile jusqu'à la spécialisation supplémentaire. Près de 7 850 pieds carrés sont disponibles. On évalue l'équipement à 140 000 \$.

Commerce et secrétariat

La CSRLV possède trois ateliers spécialisés pour ce secteur, soit un atelier spécialisé en dactylo, sténo, machine à calculer, mécano et comptabilité. Un autre spécialisé en dactylo et un dernier affecté à l'informatique et au traitement de texte. Au total, 2 700 pieds carrés sont disponibles pour l'enseignement. Le matériel est évalué à 80 000 \$.

Alimentation

Trois locaux sont affectés au secteur de l'alimentation couvrant au total 3 650 pieds carrés. Deux de ces ateliers sont affectés à la cuisine et le troisième est aménagé en salle à manger. L'équipement est évalué à 7 000 \$.

Soins esthétiques

Ce secteur utilise quatre locaux spécialisés dont un en coiffure, deux en soins esthétiques et un dernier en vente et distribution. L'équipement s'évalue à 36 000 \$.

Meuble et construction

Un local couvrant 4 400 pieds carrés est disponible pour ce secteur. L'équipement s'évalue à 41 200 \$.

Cette liste des espaces et des équipements disponibles pour chaque secteur n'est pas exhaustive. Elle nous donne tout de même une idée des équipements et superficies déjà affectés à l'enseignement professionnel. Lors de l'évaluation des priorités de développement cet inventaire servira à guider les choix à faire.

3. Structure organisationnelle de la CSRLV

Au cours de l'année que s'est déroulé le projet, la CSRLV a fait face à un changement radical au niveau de sa structure organisationnelle, suite à son intégration avec la Commission Scolaire de Val d'Or (CSVD). L'intégration de ces deux commissions scolaires a été complétée au cours du mois de juillet 1987.

A ce moment, le projet d'étude de faisabilité du plan de développement de l'enseignement professionnel était terminé. Par contre, cette intégration a eu certains effets sur le projet. Citons entre autres le changement d'intervenants survenu en cours de projet. Au cours des premiers mois du projet, nos interlocuteurs privilégiés ont été le directeur de l'éducation des adultes et le responsable de l'enseignement professionnel à la CSRLV. Avec le processus d'intégration, notre interlocuteur privilégié est devenu le directeur des services éducatifs de la CSVD. Ce changement s'est fait sans trop de heurts.

Le seul effet relatif au déroulement du projet a été un retard occasionné par la passation du dossier d'étude de faisabilité.

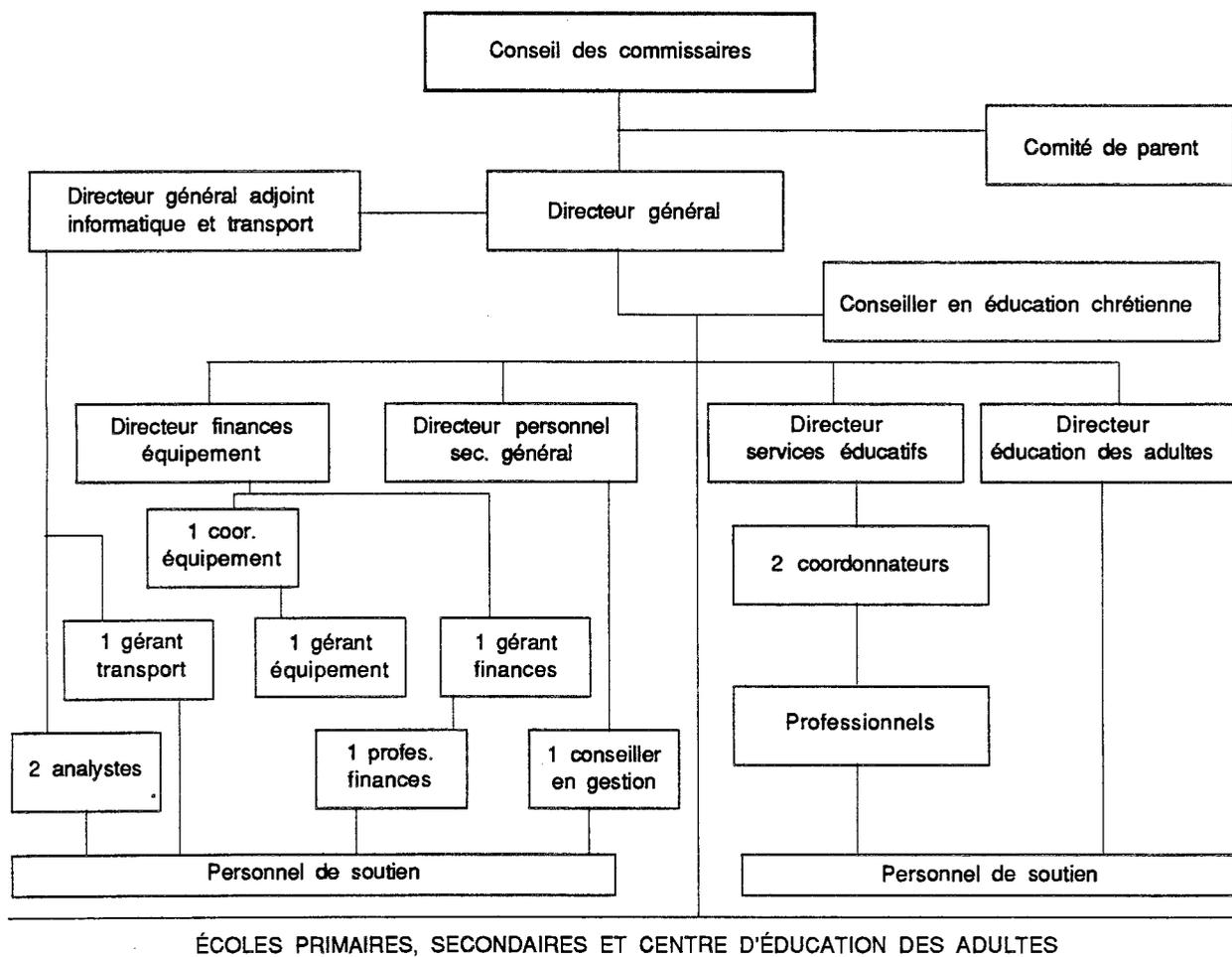
L'organigramme présenté à la figure 13 est celui de la commission scolaire intégrée, c'est-à-dire celle qui aura le mandat de développer l'enseignement professionnel.

Sur cet organigramme, on remarque que le secteur de l'enseignement professionnel est assimilé à la direction des services éducatifs. Sous cette direction, deux coordonnateurs sont en fonction dont un est affecté à l'enseignement primaire et l'autre à l'enseignement secondaire. La direction des adultes est une entité particulière de même niveau que la direction des services éducatifs, qui comme cette dernière répond directement du directeur général. Cette situation a comme effet de rendre difficile l'intégration de l'enseignement professionnel et l'éducation des adultes, comme souhaité par le MEQ et la commission scolaire, puisque dans formellement et informellement ils ne sont pas de même niveau hiérarchique.

Afin d'aider à la compréhension, vous retrouverez dans les pages qui suivent la description des tâches de chacune des directions de la commission scolaire.

FIGURE 13

Organigramme de la CSRLV



Source: Commission Scolaire Régionale La Vérendrye

TABLEAU 81

Description de tâches des directions de la CSRLV

Directeur général	Dir. général adj.	Dir. finances et équip.	Dir. services éduc.	Dir. éduc. adultes	Dir. pers. - sec. gén.
Coordonner un plan de développement général. Coordonner les plans de développement des services éducatifs et de l'éducation des adultes	Coordonner les plans de développement de service des finances, de l'équipement, du personnel et du secrétariat général et soutenir leurs réalisations.	Planifier, réaliser et évaluer un plan de développement du service des finances et de l'équipement.	Planifier, réaliser et évaluer un plan de développement des services éducatifs.	Planifier, réaliser et évaluer un plan de développement du service de l'éducation des adultes.	Planifier, réaliser et évaluer un plan de développement des services du personnel et secrétariat.
	Assumer la fonction de responsable de la bâtisse du centre administratif				
	Préparer, réaliser et évaluer un plan de développement de l'informatique de gestion et soutenir le développement de l'informatique à des fins pédagogiques.	Collaborer avec le DGA pour préparer, réaliser et évaluer un plan de développement de l'informatique de gestion.	Préparer, réaliser et évaluer un plan de développement de l'informatique à des fins pédagogiques.	Préparer, réaliser et évaluer un plan de développement de l'informatique à des fins pédagogiques.	Collaborer avec le DGA pour préparer, réaliser et évaluer un plan de développement de l'informatique de gestion.
Coordonner la révision et soutenir leur présentation au Conseil des commissaires.	Réviser les politiques de transport et d'informatique et collaborer à la révision des politiques des services: finances, équipement, personnel et secrétariat général.	Réviser les politiques des services finances et équipement.	Réviser les politiques des services éducatifs.	Réviser les politiques du service de l'éducation des adultes.	Réviser les politiques du service du personnel et secrétariat général.

Source: Commission Scolaire Régionale La Vérendrye

TABLEAU 81 (suite)

Description des tâches et directions de la CSVD (CSRLV)

Directeur général	Dir. général adj.	Dir. finances et équip.	Dir. services éduc.	Dir. éduc. adultes	Dir. pers. - sec. gén.
	Assurer l'élaboration des rapports statistiques selon les échéances fixées.				
Planifier le plan de promotion et marketing.	Planifier le plan de promotion et marketing.	Planifier le plan de promotion et marketing.	Planifier le plan de promotion et marketing.	Planifier le plan de promotion et marketing.	Assurer l'organisation du plan marketing et collaborer à sa planification.
Assurer la réalisation des orientations de la CSVD.	Assurer la réalisation des orientations de la CSVD.	Assurer la réalisation des orientations de la CSVD.	Assurer la réalisation des orientations de la CSVD.	Assurer la réalisation des orientations de la CSVD.	Assurer la réalisation des orientations de la CSVD.
Assurer un suivi à l'évaluation du climat organisationnel.	Évaluer le climat organisationnel.	Évaluer le climat organisationnel de ses services.			
Présenter au Conseil des commissaires des projets de règlements de délégations.	Préparer les règlements de délégations des commissaires au personnel de cadre de service et d'école.	Collaborer à la préparation des règlements de délégations du Conseil des commissaires.	Collaborer à la préparation des règlements de délégations du Conseil des commissaires.	Collaborer à la préparation des règlements de délégations du Conseil des commissaires.	Collaborer à la préparation des règlements de délégations du Conseil des commissaires.
Assurer un fonctionnement le moins bureaucratique possible.	Recommander au DG, aux directions des services et des écoles des moyens de réduire la bureaucratie.	Poser les gestes nécessaires à la réduction de la bureaucratie.	Poser les gestes nécessaires à la réduction de la bureaucratie.	Poser les gestes nécessaires à la réduction de la bureaucratie.	Poser les gestes nécessaires à la réduction de la bureaucratie.

TABLEAU 81 (suite)

Description des tâches et directions de la CSVD (CSRLV)

Directeur général	Dir. général adj.	Dir. finances et équip.	Dir. services éduc.	Dir. éduc. adultes	Dir. pers. - sec. gén.
	Remplacer le DG en cas d'absence ou d'incapacité d'agir.				
Assister les commissaires dans l'approbation des règlements de délégations.	Assumer toutes autres tâches confiées par le DG.				
Assister les commissaires dans l'adoption des politiques.	Préparer et convoquer les réunions du Conseil des commissaires.				
Rendre compte au Conseil des commissaires du fonctionnement et du développement des services et des écoles.		Assurer l'engagement d'un vérificateur.			

CHAPITRE 7

Paramètres de développement et recommandations

L'évolution suivie par les clientèles du secteur professionnel à La Vérendrye est comparable à celle de la région et de la Province. Ainsi, la décroissance de clientèle du secteur professionnel enregistrée à la CSRLV, plus particulièrement au professionnel long, se remarque aussi dans les autres commissions scolaires de la région et de la Province. Cette décroissance de la clientèle du professionnel long correspond de façon assez précise à la croissance relative de la proportion de la clientèle se dirigeant au secteur général. Actuellement et dans un avenir prévisible, on constate donc la volonté manifeste des jeunes de compléter un diplôme secondaire général. Cette tendance trouve par ailleurs écho dans l'augmentation de la probabilité d'obtenir un diplôme d'études collégiales tant dans la région que dans la Province.

En regard de l'évolution suivie par la clientèle au secteur professionnel long, la clientèle du professionnel court présente une relative stabilité. L'impact de la nouvelle politique de formation professionnelle sur la clientèle scolaire laisse entrevoir une baisse marquée de la clientèle du secteur professionnel pour les prochaines années. En abolissant la formation professionnelle courte, la nouvelle politique élimine une clientèle qui représentait un noyau stable d'élèves au secteur professionnel. Le rehaussement des critères d'admissibilité de même que le petit nombre d'options de formation offert au niveau du CEP laisse entrevoir une faible possibilité de transfert de la clientèle actuelle des options professionnelles courtes vers les programmes de formation menant au DEP ou au CEP.

L'ensemble de ces éléments laisse entrevoir une baisse importante de clientèle au secteur professionnel tant à la CSRLV que dans la région ou la Province. Les prévisions de clientèle que nous avons pu établir pour la CSRLV donnent une clientèle variant entre 180 et 250 élèves pour les années 1990-91. La proportion qu'occupera la formation professionnelle à la CSRLV, comme dans la région et la Province sera donc relativement modeste en regard de l'ordre secondaire.

Le portrait de la situation socio-économique dans lequel s'inscrit la CSRLV met en évidence deux pôles d'activité majeurs. Ainsi, on remarque comme premier pôle, dans la région de Val d'Or, la prédominance des activités du secteur primaire caractérisée par une intense activité du secteur minier. Comme second pôle d'activité, le secteur des services et plus particulièrement le domaine de l'hébergement, de la restauration et du commerce de détail, dominant ce champ d'activités.

Comparativement à l'ensemble de la région 08, le secteur de Val d'Or démontre une croissance de sa population. On peut estimer que celle-ci sera de l'ordre de 34 000 à 40 000 habitants vers l'an 2000. Cependant, comme dans le reste de la région, la proportion des jeunes dans la pyramide d'âge s'amenuisera avec le temps, passant de 12,2 % en 1983 pour s'établir aux environs de 9,7 % en l'an 2000. L'effet net de ces deux facteurs est une diminution du nombre de jeunes entre 15 et 19 ans pour les années à venir.

La clientèle prévisible en formation professionnelle, l'importance de ce secteur en regard de l'ordre secondaire de même que le portrait socio-économique du secteur de Val d'Or nous amènent à proposer à la CSRLV un ensemble de propositions de développement.

Le mandat initial de l'équipe du projet était de "recueillir l'ensemble des données nécessaires à une évaluation juste de la réalité de la situation de la formation professionnelle à la CSRLV", d'évaluer la faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle et de soumettre s'il y a lieu des modifications à celui-ci ou d'autres types de propositions de développement.

En procédant à l'évaluation de la faisabilité du plan de développement initial en regard de l'ensemble des données recueillies, nous avons rapidement dû opter pour la soumission d'autres types de propositions de développement à la CSRLV. Ce n'est pas que le plan de développement initial se soit avéré inadéquat ou "non-faisable", il s'agit plutôt de l'importance des changements apportés à l'environnement dans lequel s'inscrivait initialement ce plan. Ces changements de l'environnement s'expliquent par le dépôt de la nouvelle politique de formation professionnelle, en décembre 1986.

En respectant les intentions initiales du plan de développement qui étaient de proposer aux jeunes et aux adultes, une formation professionnelle de qualité intégrée dans son environnement socio-économique, nous proposons à la CSRLV un ensemble de paramètres de développement qui s'exprimera dans la mission, les orientations et les pôles de développement de la formation professionnelle.

1. La mission de l'école secondaire

Il est important de rappeler ici quel est l'enjeu-clef de l'enseignement secondaire au Québec. Comme le souligne le Ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, dans le plan d'action de la formation professionnelle au secondaire, "A l'instar de toutes les sociétés industrialisées le Québec doit tout mettre en œuvre pour que tous les jeunes puissent recevoir une formation de base solide, sans laquelle un développement individuel ou collectif ne saurait se poursuivre."³⁴

C'est dans l'atteinte de cette mission que se base le report de la formation professionnelle en secondaire V et VI. Cette nouvelle politique permettra aux jeunes de recevoir, tel que formulée dans la mission, une formation de base riche et solide.

2. Les orientations de la formation professionnelle à la CSRLV

La volonté qu'affirme la CSRLV de dispenser une formation professionnelle adéquate permettant l'intégration harmonieuse au marché du travail ainsi qu'une formation de base riche et solide, nous amène à formuler les orientations suivantes:

1. Arrimer le développement de la formation professionnelle avec les exigences de l'environnement;
 - par le développement de secteurs d'excellence correspondant au milieu socio-économique environnant et reposant sur des programmes intégrateurs en formation professionnelle;
 - par le développement d'une collaboration active "école - milieu de travail";
 - par la recherche des effets de synergie entre la formation des adultes et la formation des jeunes en ayant la possibilité d'utiliser les mêmes ressources humaines et techniques ou d'intégrer les deux types de clientèle, dans la mesure où les cheminements le permettent.

³⁴ Ministère de l'Éducation, Plan d'action, La formation professionnelle au secondaire, Gouvernement du Québec, septembre 1985, page 9.

2. Assurer un ajustement de la formation professionnelle avec les aspirations des élèves et l'évolution du régime pédagogique.
 - en prenant en compte la volonté exprimée par les élèves d'obtenir une formation générale de base solide qui se traduit par l'obtention du diplôme secondaire et l'accès de plus en plus grand aux études collégiales;
 - par l'utilisation de procédés pédagogiques permettant à l'élève une progression respectant son rythme d'apprentissage;
 - par un ajustement à la hausse, de la qualité de la formation offerte pour répondre de la même façon à l'augmentation des critères d'admissibilité en formation professionnelle;
 - par la nécessité d'offrir un éventail d'options professionnelles pour ne pas biaiser indûment les choix de formation des élèves.

3. Les pôles de développement

A la suite de l'expression de la mission de l'école secondaire et des orientations soumises à la CSRLV, nous proposons à la CSRLV d'orienter la formation professionnelle selon deux pôles de développement. Un pôle réfère au secteur industriel et l'autre à celui des services. Ces deux champs de formation permettront une diversification des options offertes et une insertion maximale de la formation professionnelle dans l'environnement socio-économique. Ils permettront d'orienter l'avenir et ainsi assurer la survie de la formation professionnelle.

3.1 Pôle de développement - Industriel

- Considérant l'importance historique du secteur minier dans le développement socio-économique de Val d'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Considérant l'absence totale de formation professionnelle pour les jeunes dans le secteur minier;

- Considérant les besoins majeurs en main-d'oeuvre exprimés clairement par les employeurs miniers;
- Considérant l'urgence de développer à Val d'Or un secteur d'excellence pour la formation professionnelle.

Nous énonçons comme pôle de développement:

***Dans le secteur minier,
développer et implanter un programme
de formation des travailleurs miniers.***

Le besoin de développer la formation professionnelle des jeunes dans le secteur minier a été, à notre avis, justifié auparavant. Rappelons-nous seulement que le secteur minier est le deuxième employeur en importance de la région et qu'il exprime des besoins de formation professionnelle clairement démontrés.

Les baisses de clientèle prévisibles nous indiquent bien que la formation professionnelle à l'école secondaire est en mauvaise situation. En conséquence, il est urgent de prévoir des développements nouveaux qui assureront ainsi un apport de nouvelle clientèle à la CSRLV. Clientèle qui selon nous, avec le secteur minier s'offrira ainsi de très bonnes possibilités d'embauche.

De plus, la rationalisation des options professionnelles au secondaire actuellement entreprise par le MEQ nous indique qu'à partir de maintenant la duplication des options dans une même région sera planifiée en partie en fonction des besoins en main-d'oeuvre. Ce qui laisse entrevoir la possibilité de fermeture de certaines options à Val d'Or. On cerne donc bien la tendance que prend actuellement le MEQ de chercher à correspondre de plus en plus au milieu de travail.

La CSRLV possède déjà une bonne expérience dans le développement de la formation des travailleurs miniers à l'éducation aux adultes. Cette expérience peut facilement se transférer à la formation professionnelle des jeunes. De plus, la CSRLV possède déjà divers équipements nécessaires à la formation minière, citons entre autres les équipements en hydrothermie, en équipement motorisé, en électricité et en mine. Ces derniers appartenant à l'éducation des adultes.

En terme de rationalisation des ressources matérielles et humaines, le développement du secteur minier comme secteur d'excellence permettrait d'assurer un noyau stable de formateurs et d'équipements spécialisés. Autour de ce noyau pourrait s'organiser plusieurs types de formations professionnelles connexes tels l'hydrothermie, l'équipement motorisé, l'électricité, la construction, etc...

Le secteur minier en terme de secteur d'excellence est à notre avis le meilleur choix que peut faire la CSRLV. Il permet la rationalisation des ressources humaines et matérielles, l'apport de nouvelle clientèle et la mise en place d'une collaboration avec le milieu industriel.

Ainsi, nous recommandons à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye de développer un secteur d'excellence en implantant un programme de formation du travailleur minier.

En conséquence, les actions suivantes devraient être entreprises prioritairement:

- a) Orienter de telle façon le développement de la formation professionnelle par décisions du Conseil des commissaires.
- b) Conduire auprès du MEQ les démarches appropriées pour pouvoir dispenser le programme de formation travailleur minier;
- c) S'engager dans une collaboration active avec le milieu de travail;
- d) Préparer un devis d'implantation du programme de formation travailleur minier.

3.2 Pôle de développement - Services

- Considérant l'importance d'offrir un ensemble de programmes de formation pour assurer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes;
- Considérant l'importance des emplois générés par le secteur des services en particulier par les secteurs commerce de détail, hébergement et restauration.

Nous proposons comme deuxième pôle de développement:

Dans le secteur des services, offrir des programmes de formation pertinents en assurant des alternatives de formation en vue de favoriser l'insertion sociale des jeunes

Trois options de formation sont particulièrement touchées par ce pôle de développement, soit hébergement et restauration, agent et agente de bureau et vente et représentation.

L'importance des secteurs hébergement et restauration dans l'économie de la région de Val d'Or nous oblige à questionner les besoins de formation de ce secteur. Comme nous l'avons vu précédemment, le secteur hébergement et restauration occupe une place importante dans la région de Val d'Or. Par contre, ce secteur ne se limite pas seulement à l'environnement immédiat de la ville de Val d'Or. Du point de vue régional, il faut noter la présence de besoins en main-d'oeuvre au niveau de l'exploitation des ressources, par exemple les camps de travail miniers et forestiers et au niveau du tourisme, de la chasse et de la pêche (pourvoieries, etc...).

Actuellement, la CSRLV offre un programme de formation en alimentation au professionnel court qui répond assez bien aux besoins des employeurs, si on se fie au taux de placement de ces jeunes. Par contre, avec l'application de la nouvelle politique de formation professionnelle et conséquemment l'abolition du professionnel court, nous nous trouvons face à une situation qui nous oblige à reposer la problématique de la formation dans ce secteur.

Nous savons que la majorité des programmes au professionnel conduira à un DEP. Nous savons aussi que le type de formation dispensée à la CSRLV répond aux besoins des employeurs de la région mais nous ignorons si le type de formation actuellement dispensée trouvera sa place dans les nouvelles filières de formation. C'est donc pour mieux situer les besoins de formation que nous proposons ici d'en étudier les contenus.

Pour l'option agent et agente de bureau, nous croyons opportun de maintenir cette option, même si la clientèle présente une tendance à la baisse. Une collaboration avec le milieu de travail et le milieu collégial aiderait très certainement à rehausser le niveau des clientèles.

L'importance du secteur commerce de détail nous amène à s'intéresser à l'option vente et représentation. Nous savons que les employeurs cherchent de plus en plus à obtenir une main-d'oeuvre scolarisée et bien formée. Une formation en vente et représentation, compte tenu de l'importance de ce secteur à Val d'Or, peut sûrement assurer de bonnes possibilités d'embauche pour ces jeunes.

Ainsi, nous recommandons à la Commission scolaire d'offrir des programmes de formation pertinents au secteur des services en assurant des alternatives de formation pour favoriser l'insertion sociale des jeunes.

En conséquence, les actions suivantes devraient être entreprises prioritairement:

Maintenir le programme de formation "agent et agente de bureau" et implanter le programme de formation "vente et représentation".

- a) S'engager dans une collaboration active avec le milieu de travail;
- b) Préparer un devis d'implantation pour vente et représentation;

Répondre adéquatement aux besoins du secteur hébergement et alimentation en vérifiant quel rôle doit y jouer la Commission scolaire.

- a) Chercher à obtenir l'accord du MEQ pour qu'une analyse du besoin soit réalisée au niveau régional;

b) Suite aux résultats de l'étude, intervenir ou non dans ce secteur;

Toutes ces recommandations sont faites à partir de constats qui à notre avis sont fiablement établis. Elles sont formulées dans le but d'assurer un développement harmonieux de la formation professionnelle à la CSRLV.

CONCLUSION

En regard des résultats obtenus et des commentaires reçus lors du dépôt de l'étude auprès de la CSRLV, le choix de miser sur un modèle centré sur l'information s'est avéré fort pertinent dans ce contexte. Ce choix est en grande partie garant du succès de ce projet.

Tout au long du déroulement du projet, nous n'avons jamais cherché à imposer au client les résultats auxquels nous arrivions. A chacune des étapes du projet, les résultats étaient présentés et surtout validés par le client. Comme montré au chapitre 2, dans un contexte de gestion de projet social, les objectifs ainsi que les résultats d'une étude de faisabilité sont généralement non quantifiables. A cet égard, il était fort important que tous les intervenants possèdent une vision commune de la situation et des résultats présentés. Évidemment, un tel cheminement nous a amené beaucoup de délais. Ces derniers avaient tout de même été planifiés jusqu'à un certain point. Seul le changement d'intervenants (intégration de la CSRLV à la CSVD) a occasionné des retards non prévus.

Le mandat que nous avons défini au départ ainsi que la méthodologie suivie, nous a permis de non seulement procéder à l'étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV, mais aussi de faire des propositions de développement réalistes et faisables dans un contexte précis.

Ce mode de fonctionnement nous a permis de faire accepter entièrement par la CSRLV la réalité de la baisse de clientèle prévisible et aussi la prédominance des deux pôles d'activité que sont le secteur primaire et le secteur des services. Ces conclusions plus ou moins évidentes au départ et surtout difficiles à accepter sont maintenant considérées comme faisant partie intégrante de leur planification.

BIBLIOGRAPHIE

- ACTES DU COLLOQUE, *Perspective de recherche pour le praticien*, UQAT, 7 et 8 septembre 1984, 209 pages.
- BEAUDOIN, P., *La gestion par projet, aspects stratégiques*, Montréal, Agence d'Arc inc, 1984, 251 pages.
- BÉLAND, Pierre et LACHAPPELLE, Robert, *Modèle québécois de prévision par profession, Prévisions de besoins professionnels au Québec, 1982-1990, Résultats provisoires*, ministère de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, décembre 1983, 41 pages.
- BERGERON, C., DEROME, C. et JEAN, J., *Plan de travail pour une étude de faisabilité du plan de développement de l'enseignement professionnel de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye*, août 1986, 8 pages.
- BERGERON, J.-L. ET AL., *Les aspects humains de l'organisation*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1979, 337 pages.
- BRIDIER, M. et MICHAÏLOF, S., *Guide pratique d'analyse de projet*, Paris Économica, 1984, 294 pages.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec Statistique*, Édition 1985-1986, 1190 pages.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Les 15-29, Portrait statistique des jeunes par région*, Troisième trimestre 1986, Édition revue et augmentée, 125 pages.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Les 15-29, Portrait statistique des jeunes par région*, 1985, 102 pages.
- CLIFTON, D. ET FYFFE, D., *Project feasibility analysis*, U. S. A., John Wiley & Sons Inc., 1977, 340 pages.
- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, *Estimation des besoins*, Comités consultatifs régionaux, novembre 1984, non paginé.

- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE,
Conceptualisation de l'inventaire des besoins, Tournée interministérielle, 25
avril 1985.
- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE,
*Avis des partenaires sociaux sur les options professionnelles secondaires et c
ollégiales en Abitibi-Témiscamingue*, mars 1985, 74 pages.
- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE,
Avis des partenaires sociaux sur les options professionnelles, novembre 1985,
74 pages.
- COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION DU CANADA, *Profil de collectivité -
Territoire de Val d'Or*, décembre 1985, 54 pages.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Projets d'amendements au régime pédagogique
du secondaire*, octobre 1986, 29 pages.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *L'aventur de la formation professionnelle au
secondaire*, octobre 1986, 33 pages.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Le deuxième cycle du secondaire: particularités,
enjeux, voies d'amélioration*, juin 1986, 44 pages.
- DARMON, LAROCHE et PÉTROF, *Le marketing, fondements et applications*, McGraw-Hill,
1986, 865 pages.
- EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA, *Guide des possibilités d'emploi*, mai 1986, non
paginé.
- GAUTHIER, B., *Recherche sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Cadre d'organisation de la formation professionnelle à
l'école secondaire*, 14 janvier 1987, 73 pages.

LAFLAMME, Marcel, *Le management: Approche systémique*, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, 1981, 397 pages.

LANDRY, M. et MALOUIN, J.-L., *Pour une meilleure utilisation des experts-conseils en administration*, Revue internationale de gestion, avril 1983, vol. 8, no. 2, pages 4 à 11.

LAPOINTE, Pierre, *État de la situation MRC de Rouyn-Noranda*, Document de support pour le colloque de zone, Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 11 juillet 1986, 55 pages.

LAQUERRE, Gérard, *Démographie de l'Abitibi-Témiscamingue*, février 1986, 17 pages.

LAROCHE, Gabriel, *Les finissants du secondaire professionnel sur le marché du travail - Enquête auprès de la promotion de juin 1981 - Résultats pour la Province et par région au 31 mars 1982*, Gouvernement du Québec, février 1984, 212 pages.

MARCOUX, Marie-Josée, *Le marché du travail en Abitibi-Témiscamingue*, Document d'amorce de discussion, MMSR, janvier 1986, 5 pages.

MARCOUX, Marie-Josée, *Bulletin régional sur le marché du travail*, MMSR, vol. 6, no 1, mai 1986, 39 pages.

MILLER, R., *La direction des entreprises, concepts et applications*, McGraw-Hill, 1985, 744 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la recherche et de la prospective, *Compilation spéciale des effectifs scolaires dans les commissions scolaires de la région 08 au secteur professionnel de l'enseignement régulier*, années 1982 à 1986.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DRAT, *Effectifs scolaires au 30 septembre à la CSRLV au secteur professionnel de l'enseignement régulier*, années 1982 à 1987.

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Clientèle scolaire des organismes d'enseignement - Primaire - Secondaire - Collégial*, Statistiques de l'enseignement 1980-1981, 221 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école québécoise*, Énoncé de politique et plan d'action, premier trimestre 1979, 163 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Effectifs scolaires - Préscolaire - Primaire- Secondaire - Collégial*, Statistiques de l'enseignement 1983-1984, Gouvernement du Québec, premier trimestre 1985, 102 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Effectifs scolaires - Préscolaire - Primaire - Secondaire - Collégial*, Statistiques de l'enseignement 1982-1983, Gouvernement du Québec, quatrième trimestre 1984, 98 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *La formation professionnelle des jeunes, Propositions de relance et de renouveau*, 2e trimestre 1982, 87 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *La formation professionnelle des jeunes, Propositions de relance et de renouveau, Synthèse de la consultation*, 3e trimestre 1983, 114 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Statistiques de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire au Québec*, Gouvernement du Québec, août 1986.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Statistiques de l'éducation - Préscolaire - Primaire - Secondaire*, Gouvernement du Québec, septembre 1985, 66 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan d'action - La formation professionnelle au secondaire*, Gouvernement du Québec, deuxième trimestre 1986, 33 pages.
- MINTZBERG, H., *Structure et dynamique des organisations*, Montréal, Les éditions Agence d'Arc inc., 1984, 434 pages.

MMSR, *Perspectives du marché du travail, Prévisions 1986-1987*, 4e trimestre 1986, 84 pages.

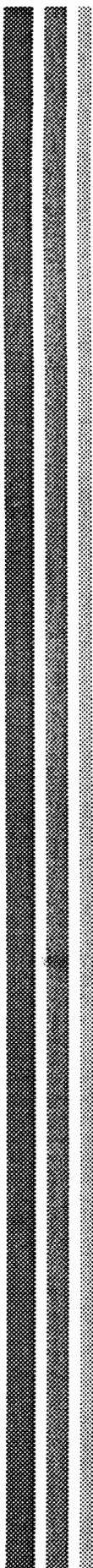
MMSR, *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre pour 1987*, juin 1986, 3e trimestre 1986, 269 pages.

M.R.C. DE LA VALLÉE DE L'OR, *Schéma d'aménagement*, 142 pages, 1986.

OCDE, *L'appréciation et l'évaluation de projet de développement*, Paris, OCDE, 1978, 187 pages.

RICHARD, A., *Synthèse des plans de développement*, DRAT, ministère de l'Éducation du Québec.

ST-HILAIRE, N. *Au bon endroit, au bon moment*, Tiré à part, Revue Commerce, juillet 1986, non paginé.



Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

La gestion d'un projet social:
Étude de faisabilité
du plan de développement
de l'enseignement professionnel
de la Commission Scolaire

Par Johanne Jean

Rapport présenté dans le cadre du cours "travaux dirigés"
en vue de l'obtention du diplôme de
maîtrise en gestion de projet

Volume 2 (annexes)

Janvier 1987

ANNEXE 1

Plan de développement en formation professionnelle

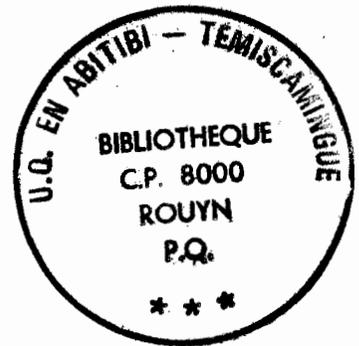
2-01-2059158-1

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

P L A N
D E
D E V E L O P P E M E N T
E N
F O R M A T I O N P R O F E S S I O N N E L L E

à

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE



Mai 1985.

P R E S E N T A T I O N

Au cours du dernier quart de siècle le système d'éducation au Québec aura connu une métamorphose dont on ne se serait jamais douté pendant les années qui ont précédé la parution du rapport Parent.

En effet, depuis cette date mémorable et la révolution tranquille qui suivit, le ministère de l'Éducation du Québec n'a cessé de procéder à des sondages et à des consultations au niveau provincial.

Suite aux rapports de ces consultations, le ministère de l'Éducation du Québec a révisé sa philosophie de base, ses principes pédagogiques ainsi que ses objectifs. A celui qui a pris connaissance du livre Vert, de l'école Québécoise, de la politique sur la formation professionnelle des jeunes, de la politique en éducation permanente, de la loi 3, et des divers documents qui ont suivi, comme par exemples les convergences et les divers cheminements particuliers pour ne citer que quelques-uns des documents les plus connus, il est apparu clairement qu'il n'y a pas que la technologie qui a effectué un virage.

Suite:

- Au regroupement des commissions scolaires;
- A l'intégration des écoles de métiers aux commissions scolaires;
- A l'instauration de la polyvalence dans les commissions scolaires au secondaire;
- Au report de la formation professionnelle après une 5e secondaire;
- A la politique de la formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau;

- A la parution de la politique de la formation des adultes;
- A la constatation de la chute des effectifs en formation professionnelle;
- Au virage technologique;
- A l'invasion de l'ordinateur au niveau secondaire;
- A l'étude du besoin du marché du travail local et provincial;

il est apparu urgent à la commission scolaire régionale La Vérendrye d'effectuer à son tour un changement dans ses orientations, ses objectifs et ses priorités.

Ce changement d'orientation se base essentiellement sur le changement d'orientation du ministère de l'Education. Les derniers documents parus dans ce domaine démontrent clairement qu'à l'avenir avec l'application de la loi 3, chaque commission scolaire devra assumer en plus de l'éducation permanente, une formation professionnelle de qualité. Ceci pose une toute nouvelle problématique si nous voulons répondre aux besoins de la main d'oeuvre et en main d'oeuvre tant au niveau des jeunes qu'à celui des adultes.

L'essentiel de ce changement réside dans le fait que désormais les commissions scolaires ne devront plus dispenser des cours spécialisés à chacun des niveaux et dans chacun des champs de spécialisation mais devront plutôt élargir leurs aires de formation pour en arriver à des types d'ateliers plus polyvalents que ce que nous avons connu jusqu'à maintenant, impliquant par le fait même une nouvelle approche pédagogique et de nouvelles formules organisationnelles.

L'essentiel de ce document consistera donc à présenter cette nouvelle orientation de la commission scolaire régionale La Vérendrye de façon à lui permettre de remplir sa mission première qui est d'assurer tant aux jeunes qu'aux adultes la formation de base la plus riche et la plus solide possible ainsi qu'une formation professionnelle adéquate permettant l'intégration harmonieuse au marché du travail, répondant ainsi aux besoins de l'industrie.

Le présent plan de développement présentera donc :

- . un bref historique de la formation professionnelle à la commission scolaire régionale La Vérendrye;
- . les orientations de la commission scolaire régionale La Vérendrye;
- . l'état général de la situation pour chacun des champs de spécialisation;
- . l'évaluation globale en fonction du type de compétence produit et les besoins en main d'oeuvre; (tableau)
- . situation actuelle des options;
- . priorités de développement;
- . une projection des investissements requis;
- . le plan d'action pour la mise en oeuvre de cette réorganisation.

Deux volets y seront donc traités, soit les champs de spécialisation et les besoins d'aménagement ou de construction des locaux dont les besoins ont d'ailleurs officiellement été reconnus tant par le comité éducation-main d'oeuvre que par l'ensemble des intervenants socio-économiques du milieu, sous diverses formes, allant des lettres d'appui aux résolutions d'organismes et même à des déclarations publiques.

Dans ce dossier touchant directement la mission première de l'école secondaire, la commission scolaire régionale La Vérendrye est déterminée à prendre les moyens utiles pour rencontrer les exigences que lui réitère la loi 3, assurer aux bénéficiaires une formation de base solide et élargie ainsi qu'une formation professionnelle adéquate et qui réponde aux besoins du marché du travail d'aujourd'hui et de demain.

ER:hch

1985.04.16

HISTORIQUE

Avant l'ouverture des écoles polyvalentes à la C.S.R. La Vérendrye, soit le Carrefour à Val d'Or en 1971 et le Tremplin à Malartic, en 1975, la formation professionnelle n'était que sporadique et au stage embryonnaire.

Les plans et devis de la polyvalente Le Carrefour prévoyaient déjà, outre les options déjà dispensées, certaines autres que l'on reconnaît aujourd'hui essentielles pour répondre aux besoins du marché du travail. Des exigences budgétaires et autres ainsi qu'un certain rejet de recommandations de divers comités qui prédisaient un développement vers le nord ainsi que le respect d'une concertation régionale ont eu comme résultat de restreindre le nombre ou d'altérer la vocation de certains ateliers initialement prévus. Nous ne connaissons que trop les conséquences que la clientèle de la commission scolaire régionale La Vérendrye a subies par la suite et dont on nous fera grâce de l'énumération.

Le tableau de la page 11-A présente les différentes options offertes aux élèves réguliers à l'une ou l'autre des écoles polyvalentes de la commission scolaire régionale La Vérendrye depuis leur ouverture alors que les trois pages suivantes (11-B, 11-C, 11-D) présentent la liste des cours de formation professionnelle offerts à la clientèle adulte de 1974 à 1984.

C'est au moment de l'élaboration d'un plan quinquennal en enseignement professionnel au niveau du Nord-Ouest Québécois

qu'il nous a fallu nous répartir un certain nombre d'aires de base et de spécialisation dont le ministère de l'Education avait fixé le quota tant au niveau provincial qu'au niveau régional.

En effet, en 1974 le service de l'organisation de l'Enseignement du ministère de l'Education élaborait, en collaboration avec des directions régionales, un plan de développement en formation professionnelle.

Le plan de développement pour l'année scolaire 1974-75 avait pour objectif principal de coordonner la mise en place des aires de base et de spécialisation conformément aux plans régionaux élaborés par les comités régionaux de planification de l'enseignement professionnel.

Comme deuxième objectif, il permettait aux commissions scolaires de planifier leur propre développement compte tenu des priorités et des disponibilités financières de la commission scolaire.

L'élaboration de ce plan de développement impliquait donc une mise en commun des efforts de tous les services de la commission scolaire, considérant qu'elle exigeait la rédaction de projets spécifiques à la mise en place d'aires d'enseignement en fonction des clientèles, des équipements et des coûts.

Cette façon de procéder ignorait la clientèle adulte qui par la force des choses a dû développer parfois certains services parallèles, cohabitant à l'occasion avec les jeunes. Cette situation doit être corrigée aujourd'hui en traitant désormais tout ce dossier ayant continuellement à l'esprit ces deux clients, le Jeune et l'Adulte dans un souci d'équité.

A la lecture des objectifs qui précèdent, il apparaît clairement que la philosophie de base du moment était tout à fait différente de celle d'aujourd'hui. En effet, ce premier projet était basé uniquement sur des clientèles, des équipements et des coûts alors que l'orientation préconisée actuellement est basée sur le besoin de la main d'oeuvre et en main d'oeuvre afin de répondre aux besoins des industries locales et régionales et permettre à nos finissants de s'intégrer de façon la plus harmonieuse possible au marché du travail.

A partir de cette opération mémorable, l'organisation de la formation professionnelle au niveau de l'Abitibi-Témiscamingue est devenue complètement tributaire d'une concertation entre les commissions scolaires. Les participants à cette organisation ont réussi à faire valoir l'importance de l'étendue de notre territoire et en conséquence ont obtenu un certain nombre d'aires de base et de spécialisation au-delà du quota qu'avait fixé le ministère de l'Education.

Compte tenu surtout de la diminution de la clientèle et de l'ouverture d'aires de base et de spécialisation, force nous fut de prendre à certains moments des décisions douloureuses. C'est ainsi par exemple qu'il a fallu déterminer des centres d'excellence, fermer certaines options ou, comme dans le cas spécifique de la commission scolaire régionale La Vérendrye, faire un choix définitif entre deux écoles pour déterminer à laquelle

des deux serait dispensé par exemple le cours de Menuisier d'atelier étant donné que la clientèle globale de la commission scolaire régionale La Vérendrye inscrite à ce cours ne pouvait permettre le maintien de cet atelier qu'à un seul endroit.

Le choix définitif fut d'abord au Tremplin pour la première année alors que par la suite il nous a fallu alterner soit au Tremplin soit au Carrefour pour finalement nous arrêter strictement à la polyvalente Le Carrefour pour tous les ateliers concernant tant le professionnel court que le professionnel long dans le champ d'activités de Meubles et construction. Nous avons là un exemple de ce que nous pouvons appeler changement critique au cours de l'évolution du dossier dans les dix dernières années.

Il ne nous semble pas superflu d'ajouter qu'étant donné la date où nous en étions à ce moment, les choix de la commission scolaire régionale La Vérendrye ont dû se faire en fonction des options déjà "installées" dans les autres commissions scolaires.

Etant donné la date relativement tardive de la construction des écoles polyvalentes à la commission scolaire régionale La Vérendrye il faut comprendre que la majorité des investissements majeurs se situent au moment même de la construction alors que les projets étaient intégrés.

Ceci dit, il ne faudrait cependant pas sous-estimer les changements obligatoires qui ont dû être apportés par la suite conséquemment à l'exposé qui précède. Etant donné la restriction

au niveau des locaux, un choix s'imposa entre deux objectifs, d'ailleurs valables, comme par exemple entre dispenser les cours d'Hydrothermie au niveau de l'E.P.S.C. ou de l'E.P.S.L. Ceci a nécessité un investissement majeur au niveau des ateliers devant transformer certains locaux, opération réalisée aux dépens de la Mécanique d'entretien. Dans ce cas précis, selon la politique alors en vigueur, il nous a fallu nous départir de nos équipements en faveur d'une autre commission scolaire...

Afin de permettre à la clientèle de l'adaptation scolaire d'avoir accès à certains ateliers généraux qu'il a fallu développer, nous avons dû avoir recours à des locaux déjà prévus à d'autres fins, comme à un entrepôt par exemple.

Devant la nécessité d'un autre choix à faire entre l'Équipement motorisé et la spécialité Carrosserie, désireuse de répondre le mieux à la demande, la commission scolaire régionale La Vérendrye a plutôt opté pour quelques transformations mineures permettant de conserver temporairement ces deux options.

Dans le champ des Soins esthétiques il nous a aussi fallu réorganiser et transformer tant des ateliers que des locaux d'enseignement.

La spécialité Couture et habillement dont les clientèles ont excessivement diminué dans la région alors qu'elles étaient déjà très faibles a à toute fin pratique été supprimée dans presque toutes les commissions scolaires. Il y eut à la commission scolaire régionale La Vérendrye prise de décision à l'effet de transformer les locaux qui étaient utilisés dans cette discipline

pour les adapter finalement de façon à répondre au régime Pédagogique qui, à compter de 1982, rendait obligatoire le cours d'Education familiale pour toute la clientèle de deuxième secondaire. Ce furent là autant de coûts et d'investissements consentis par la commissions scolaire régionale La Vérendrye pour le mieux être de sa clientèle.

Ce ne sont là que quelques exemples, les plus frappants sans doute mais auxquels on pourrait encore ajouter beaucoup qui démontrent l'intérêt et le souci de la commission scolaire régionale La Vérendrye pour dispenser à sa clientèle et à celle qu'elle reçoit des autres commissions scolaires pour certaines spécialités, les meilleurs services possibles.

Les nouvelles orientations que prend maintenant la commission scolaire régionale La Vérendrye, suite à la réorientation du ministère de l'Education lui-même, telles que décrites dans la présentation, nécessiteront de nouveaux aménagements et même l'addition de nouveaux locaux pour répondre aux objectifs qu'elle se fixe. Il ne s'agit plus désormais, dans l'esprit de la refonte de tous les programmes de la formation professionnelle, de viser une spécialisation hermétique mais plutôt d'ouvrir des champs de spécialisation qui permettront de dispenser aux élèves, à leur rythme, selon leurs goûts et leurs besoins, des cours leur permettant de réaliser la formation qu'ils viennent chercher à l'école secondaire. Ce que vise la commission scolaire régionale La Vérendrye à ce niveau c'est non plus de dispenser des cours spécifiques mais bien d'organiser sa formation professionnelle selon des champs de spécialisation avec une ouverture plus grande face aux besoins de plus en plus diversifiés du marché du travail.

De cette façon nous croyons que l'élève pourra aller chercher dans des champs aussi polyvalents non seulement cette connaissance générale de "certains métiers" mais aussi, s'il le désire, l'équivalent de cette spécialisation qui était déjà assurée par certains cours spécifiques.

SPECIALITES OFFERTES EN E.P.S.L.

MEUBLES ET CONSTRUCTION (T. Commun)
 TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION II
 ELECTROTECHNIQUE (T. Commun)
 ELECTRICIEN DE CONSTRUCTION
 EQUIPEMENT MOTORISE (T. Commun)
 CARROSSERIE
 MECANIQUE AUTOMOBILE II
 TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION I
 FABRICATION METALLIQUE
 VENTE ET DISTRIBUTION DE COSMETIQUES
 COIFFURE POUR DAMES
 SOINS ESTHETIQUES (T. Commun)
 COUTURE ET HABILLEMENT (T. Commun)
 ETALAGISTE
 COMMERCE (T. Commun)
 STENO-DACTYLO
 COMMIS-COMPTABLE
 SECRETAIRE MEDICALE
 SECRETAIRE JURIDIQUE
 COMMIS DE BUREAU

SPECIALITES OFFERTES EN E.P.S.C.

DEBOSELAGE ET PEINTURE
 SOUDEUR AU GAZ ET A L'ARC
 HYDROTHERMIE T.C.
 RELIURE MECANISEE
 COUTURE ET HABILLEMENT
 AUXILIAIRE EN ALIMENTATION ET EN RESTAURATION
 MENUISIER D'ATELIER
 MECANIQUE AUTOMOBILE III

LISTE DES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE
OFFERTS AUX ADULTES DE 1974 A 1984

TEMPS PLEIN

AMENAGEMENT DE TERRAINS A PAYSAGER
ANIMATEUR OPERATEUR DE RADIO COMMUNAUTAIRE
ARTISANAT AUTOCHTONE
CAISSIERE-VENDEUSE
CHARPENTIER-MENUISIER
COIFFURE POUR HOMME ET DAME
COMMIS AUX PIECES
COMMIS DE BUREAU
COMMIS COMPTABLE
COMMIS DACTYLO
CONDUCTEUR D'AUTOBUS SCOLAIRES
CONDUCTEUR DE CAMIONS LOURDS
CARROTAGE (mines) SURFACE ET SOUS-TERRE
DESSINATEUR INDUSTRIEL (mécanique)
DEBOSSELAGE ET PEINTURE
ENTRETIEN RESIDENTIEL AUTOCHTONE
EXTRACTION DE MINERAI
MECANICIEN (électricité, carburation, mise au point)
MECANICIEN MACHINE LEGERE
MECANICIEN DE MACHINE DE MINE
MECANIQUE AUTOMOBILE
MENUISIER DE RENOVATION
OPERATEUR DE MACHINES A COUDRE (confection de tentes)
SECRETAIRE GENERALE
SERVICE DE BAR ET RESTAURANT
SOUDURE A L'ARC ELECTRIQUE AVEC ELECTRODE ENROBEE SUR PLAQUE
SOUDAGE SUR TUYAU D'ACIER DOUX: HAUTE PRESSION
SOUDAGE AU GAZ INERTE (tig) SUR PLAQUE
STENO-DACTYLO FRANCAISE
TRAITEMENT DE TEXTES
APPLICATION DE L'OPERATEUR AU TRAVAIL DE BUREAU

LISTE DES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE
OFFERTS AUX ADULTES DE 1974 A 1984

TEMPS PARTIEL

ARTISANAT AUTOCHTONE
CAISSIERE-VENDEUSE
CODE CANADIEN D'ELECTRICITE
CODE DE PLOMBERIE
COIFFURE POUR HOMMES
COMBATTANTS QUALIFIES
COMMIS-COMPTABLE
COMMIS-DACTYLO
CONCIERGE (préposé à l'entretien d'édifices)
CONDUCTEUR D'AUTOBUS SCOLAIRE
DACTYLOGRAPHIE
DEPANNEUR D'APPAREIL ELECTRO-DOMESTIQUES
ELECTRICITE DE BASE
ELECTRICITE DE CONSTRUCTION
ELECTRICITE INDUSTRIELLE
ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
INSTALLATION SUR TUYAUX EN POLYETHYLENE
INSTALLATEUR ET REPARATEUR DE BRULEURS A L'HUILE
LECTURE DE PLANS (électricité)
LECTURE DE PLANS (général)
LECTURE DE PLANS DE MENUISERIE
LECTURE DE PLANS EN SOUDURE
MECANICIEN D'ENTRETIEN
MECANICIEN (électricité, carburation, mise au point)
MECANICIEN (transmission automatique)
MONTEUR D'ARMOIRE ET CONTROLE
OPERATEUR D'APPAREILS DE BROYAGE
PREMIERS SOINS AUX BLESSES
REPARATEUR ET VERIFICATION D'UNITES HYDRAULIQUES
RECYCLAGE SYSTEME INTERNATIONAL
SECRETARIAT (français)
SECRETARIAT MEDICAL (terminologie médicale)
SECURITE DE CONSTRUCTION

TEMPS PLEIN (suite)

SERVICE DE BOISSON

SOINS INFIRMIERS (assistant, actes délégués)

SOUDAGE A L'ARC ELECTRIQUE AVEC ELECTRODE ENROBE SUR PLAQUE

SOUDAGE SUR TUYAU D'ACIER DOUX: HAUTE PRESSION

SOUDAGE AU GAZ INERTE (tig) SUR PLAQUE

STENOGRAPHIE

VENTE

O R I E N T A T I O N S S O U S - J A C E N T E S
A U P L A N D E D E V E L O P P E M E N T

Les principes directeurs sur lesquels la commission scolaire régionale La Vérendrye appuie ses orientations sont ceux mêmes prônés par le ministère de l'Education et le gouvernement dans leurs documents tels que l'ECOLE QUEBECOISE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES, LA POLITIQUE DE L'EDUCATION DES ADULTES, LA LOI 3, LES CONVERGENCES, LE REGIME PEDAGOGIQUE, pour n'en citer que quelques-uns.

En accord avec l'ensemble des contenus des documents précités, la commission scolaire régionale La Vérendrye veut assumer sa mission première qui est d'assurer à tous les élèves sous sa juridiction la formation de base la plus riche et la plus solide possible ainsi qu'une formation professionnelle adéquate et qui réponde aux besoins du marché du travail.

Pour réaliser ses objectifs, la commission scolaire régionale La Vérendrye devra satisfaire à certaines conditions engendrées par sa réorientation vers des champs de spécialisation plutôt que des cours spécifiques et stéréotypés, par la cohabitation du jeune et de l'adulte et par l'adaptation des besoins en main d'oeuvre toujours en mouvance. Il lui faudra mettre en place des situations d'apprentissage qui soient autant de réponses à des besoins spécifiques de sa clientèle diversifiée, allant du cours magistral, quoiqu'en s'en éloignant de plus en plus, pour

dispenser un enseignement plus personnalisé sans pour autant envisager pour le moment un enseignement individuel mais sans boudier non plus ce dernier type d'intervention. De plus en plus il faudra aussi instaurer des méthodes et des outils de reconnaissance des acquis quelles qu'en aient été les modalités, les méthodes ou même les lieux d'apprentissage. Comme réponse temporaire et de transition il y aurait lieu d'approfondir l'ensemble du dossier de plus en plus connu sous le nom de CHEMINEMENTS PARTICULIERS.

Reconnaissant que la courbe normale nous assure déjà qu'un certain nombre d'individus ne seront jamais des détenteurs de diplôme d'études secondaires ni d'un diplôme d'enseignement professionnel, il faudra, pour eux aussi, mettre en place des moyens et des outils pédagogiques qui leur permettront de réaliser certains objectifs selon leurs capacités.

La commission scolaire régionale La Vérendrye entend se doter d'un cadre général d'organisation de l'enseignement qui se situe dans un processus d'éducation permanente. Ainsi toute clientèle qu'elle soit "jeune" ou "adulte" et qui poursuit une formation de niveau secondaire, pourra réaliser ses objectifs de formation conduisant à un D.E.S. ou un D.E.P. indépendamment du régime pédagogique auquel l'élève est inscrit. La commission scolaire régionale La Vérendrye entend développer ses ateliers par champs de spécialisation et non plus par cours distincts. Les activités de scolarisation demeureront les moyens privilégiés d'atteindre les objectifs de formation sans empêcher l'accès à des activités autres que scolarisantes, le tout en fonction des besoins des élèves.

De plus en plus il faudra appliquer certains principes pédagogiques dont a tenu compte le primaire en globalisant l'esprit de la polyvalence de l'enseignant et de l'enseignement dans l'approche appliquée sous le modèle d' INTEGRATION DES MATIERES, ce qui rend assez bien l'esprit qui devra régner au niveau des champs de spécialisation.

Les formules organisationnelles mises de l'avant devront allouer à l'élève le temps nécessaire pour qu'il puisse compléter son profil de formation selon son choix, son rythme et ses besoins spécifiques.

La commission scolaire régionale La Vérendrye, avec le soutien de ses professionnels de l'enseignement, se dotera d'équipes stables pour chacun des champs de spécialisation dans lesquels elle dispensera la formation tant pour rentabiliser les budgets attribués au développement pédagogique et au perfectionnement que pour améliorer la qualité de la formation.

Plusieurs formules organisationnelles pourront être exploitées dans un cadre général d'organisation de l'enseignement sous réserve toutefois que l'on ait démontré qu'elles sont réalisables tant au plan administratif qu'aux plans pédagogique et financier. Il faudra en outre préciser à quelles conditions chacune de ces formules pourra être utilisée en plus d'en indiquer les éléments pédagogiques et les normes administratives.

On entend globalement par formule organisationnelle, l'ensemble des éléments appartenant à un régime Pédagogique, administratif et financier, susceptible d'influencer la planification de l'organisation de l'enseignement par la mise en place des ressources éducatives.

L'organisation de la formation sera donc ce processus qui permettra d'opérationnaliser un ou des objectifs éducatifs, compte tenu des caractéristiques des individus visés par cet ou ces objectifs, à l'aide d'un ou plusieurs modes d'organisation d'activités de formation. Le mode d'organisation d'activités de formation sera la mise en place de ressources nécessaires à la relation de communication entre le dépositaire des connaissances et des habiletés et l'élève qui veut acquérir ces connaissances et ces habiletés.

La nouvelle orientation de la commission scolaire régionale La Vérendrye tente de refléter la philosophie qui sous-tend toutes les orientations de développements et de changements telles qu'annoncées par le gouvernement du Québec au cours des deux dernières années surtout. Il est important de mentionner que la réalisation de ce projet s'échelonne sur une période pouvant aller de trois à cinq ans.

A titre d'exemple et sans aller dans les détails nous soumettons, dans les pages qui suivent, quelques formules organisationnelles qui pourraient éventuellement être implantées individuellement ou se chevauchant l'une l'autre, à la commission scolaire régionale La Vérendrye au cours des prochaines années.

Formules d'organisation

	Formule A	Formule B	Formule C
1. <u>Caractéristiques</u>			
1.1 Nature	<ul style="list-style-type: none"> - entrée fixe - sortie fixe 	<ul style="list-style-type: none"> - entrée fixe - sortie fixe ou variable 	<ul style="list-style-type: none"> - entrée périodique - sortie variable
1.2 profils	<p><u>Communs</u> (collectifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveaux scolaires préalables le plus possible identiques. - objectifs terminaux visant une même mention ou une mention de même famille. 	<p><u>Individuels ou communs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - niveaux scolaires préalables identiques ou différents. - même que "A" 	<p><u>Individuels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - niveaux scolaires préalables différents. - objectifs terminaux différents selon l'objectif professionnel.
1.3 Rythme d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - plutôt collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - plutôt collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - plutôt individuel
1.4 Nombre de niveaux ou plans de formation.	<ul style="list-style-type: none"> - un seul niveau ou plan de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - plus d'un niveau de cours ou plus d'un plan de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - plus d'un niveau ou d'un plan de formation.

Principes d'organisation

	Formule A	Formule B	Formule C
1.5 Durée des activités.	- limitée, déterminée à partir du plan de formation.	- limitée, déterminée sur la base du plan de formation le plus long.	- à fixer selon le profil individuel traité.
1.6 Durée de séjour de l'élève.	- identique à celle prévue pour le plan de formation.	- Variable selon qu'elle est déterminée sur la base des profils individuels ou des profils communs.	- variable.
2. Conditions administratives			
2.1 Détermination du profil de l'élève.	- commun (Selon les normes du ministère de l'Éducation pour D.E.S. ou D.E.P. et ce, pour les deux (2) régimes)	- commun ou individuel	- individuel
2.2 Durée du séjour de l'élève.	- déterminée par la C.S.R. La Vérendrye.	- équivalente à celle du plan de formation. - un élève qui a terminé son profil individuel en deçà du temps fera de "l'enrichissement" sans nécessairement viser une mention plus élevée.	- variable avec l'atteinte des objectifs.
2.3 Ressources humaines		- le personnel de la commission scolaire est suffisant pour répondre à l'ensemble de leurs besoins d'apprentissage.	

Formules d'organisation

	Formule A	Formule B	Formule C
2.3 Nombre d'élèves	- à déterminer par la CSR La Vérendrye	- à déterminer par la CSR La Vérendrye	- à déterminer par la CSR La Vérendrye.
2.4 Plans de formation.	- un plan de formation.	- plus d'un plan de formation.	- minimum de deux plans de formation.
2.5 Admission des candidats.	- procédures habituelles.	- procédures habituelles.	- procédures habituelles.
2.6 Temps d'arrêt	- les cours ne se donneront pas pendant les mois de juillet et août.		
3. Conditions pédagogiques pour implanter les formules.	- rien de neuf.	<p>Pour les formules B et C, les conditions pédagogiques serviront d'indicateurs de réussite pour la prise de décisions par la C.S.R. La Vérendrye quant aux formules à retenir.</p> <p>3.1 <u>Les questionnaires préalables organisationnels:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - s'assurent de la participation de tous les intervenants pour soutenir la qualité de la formation. - précisent les rôles et les tâches de tous les intervenants dans l'organisation et s'assurent d'une compréhension commune de leur part. - s'appuient (autant que possible) sur un noyau stable d'enseignants. 	

Formules d'organisation

Formule A	Formule B	Formule C
<p>Note: A noter que les conditions pédagogiques pour les Formules <u>B</u> & <u>C</u> peuvent également convenir pour la formule <u>A</u>.</p>	<p><u>préalables pédagogiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- prévoient des rencontres formelles périodiques avec les enseignants pour faire le point sur leurs activités et les réajuster, s'il y a lieu.- mettent en place un système continu de mise à jour des outils d'apprentissage. <p>3.2 <u>Les enseignants</u></p> <ul style="list-style-type: none">- sont sensibilisés au changement de formules d'organisation.- connaissent les outils pédagogiques requis, les ont en main, se les approprient avant le début des opérations.- ont les habiletés nécessaires pour travailler selon divers modes d'organisation.- les tâches et les rôles de l'enseignant sont clairs, bien définis, connus pour chacune des étapes de la formation. <p>3.3 <u>Les étudiants.</u></p> <ul style="list-style-type: none">- avant d'entreprendre leurs activités d'apprentissage, on les a évalués, on a posé un diagnostic et leur profil de formation est tracé en fonction des données recueillies et de leur objectif professionnel.- lors de la période d'accueil et de rodage, sont informés de ce...	

	Formule A	Formule B	Formule C
4. <u>Conditions financières</u>	<ul style="list-style-type: none">- Se référer aux règles budgétaires en vigueur.- S'assurer que des allocations sont prévues pour réaliser (selon les exigences de chacune des formules) la ou les formules d'organisation retenues.	qu'ils ont à faire, où ils vont, ainsi que des ressources pour leur fonctionnement.	

ETAT GENERAL DE LA SITUATION

A la lecture de la présentation et de l'historique du présent document, on peut facilement conclure que la commission scolaire régionale La Vérendrye n'a pu bénéficier de toutes les autorisations de programmes lui permettant de répondre adéquatement à l'ensemble des besoins en main d'oeuvre du secteur industriel de son territoire.

Pensons à l'absence d'infrastructure éducative locale dans des domaines aussi importants que les Equipements lourds et commerciaux, le Diesel, l'Entretien électrique, l'Alimentation, l'Hydrothermie, l'Entretien mécanique, etc. Pour bien saisir ce que nous voulons dire, il faut comprendre qu'il s'agit de l'absence de cours en secondaire long ou pas de cours du tout qui s'offrent à la commission scolaire régionale La Vérendrye.

Sans vouloir élaborer en profondeur, nous nous contenterons de mentionner ici que l'orientation de la commission scolaire régionale La Vérendrye d'offrir plusieurs champs de spécialisation repose sur l'étude qu'elle a produite suite à la parution de la série des documents 49-1127 et qui se voulait une étude sur les critères et indicateurs mis de l'avant par le M.E.Q. dans les dits documents; cette étude tenait compte entre autres objets, de la dissimulation de la population, de la mobilité de la clientèle et du développement démographique, point sur lequel nous voulons insister davantage.

En effet, notre mémoire sur la décentralisation du C.E.G.E.P. fait état de diverses statistiques colligées à partir de diverses sources tant locales que provinciales, document auquel il est toujours possible de référer, c'est pourquoi nous ne le reprenons pas ici.

D'autre part, nous croyons utile de reproduire ici un tableau présentant l'évolution de la population totale du nord-ouest par C.E.C. de 1971 à 1981.

EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE DU N.O. PAR C.E.C. DE 71 à 81

	1971	1976	1981	Variation 71 à 81
AMOS	21 469	23 993	26 235	+ 4 766
LA SARRE	27 916	26 482	26 085	- 1 831
ROUYN	38 324	37 902	37 599	- 725
SENNETERRE	12 666	13 173	13 460	+ 794
VAL D'OR	34 099	36 112	37 145	+ 3 046
VILLE-MARIE	17 979	17 608	17 750	- 229
T O T A L	152 453	155 270	158 274	+ 5 821

Si à ces données nous ajoutons l'étude des besoins des industries locales, nous nous considérons dans l'obligation, en tant que commission scolaire, de répondre à ces besoins.

Afin de favoriser une réponse plus adéquate à ces besoins, la commission scolaire régionale La Vérendrye entend organiser de la formation dans les champs de spécialisation suivants:

- : Mécanique d'équipements lourds et commerciaux et diesel;
- : Entretien mécanique;
- : Electrotechnique;
- : Hydrothermie;
- : Mécanique d'automobile;
- : Commerce et secrétariat;
- : Alimentation;
- : Soins esthétiques;
- : Meuble et construction;
- : Extraction et traitement de minéral (mineur complet)

En annexe au présent document nous retrouvons une étude détaillée de la situation actuelle pour chacun des champs de spécialisation énumérés ci-devant.

EVALUATION GLOBALE EN FONCTION
DU TYPE DE COMPETENCE PRODUIT
ET LES BESOINS EN MAIN D'OEUVRE

Un simple coup d'oeil sur la liste des options dispensées comparativement à l'énumération des besoins en main d'oeuvre tels que décrits tant par le C.E.I.C. que par la C.F.P. permet de saisir facilement l'inadéquation pour ne pas dire plus entre la formation et les besoins. Une étude succincte et non exhaustive permet de situer ces champs de formation en fonction des besoins du marché du travail.

Pour les besoins de la présente étude, les différents cours ou options ont été regroupés par champs de spécialisation selon notre orientation de développement.

Le tableau qui suit présente visuellement le rapport entre le nombre de personnes formées en moyenne annuellement par la commission scolaire régionale La Vérendrye au cours des trois dernières années versus le besoin exprimé par l'industrie au cours de la même période.

Tableau comparatif de la clientèle formée
versus l'estimation des besoins en formation professionnelle

Champ de spécialisation	Code CCDP	Clientèle formée 1982-85 (moyenne)		Niveau d'emploi territoire C.S.R. L.V.	Nombre d'employeurs approximatifs	Niveau du Québec		Avis des partenaires sociaux	
		Régulier	Adulte			Prévision des besoins 1982-90	Avis Court - Moyen Terme	Nombre	Spécialisation
Méc. d'équipements lourds commerciaux & diesel	8584			200	20 - 25	18,1	Moyen	15	- Machinerie lourde PL suppl. (hydraulique, pneumatique, électricité).
								15	- Mécanique diesel 11, PL V (machinerie agricole, forestière et minière)
Mécanique d'automobile	8581	19		300	40	18,82	Moyen	15	- Mécanique automobile 11 PL.V
								10	- Carrosserie, PL. V
								15	- Commis aux pièces, PL.V
								15	- Mécanique automobile 1, PL. Suppl.
Hydrothermie	8335		13	150	30	14,61	Moyen	10	- Soudeur général PL. V
Electrotechnique	8533	14				21,60	Moyen	10	- Electrotechnique PL. V
	8733			250	40	1,8	Faible	10	- Installation, réparation, équipements de télécommunication PL. Suppl.
	8735					18,93	Moyen	10	- Réparateur de commandes électroniques PL. Suppl.
Mécanique d'entretien	8584			200	20 - 25	18,1	Moyen	15	- Mécanicien d'entretien 11 PL. V
								15	- Mécanicien d'entretien 1 PL Suppl.
Commerce et secrétariat	4111	74				24,16	Elevé	15	- Commerce et secrétariat PL V
	4113			2 000		21,09	Moyen		
	4111					23,70	Elevé		
	4131					21,75	Moyen		
	4135					26,01	Elevé		
	4139					18,79	Moyen		
	4197					14,31	Moyen		

**Tableau comparatif de la clientèle formée
versus l'estimation des besoins en formation professionnelle**

Champ de spécialisation	Code CCDP	Clientèle formée 1982-85 (moyenne)		Niveau d'emploi territoire C.S.R. L.V.	Nombre d'employeurs approximatifs	Niveau du Québec		Avis des partenaires sociaux	
		Régulier	Adulte			Prévision des besoins 1982-90	Avis Court - Moyen Terme	Nombre	Spécialisation
Alimentation	6121			600	60	8,15	Faible	10	- Cuisine professionnelle 11, PL. V
	6123					2,83	Faible	10	- Cuisine professionnelle 1 PL. Suppl.
	6125					12,00	Faible	10	- Service de table, PL. V
Soins esthétiques	6143	18		60	35	38,30	Elevé	10 10	- Coiffure hommes et femmes PL V - Esthétique PL. V
Meuble & construction	8781			150	20	7,65	Faible	10	- Travailleur de la construction 11, PL. V (rénovation domiciliaire).
Extraction et traitement de minerais (mineur complet)	7713			1 000	20	13,21	Faible Elevé		- Mines: aucune option retenue
	7717		12			7,37			
	8113					29,49			
	8118					0,04			

* Source d'information:

- Modèle québécois de prévision par profession (MOPP)
- Economiste régional.

Les options listées ci-dessous sont transposées sur la courbe de la page suivante présentant leur position dans leur propre cycle de vie.

E.P.S.L.

- 1- MEUBLES ET CONSTRUCTION (T. Commun)
- 2- TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION II
- 3- ELECTROTECHNIQUE (T. Commun)
- 4- ELECTRICIEN DE CONSTRUCTION
- 5- EQUIPEMENT MOTORISE (T. Commun)
- 6- CARROSSERIE
- 7- MECANIQUE AUTOMOBILE II
- 8- TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION I
- 9- FABRICATION METALLIQUE
- 10- VENTE ET DISTRIBUTION DE COSMETIQUES
- 11- COIFFURE POUR DAMES
- 12- SOINS ESTHETIQUES (T. Commun)
- 13- COUTURE ET HABILLEMENT (T. Commun)
- 14- ETALAGISTE
- 15- COMMERCE (T. Commun)
- 16- STENO-DACTYLO
- 17- COMMIS-COMPTABLE
- 18- SECRETAIRE MEDICALE
- 19- SECRETAIRE JURIDIQUE
- 20- COMMIS DE BUREAU

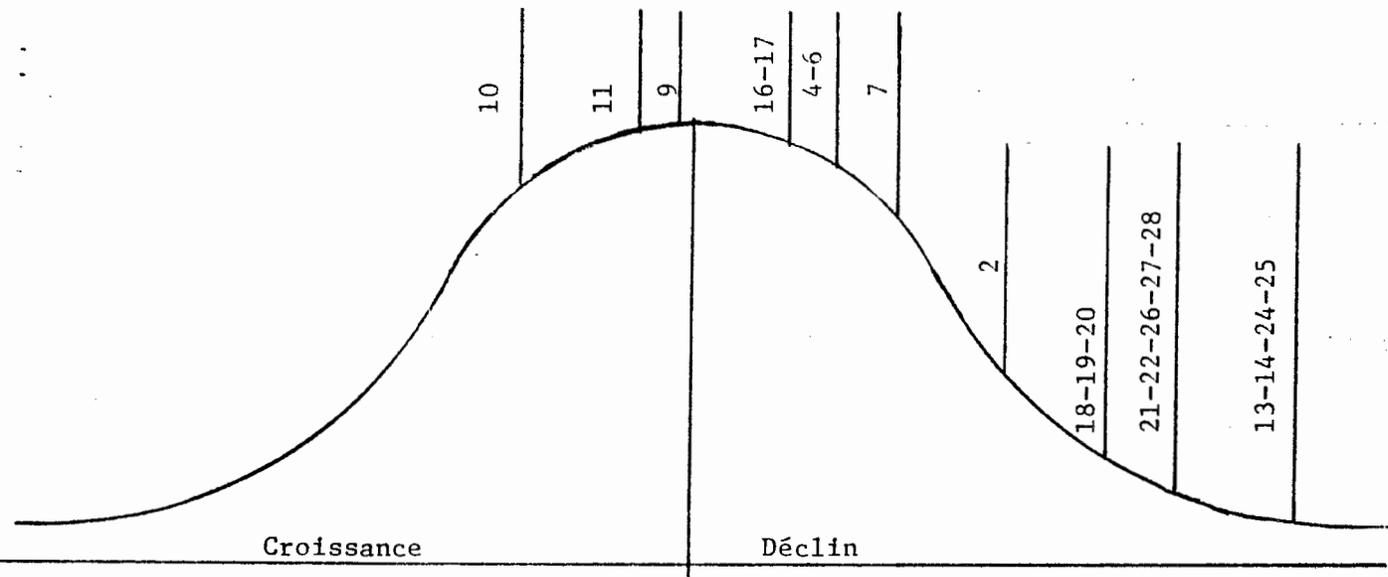
E.P.S.C.

- 21- DEBOSELAGE ET PEINTURE
- 22- SOUDEUR AU GAZ ET A L'ARC
- 23- HYDROTHERMIE T.C.
- 24- RELIURE MECANISEE
- 25- COUTURE ET HABILLEMENT
- 26- AUXILIAIRE EN ALIMENTATION ET EN RESTAURATION
- 27- MENUISIER D'ATELIER
- 28- MECANIQUE AUTOMOBILE III

CYCLE DES OPTIONS
ACTUELLEMENT DISPENSEES

Un cycle de vie d'options ou de cours peut se comparer à celui de tout être vivant, allant de sa naissance à sa mort en passant par les diverses phases de croissance, maturité et déclin.

Le graphique ci-dessous présente une évaluation globale de l'état des options actuellement dispensées en fonction des besoins du marché du travail.



Les troncs communs ne sont pas inclus à ce document.

CONSTATATION: Options en déclin ... en partie à cause de l'inadéquation avec les besoins.

DECISION: Réorientation vers des CHAMPS DE SPECIALISATION.

P R I O R I T E S D E D E V E L O P P E M E N T

Dans le sillon suivi depuis le début de ce dossier, la commission scolaire régionale La Vérendrye se doit d'effectuer cette réorientation vers des CHAMPS DE SPECIALISATION et l'on peut immédiatement classer en deux groupes les champs de formation professionnelle qu'elle désire maintenir, améliorer ou développer.

a) Champs pour lesquels une reconnaissance de lieu d'excellence est désirée.

- : Mécanique d'équipements lourds et commerciaux et diesel;
- : Mécanique d'automobile;
- : Hydrothermie;
- : Mécanique d'entretien;
- : Electrotechnique;
- : Commerce et secrétariat.

b) Champs autres.

- : Soins esthétiques;
- : Alimentation;
- : Meuble et construction;
- : Extraction et traitement de minéral (mineur complet)

Le classement en deux groupes de champs de formation est fait en fonction de certains éléments:

- : L'importance du secteur industriel sur le territoire de la commission;
- : La reconnaissance d'un cours à caractère régional (ex. carrosserie);
- : Le développement particulier dans un champ donné (équipement de télécommunication);
- : La fréquence des cours spécifiques dispensés aux adultes.

P R O J E C T I O N D E S I N V E S T I S S E M E N T S R E Q U I S
--

Selon l'étude entreprise dans le cadre de ce dossier, étude qui devrait connaître son aboutissement au cours du mois de mai 1985 et qui tiendra compte dans une large mesure de l'ensemble des principes énoncés tout au long de ce document, la commission scolaire régionale La Vérendrye peut déjà entrevoir les priorités, non pas en BUDGET pour le moment mais tout au moins en terme d' ACTIONS à poser dans l'ordre suivant.

- . Mécanique d'équipements lourds et commerciaux et diesel;
à développer.

- . Entretien mécanique; à développer.

- . Electrotechnique; utilisation de l'acquis actuel en plus d'aménagement nouveaux et d'équipements nouveaux.

- . Hydrothermie; un minimum d'espace supplémentaire est requis de plus l'achat d'équipements additionnels est à prévoir.

- . Mécanique d'automobile; déjà équipé en très grande partie.

- . Commerce et secrétariat; aménagement mineurs
à faire en plus de quelques équipements nouveaux.

- . Alimentation; l'espace est suffisant cependant un réaménagement est à prévoir et il faudra ajouter d'autres équipements.

- . Soins esthétiques; léger aménagement des locaux à prévoir et renouvellement des équipements.

- . Meuble et construction; déjà équipé.

- . Extraction et traitement de minerai (mineur complet); à développer.

P L A N D ' A C T I O N

Dans son plan d'action pour la mise en oeuvre de cette réorientation et de développement, la commission scolaire régionale La Vérendrye a mis sur pied un comité ad hoc depuis plus d'un an, comité qui s'est assuré la collaboration de divers intervenants impliqués dont plus particulièrement des représentants du C.E.I.C., une économiste, la C.F.P., le personnel enseignant et les commissaires, etc.

Il va sans dire qu'un tel changement d'orientation et presque de vocation ne se réalisera pas sans heurts ni efforts allant des attitudes personnelles aux allocations monétaires indispensables.

La commission scolaire régionale La Vérendrye a déjà déposé et défendu son projet concernant tant les champs (alors sous formes de cours ou options) de spécialisation à mettre sur pied que l'addition de locaux indispensables. Ce projet, le CAMPUS EDUCATIF de Val d'Or, qualifié par certains de "téméraire" nous semble, en regard de l'orientation de la commission scolaire régionale La Vérendrye que promeut ce document, à quelques ajustements près, notre plan de développement à poursuivre. Il est clair que les premières échéances qui y étaient indiquées devront être révisées et ajustées aux contingences actuelles, mais étant donné son importance, ces corrections seront apportées en temps opportun.

Afin de rendre toute intervention facilitante, la commission scolaire régionale La Vérendrye est prête à accepter la collaboration de tous les partenaires auxquels elle a fourni la sienne dans le passé afin de pouvoir réellement jouer le rôle qui lui revient au soleil qui brille pour tous et chacun et sans discrimination aucune selon l'article 15 de la charte des droits de l'homme entré en vigueur aujourd'hui-même.

BIBLIOGRAPHIE DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE

- : Commission de la formation professionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue. Direction régionale. Avis des partenaires sociaux sur les options professionnelles et collégiales en Abitibi-Témiscamingue.
- : Relance au secondaire de Paul Corbeil et Pierre Michel. Evolution de la caissière jusqu'en 1981.
- : Relance au secondaire de Luc Vézina et Paul Corbeil. Les sortants de 1976 à 1981.
- : Tableau national des programmes d'études dispensés par les commissions scolaires en 1984-1985. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education. Direction générale des réseaux.
- : Surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1985. Gouvernement du Québec, Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu. Direction de la recherche.
- : Relance au secondaire de Pierre Michel. Situation au 30 mars 1984.
- : Prévisions de besoins professionnels au Québec, 1982-1990. Modèle québécois de prévisions par profession. Gouvernement du Québec. Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu. Direction des études de main-d'oeuvre.
- : Bulletin régional sur le marché du travail. Région de l'Abitibi-Témiscamingue. Direction des études de main-d'oeuvre. Vol. 4 no. 1, no. 2, no. 3 et no. 4.
- : Guide des possibilités d'emplois, novembre 1983, Val d'Or, Emploi et immigration Canada.

- : Analyse de la situation économique et du marché de l'emploi du C.E.C. Val d'Or par Jean-Guy Blouin, analyste local du marché du travail.

- : Inventaire et prévision de besoins en main-d'oeuvre. Territoire de la C.S.R. La Vérendrye et région N.-O.

- : Le Campus éducatif de Val d'Or présenté par la C.S.R. La Vérendrye, le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

1.- CHAMP DE SPECIALISATION: MECANIQUE D'EQUIPEMENTS LOURDS
ET COMMERCIAUX ET DIESEL

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Ce champ de spécialisation vise la formation de travailleurs qualifiés en entretien et réparation de véhicules lourds et commerciaux de même qu'en réparation des moteurs diésel.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés.

- : embrayages à friction, convertisseurs de couple
- : transmissions standards, hydrostatiques, automatiques, semi-automatiques et boîtiers de transfert
- : arbre de commande
- : différentiels et répartiteurs de pouvoir et réduction finale
- : suspension de véhicules commerciaux et "heavy duty"
- : train de roulement, roues et pneus
- : direction, conduite et alignement
- : systèmes de freinage hydraulique et à air
- : systèmes d'alimentation hydraulique et contrôle des systèmes
- : ponts arrières et essieux
- : chauffage et alimentation
- : circuits électriques des machines lourdes et des véhicules commerciaux

1.1.2 (suite)

- : service et entretien des véhicules lourds et des véhicules commerciaux
- : dépannage et essai de performance après réparation
- : principe de fonctionnement des moteurs diesels 2 courses et 4 courses
- : démontage, vérification, réparation et remontage des composantes d'un moteur diesel
- : lubrification et refroidissement
- : admission d'air
- : système d'alimentation en carburant-diesel
- : système de démarrage
- : système de charge
- : mise en marche des moteurs
- : mise au point des moteurs et essai

Note: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, nous donne les statistiques suivantes pour le secteur de mécanique diesel et équipement lourd: "ont un emploi à temps plein."

2.- (suite)

: Mécanique diésel II:	90,6%
: Machinerie lourde:	94,2%

Si l'on regarde les statistiques des relances de 1976 à 1981, on constate que la situation de l'emploi était bonne également; que l'intégration des travailleurs de ce secteur au marché du travail est toujours très bonne.

Le tableau national des programme d'études dispensés par les commissions scolaires en 1984-1985 donne la cote A au domaine de la machinerie lourde, ce qui signifie de bonnes possibilités d'emplois dans ce champ de spécialisation.

Par ailleurs, la C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande l'ouverture du champ de la mécanique diésel à la C.S.R. La Vérendrye incluant la machinerie agricole, forestière et minière ainsi que l'ouverture de la machinerie lourde incluant l'hydraulique, la pneumatique et l'électricité.

Il faut noter une assez grande attraction pour ce domaine chez nos élèves pour ce champ de spécialisation.

Quoi qu'il en soit, compte tenu de l'importance marquée de la mécanique diésel dans les différents secteurs du développement de l'industrie (forêts, mines et industries manufacturières) et du commerce (compagnies de transport, dépositaires de machineries lourdes) dans la région de Val d'Or, il apparaît important de dispenser à la C.S.R. La Vérendrye ce champ de spécialisation.

2.- (suite)

Au niveau de notre territoire (région de Val d'Or) on remarque qu'environ une trentaine d'employeurs soutiennent un niveau d'emploi d'environ 225.

Ces besoins en main d'oeuvre se justifient aisément et à ces besoins correspondent les besoins de formation qui se justifient tout aussi bien puisque la plupart des secteurs d'activités industrielles et commerciales de la région de Val d'Or utilisent de près ou de loin de la machinerie lourde propulsée par des moteurs diesel .

De plus, dans son analyse de la situation économique et du marché de l'emploi, la C.E.C. Val d'Or indique qu'en 1984, 30 vacances d'emploi furent signalées dans le domaine des mécaniciens et réparateurs de machinerie lourde.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

Intérêt toujours grandissant dans ce champ professionnel.

La demande est bonne et stable.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA C.S.R. LA VERENDRYE EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

Dans le cadre d'un agrandissement, nous voulons doter la région de Val d'Or de locaux éducatifs nécessaires à la formation des jeunes et des adultes, tout en permettant de répondre plus adéquatement aux besoins identifiés.

4.1.2 Développements requis:

Relocaliser les services de l'éducation des adultes de la commission scolaire régionale La Vérendrye avec ceux des jeunes.

4.2 (suite)

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les ajouts requis:

Dans la volonté concrète de développement nécessaire à la région de Val d'Or, des besoins d'équipements et de services seront identifiés et viendront meubler les espaces prévus à cette fin selon les normes et les besoins de ce champ de spécialisation.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

Des ressources qualifiées sont déjà en service à la Vérendrye qui assureront la qualité de l'enseignement.

4.3.2 Requises:

Nous avons prévu un plan de perfectionnement pour ces ressources ainsi que des ajouts spécialisés selon le besoin.

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

Ne s'applique pas.

5.2 Allant à l'extérieur:

Annuellement des élèves doivent s'expatrier à l'extérieur pour recevoir l'enseignement requis.

6.- REMARQUES GÉNÉRALES ET AUTRES CONSIDÉRATIONS:

Le niveau d'emploi des mécaniciens d'équipements lourds, commerciaux et diesel est d'environ 200 à 225 postes de travail sur le territoire de notre commission. Même si un certain nombre

6.- (suite)

de chômeurs sont actuellement signalés en raison de la présente situation économique, il faut considérer les travailleurs qualifiés dans ce domaine comme facilement intégrables au marché du travail.

Une simple rotation de 5% peut engendrer un besoin d'environ douze (12) mécaniciens annuellement. Nous sommes de plus assurés du vif intérêt de notre clientèle pour cette formation.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

1.- CHAMP DE SPECIALISATION : MECANIQUE D'ENTRETIEN

1.1 Paramètre du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Ce champ de formation vise de façon générale la préparation, le réglage, l'installation et entretien préventif des machines industrielles et appareils mécaniques dans les établissements industriels.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés:

- : lecture de plans
- : choix des matériaux
- : outillage manuel et motorisé
- : notions de soudage oxyacéthylique et à l'arc électrique
- : machinage des métaux
- : notions de tolérances
- : notions de structure métallique
- : traitement thermique
- : lubrification
- : mécanique des fluides
- : hydraulique et pneumatique
- : organes de transmission de mouvements
- : convoyeurs
- : ventilateurs et souffleries
- : compresseurs, pompes et moteurs
- : embrayage et freins
- : ancrages
- : entretien correctif

1.1.2 (suite)

: notions d'électricité et d'électronique
industrielles

: applications particulières:

- . entreprise industrielle
- . mine
- . équipement mobile
- . etc.

Note: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, donne les situations suivantes pour le champ de spécialisation de la mécanique d'entretien: "ont un emploi à temps plein."

: Mécanique d'entretien II:	81,3%
: Mécanique d'entretien I:	85,7%

Dans les relances précédentes de 1976 à 1981 on découvre également que les possibilités d'emploi offertes ont été assez bonnes au cours de la période considérée.

Dans le tableau national des programmes d'études dispensés par les commissions scolaires 1984-1985, la mécanique obtient la cote A, ce qui signifie de bonnes possibilités d'emplois pour le secteur.

Dans "surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1985", on indique un surplus léger de mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction, cependant, des pénuries seront prévues dans certains secteurs de la méca-

2.- (suite)

nique d'entretien.

La C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande l'implantation de ce champ de spécialisation à la C.S.R. La Vérendrye pour ce qui est de la mécanique d'entretien en y précisant que les exigences du marché du travail requièrent davantage des notions en lecture de plans, hydraulique, électronique et soudage. Elle ajoute que la formation devra être axée sur les industries de transformation (mines et forêts). Elle ajoute également que l'utilisation des outils numériques est appelée à se généraliser à l'avenir, que la main-d'oeuvre devra pouvoir s'adapter à cette nouvelle technologie.

Il existe présentement une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée en mécanique d'entretien sur le territoire de la C.S.R. La Vérendrye. On constate, en effet, que le nombre d'employeurs potentiels de mécanicien d'entretien se situe aux environs de 180, que le niveau d'emploi se chiffrait à 1 092 en 1983 et qu'aucun chômeur n'est présentement enregistré dans le domaine.

De plus, on peut facilement affirmer que ce niveau d'emploi va continuer à augmenter au cours des prochaines années puisque pratiquement tout développement industriel dans le secteur forestier ou minier requiert les services de ce type de main-d'oeuvre qu'on doit actuellement aller recruter ailleurs.

Il faut noter également que parmi les 29 professions traditionnellement en demande sur notre territoire de la C.E.C. Val d'Or, on trouve les mécaniciens et réparateurs de machinerie industrielle.

2.- (suite)

Ces besoins en main-d'oeuvre dans ce champ de spécialisation justifient sans équivoque le besoin de former une main-d'oeuvre qualifiée dans ce domaine à la C.S.R. La Vérendrye.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

Annuellement des élèves de la C.S.R. La Vérendrye s'inscrivent à l'extérieur dans ce champ professionnel.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA C.S.R. LA VERENDRYE EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

Des espaces sont prévus dans les prochains développements qui assureront un enseignement de qualité aux jeunes et adultes de notre région.

4.1.2 Développements requis:

Pour assurer une spécialisation de qualité conjointement avec les adultes, nous avons prévu un agrandissement de 3 700 pi² dans ce champ.

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les ajouts requis:

Pour répondre aux besoins en formation professionnelle en fonction de son évaluation, tous les équipements et services recommandés selon les normes du ministère devront meubler les espaces prévus dans ce champ professionnel.

4.- (suite)

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

Des enseignants spécialisés et légalement qualifiés sont déjà à l'emploi de la C.S. R. La Vérendrye.

4.3.2 Requises:

Nous prévoyons recourir au service d'un spécialiste dans la matière et ce, à temps partiel dans ce champ.

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

N'est pas applicable cette année.

5.2 Allant à l'extérieur:

Nos élèves continuent à s'inscrire régulièrement à l'extérieur.

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

L'industrie forestière et minière de même que le secteur de la transformation sont des employeurs potentiels d'étudiants formés dans le domaine de la mécanique d'entretien.

Il semble évident que l'éventuelle clientèle de ce champ de spécialisation répondra au besoin de l'entreprise.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYEPLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE1.- CHAMP DE SPECIALISATION: ELECTROTECHNIQUE

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Le champ d'Electrotechnique devra permettre l'enseignement de thèmes variés assurant une correspondance souple avec les besoins en main-d'oeuvre du secteur La Vérendrye.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés:

- : Notions de base en électronique et en électricité
- : Eclairage résidentiel, commercial et industriel
- : Maintenance et dépannage d'appareils électromécanique
- : Moteurs et transformateurs
- : Contrôles électriques, électroniques, hydrauliques et pneumatiques
- : Appareils d'automotion
- : Equipements de télécommunication

Note: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, donne les statistiques suivantes pour le secteur de l'électrotechnique: "ont un emploi à temps plein".

: électricien de construction	: 82,1%
: électricien d'entretien dans l'industrie	: 84,1%
: installation et réparation d'équi- pement de télécommunication	: 76,2%
: Dépanneurs d'appareils électroniques	: 82,3%

Comme dans les autres champs de spécialisation, les travailleurs ne trouvent pas forcément un emploi qui soit relié directement à leurs études; il reste que les finissants de l'enseignement professionnel se trouvent de l'emploi à temps plein dans des secteurs connexes à leurs spécialités.

Dans les prévisions de besoins professionnels au Québec, 1982-1990, on constate que les besoins nets jusqu'en 1990 s'élèvent à 7 291 en ce qui concerne la fabrication, le montage, l'installation et la réparation de matériel électrique et électronique, ce qui n'est pas à négliger.

Pour sa part, la C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande que le champ de l'électrotechnique soit fortement considéré à la C.S.R. La Vérendrye en y incluant des spécialités telles que l'électricité de construction, l'installation, la réparation d'équipements de télécommunication, la réparation de commandes électroniques.

2.- (suite)

La C.F.P. soutient également qu'il conviendrait de former la clientèle en relation avec les besoins du marché du travail qui demande de plus en plus une technologie de pointe dans ce domaine.

De plus, l'examen des besoins en main-d'oeuvre sur le territoire de la C.S.R. La Vérendrye permet d'identifier le besoin de dispenser, à l'intérieur du champ électrotechnique, tout le domaine de l'électromécanique.

Par ailleurs, le développement industriel de la région de Val d'Or n'est pas sans avoir d'impact sur les besoins en main-d'oeuvre spécialisée, on constate ainsi qu'au cours des dernières années, des entrepreneurs ont dû "importer" une part importante de leur main-d'oeuvre spécialisée dont un certain nombre d'électromécaniciens.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

L'attrait des élèves pour ce champ demeure marqué et stable.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA C.S.R. LA VERENDRYE EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

(2 locaux communiquants spécialisés)

Un local est spécialisé en électrotechnique.

Un deuxième local plus vaste se spécialise en électricité de construction.

Locaux: Nous disposons de 3 760 pi² d'espace de plancher.

4.1.2 Développements requis:

Quelques réaménagements (internes) pour rendre les locaux plus fonctionnels.

4.1 (suite)

4.1.2 Un agrandissement est requis (1 240 pi²) de surface pour réaliser un enseignement de qualité de ce champ professionnel.

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

Nous avons tous les équipements requis pour dispenser le programme électricien de construction et électrotechnique. Nous disposons aussi de la grande majorité des équipements en électricité d'entretien.

4.2.2 Les ajouts requis:

Nous prévoyons aménager des espaces qui nous permettraient de dispenser des connaissances en électricité d'entretien, en télécommunication ainsi qu'en électro-mécanique; nous devons donc prévoir des ajouts d'équipements spécialisés pour répondre au besoin des élèves et de l'industrie.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

Deux enseignants légalement qualifiés et spécialisés dispensent la formation dans ce champ.

4.3.2 Requises:

Une ressource spécialisée pourrait être requise selon la situation.

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

La clientèle est stable et intéressante dans ce champ mais peu venant de l'extérieur et peu mobile.

5.2 Allant à l'extérieur:

Peu d'élèves se déplacent vers l'extérieur dans ce champ.

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

Excellente insertion de ces jeunes dans la vie active.
(Au-dessus de la moyenne).

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE1.- CHAMP DE SPECIALISATION: HYDROTHERMIE

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Un local adéquat et des équipements conventionnels et spécialisés permettront de dispenser divers modules de soudage formant par leurs regroupements des programmes différents.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés:

- Soudage oxyacétylénique autogène et hétérogène
- Oxycoupage
- Coupage au plasma
- Soudage à l'arc avec électrode enrobée sur plaque
- Soudage au gaz inerte (TIG) sur plaque
- Soudage semi-automatique (MIG) sur plaque
- Soudage sur tuyau haute pression
- Soudage et montage
- Soudage des métaux légers
- Soudage des aciers alliés
- Soudage par résistance

NOTE: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, donne les statistiques suivantes pour certaines professions du champ de spécialisation en hydrothermie: " Ont un emploi à temps plein".

- Soudeur général	:	87,8 %
- Soudeur-monteur	:	82,1 %
- Mécanicien en tôlerie	:	93,3 %

Les statistiques des relances effectuées depuis 1976 démontrent que les finissants de l'enseignement professionnel long se placent toujours bien. De plus, quand on parle de soudeur général, on constate que les aspirations professionnelles semblent bien correspondre aux réalités du monde du travail; que l'indice d'intégration au marché du travail allait en augmentant pour se situer au-dessus de la moyenne.

Dans "surplus et pénuries de main d'Oeuvre" au Québec pour 1985, on précise que pour les soudeurs, il y a équilibre dans notre région en ce qui concerne l'offre et la demande d'emploi. Dans le tableau national des programmes d'études dispensés par les commissions scolaires en 1984-85 on constate que la cote A est donnée pour les spécialités de soudeur général, soudeur-monteur et mécanicien en tôlerie ce qui signifie que ces domaines offrent de bonnes possibilités d'emplois.

Dans les "prévisions de besoins professionnels au Québec 1982-1990" le besoin net de soudeurs et oxycoupeurs d'ici 1990 sera de 2 400.

Par ailleurs, la C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande le champ de spécialisation hydrothermie à la commission scolaire régionale La Vérendrye en précisant que l'emploi de la main-d'oeuvre expérimentée des soudeurs et oxycoupeurs est bon.

L'analyse des besoins en main-d'oeuvre permet également d'identifier que sur une base ponctuelle, le domaine de la soudure à haute pression ainsi que le TIG-MIG, devraient s'offrir à la commission scolaire régionale La Vérendrye.

On dénombre environ 25 employeurs en hydrothermie sur le territoire de la commission scolaire régionale La Vérendrye.

L'analyse de la situation économique et du marché du travail de l'emploi du C.E.C. Val d'Or, février 1985, indique que nous pourrions connaître une sérieuse pénurie de mécaniciens-soudeurs qualifiés à partir de 1988 si certains projets se mettaient à exécution. Cette analyse faisait référence au projet de l'usine thermo-mécanique. Ce dossier est toujours actif malgré la situation de Forex et une décision devrait être prise en 1986.

D'autres projets sont sur le point de naître. Les ateliers Minard prévoient construire une usine de fabrication de plaquettes d'acier et autres produits pour l'industrie minière. Une équipe de soudeurs spécialisés sera alors requise. Les bâtiments Fafard inc. prévoient construire une usine d'assemblage de poutrelles d'acier, là encore une équipe de 12 soudeurs sera requise.

De plus, rappelons que les soudeurs et oxycoupeurs font partie des 29 occupations qui sont traditionnellement en demande sur le territoire de Val d'Or et continueront de l'être au cours des prochaines années.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

Ce champ de spécialisation est depuis quelques années le programme le plus convoité par les élèves.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA CSR LA VERENDRYE EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 Les acquis de la CSR La Vérendrye:

Un local très spécialisé s'offre à la clientèle dans ce programme. Nous sommes en mesure de dispenser la soudure générale, la soudure à haute pression, ainsi que la soudure au TIG-MIG.

Local 122-C: Dimension 4 260 pi.²

4.1.2 Développement requis:

Peu de réaménagements physique internes seront requis dans ce champ.

Par contre, il faut prévoir un agrandissement d'environ 1 660 pi.²

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les acquis de la CSR La Vérendrye:

Postes de soudage oxyacétylérique (10).

Postes par résistance (1).

Postes de soudage tungsten (2).

Postes redresseurs (3) tour à métal (1).

Poste semi-automatique (1).

4.2.2 Les ajouts requis:

- Equipements:
1. Ajout de quelques postes au gaz.
 2. Postes à l'arc (renouvellement seulement).
 3. Ajout (2) postes au TIG.
 4. Ajout (3) postes au MIG.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

3 enseignants légalement qualifiés.
Nombreuses années d'expérience en industrie.

4.3.2 Requises:

- Perfectionnement occasionnel en maison spécialisée (théorique).
- Ressourcement ponctuel en industrie (local).

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

Clientèle occasionnelle en provenance de l'extérieur.

5.2 Allant à l'extérieur:

Clientèle nombreuse mais surtout locale.

A tous les ans, nous constatons que nos élèves sollicitent des places-élèves à l'extérieur.

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

Le développement anticipé permettrait de répondre aux nombreuses demandes de nos élèves.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

1.- CHAMP DE SPECIALISATION: MECANIQUE D'AUTOMOBILE

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Le champ de spécialisation de mécanique automobile vise de façon générale l'entretien et la réparation des véhicules automobiles tant sur le plan de la mécanique que sur celui de la carrosserie.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés:

Mécanique d'automobile:

- : Sécurité, outillage et machinerie
- : Service à l'automobile
- : Moteur
- : Lubrification et refroidissement
- : Rouages d'entraînement
- : Systèmes de freinage
- : Suspension, direction et alignement
- : Allumage et circuit de charge
- : Démarrage
- : Alimentation et échappement
- : Mise au point
- : Chauffage et climatisation
- : Accessoires
- : Analyse des défauts

1.1.2 (Suite)

Carrosserie:

- : Soudage
- : Analyse des dommages
- : Remise en forme des tôles
- : Pièces préfabriquées
- : Inspection et réparation des cadres et châssis et monopières
- : Dépose et pose des panneaux de remplacement
- : Alignement d'éléments de carrosserie
- : Finition des tôles
- : Réparation des parties de plastique et de fibre de verre
- : Préparation des surfaces
- : Couches de fond
- : Peinture
- : Vitres
- : Garnitures intérieures
- : Estimation

Notes: Il s'agit des thèmes servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, dans le champ de spécialisation de la mécanique automobile donne les statistiques suivantes: "ont un emploi à temps plein".

: mécanique auto II	: 86,2%
: mécanique auto I	: 89,1%
: carrosserie	: 85,4%
: entretien des véhicules légers	: 90,6%

Si l'on se fie également aux relances effectuées de 1976 à 1981, il semble que les finissants de l'enseignement professionnel ont un emploi à temps plein dans un pourcentage assez élevé. Il est certain que ces emplois ne correspondent pas toujours au métier appris, mais il reste que les statistiques demeurent bonnes. Cela peut s'appliquer aussi par un taux de roulement assez élevé dans ce domaine et au nombre de possibilités d'emplois connexes à ce champ de spécialisation.

Dans un surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1985, malgré un surplus global de mécanicien, des pénuries sont à prévoir dans certaines spécialités. On y indique également qu'une formation plus poussée est souvent demandée.

La C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande le maintien du secteur de la mécanique auto incluant la carrosserie ainsi qu'une formation plus poussée en mécanique auto I, l'adaptation des finissants aux nouvelles applications de la technologie semblant déficiente si l'on en juge par l'enquête auprès des finissants de 1983.

2.- (suite)

En effet, au niveau des options en mécanique automobile, on constate que plus le niveau de spécialisation est élevé, meilleures sont les possibilités de se trouver un emploi. La région de Val d'Or qui comprend 25 employeurs en mécanique auto sur son territoire, ce qui représente un niveau de 300 emplois, offre de très bonnes possibilités d'emploi pour les candidats ayant développé une formation poussée dans ce champ de spécialisation.

Il ne faudra pas négliger non plus la partie d'entretien et d'équipements de véhicules de loisirs qui comprennent tous les moteurs 2 temps x 4 temps, ce qui constitue un marché non négligeable dans notre région de Val d'Or.

De plus, dans l'analyse de la situation économique et du marché de l'emploi du C.E.C. Val d'Or, on constate qu'en 1984, 36 vacances d'emploi ont été signalées. On y indique également que les mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles font partie des 29 professions traditionnellement en demande sur notre territoire.

Toutes ces données nous laissent croire qu'il faut maintenir ce champ de spécialisation à la commission scolaire régionale La Vérendrye.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

L'intérêt des élèves dans ce champ professionnel est manifestement le plus grand, la demande de spécialisation dans ce champ spécialisé est nombreuse et très diversifiée.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA C.S.R. LA VERENDRYE
EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

Nous disposons d'un espace spécialisé de 7 850 pi² de surface qui nous permet de dispenser la mécanique automobile jusqu'à la spécialisation supplémentaire tant aux adultes qu'aux jeunes.

Nous dispensons de plus la spécialité "carrosserie".

4.1.2 Développements requis:

Nous prévoyons un agrandissement d'environ 6 450 pi² qui nous permettra de compléter la qualité de spécialisation des élèves inscrits dans ce champ.

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

La Vérendrye possède beaucoup d'équipements dans ce vaste champ à partir des appareils de vérification, machine à pneus, d'innombrables moteurs de tous genres, chambre à peinture. L'enseignement aux adultes possède aussi des équipements spécialisés.

4.2 (suite)

4.2.2 Les ajouts requis:

En 1984-1985, nous avons acquis des équipements spécialisés pour dispenser des cours en transmission automatique, climatisation, balancement de roues.

Ces ajouts complètent nos équipements nous permettant de dispenser des cours de qualité.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

Les ressources existantes dans ce champ sont de qualité, trois enseignants spécialisés dispensent ces cours; nos enseignants sont qualifiés et bénéficient de perfectionnement régulièrement.

4.3.2 Requises:

Une ressource de qualité est prévue pour l'an prochain, nous comblerons ce besoin pour le début de l'année scolaire 1985.

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

Champ professionnel très populaire.

Clientèle régulière venant de l'extérieur.

5.2 Allant à l'extérieur:

Les élèves se déplacent annuellement par besoin de perfectionnement dans ce champ.

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

Le cours supplémentaire devrait répondre en partie au besoin identifié en 5.2.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

1.- CHAMP DE SPECIALISATION: COMMERCE ET SECRETARIAT

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Ce champ de spécialisation est orienté sur la formation de " Agent et Agente de bureau" de même que sur des programmes spécifiques à être dispensés pour la clientèle adulte.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés:

- Dactylographie
- Organisation de bureau
- Procédés et protocole de la communication
- Initiation à la bureautique
- Correspondance
- Fonctionnement des appareils à dicter
- Sténographie
- Organisation des voyages et des réunions d'affaires et préparation des documents y relatifs
- Circulation des documents; codification et classement
- Droit du travail et droit des affaires
- Comptabilité
- Traitement des données comptables
- Communication et correspondance en langue seconde
- Fiscalité

- Terminologie juridique, médicale, financière et bancaire
- Procédures civiles, notariales et médicales
- Feuille de travail électronique (Visi Calc)
- Traitement de textes
- Traitement des données
- Traitement de l'inventaire
- Traitement de fichiers

NOTE: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, donne les statistiques suivantes pour tout le secteur Commerce et Secrétariat: " ont un emploi à temps plein".:

- Agent de commercialisation	:	81 %
- Commis-comptable	:	86 %
- Commis de bureau	:	78 %
- Commis en alimentation	:	69,2 %
- Opérateur en informatique	:	77,5 %
- Réceptionniste-téléphoniste	:	81,5 %
- Secrétaire juridique	:	90,4 %
- Secrétaire médicale	:	81,4 %
- Sténo-dactylo	:	83,1 %
- Commis en fiscalité	:	92,1 %

Dans surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1985 on indique un surplus léger dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cependant, dans certains secteurs du commerce et secrétariat on observe des pénuries. On y ajoute que la secrétaire devra acquérir la connaissance des nouvelles technologies reliées à la bureautique et sera souvent appelée à être bilingue. Il ne faut pas oublier que le taux de roulement dans ce secteur est assez élevé, d'ailleurs, dans le document: " prévisions de besoins professionnels au Québec, 1982-1990", on mentionne que le besoin net dans le secteur sténographie et dactylographie s'élèvera à 25 401 d'ici 1990 et que dans le secteur tenue de livres et comptabilité ce besoin s'élève à 30 435 pour un total de 64 836.

La C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande le maintien du champ de commerce et secrétariat en n'utilisant que les remarques transmises par les représentants du monde du travail identifiant clairement les carences au niveau du français; que les notions d'inventaire, d'étalagiste et, de relations publiques devront être retenues au niveau commerce; que l'application de la bureautique devra être plus évidente au niveau de secrétariat; que ces options retenues devraient permettre à la clientèle de poursuivre sa formation au niveau collégial.

Dans l'analyse de la situation économique et du marché de l'emploi du C.E.C. Val d'Or, février 1985, on remarque que les secrétaires, teneurs de livres et commis-comptables, employés de bureau, sont trois des secteurs reliés au champ de spécialisation Commerce et Secrétariat qui font partie des occupations qui sont traditionnellement en demande sur le territoire du C.E.C. Val d'Or et continueront de l'être au cours des prochaines années.

A titre indicatif, soulignons également que pour les secrétaires, teneurs de livres et commis-comptables, employés de bureau, réceptionnistes, (ce qui ne constitue qu'une partie du champ de spécialisation commerce) le niveau d'emploi de la région Val d'Or est de 835 et que 119 emplois vacants ont été signalés et ce, pour l'année 1984.

Les statistiques aux niveaux provincial et régional démontrent donc le besoin de maintenir le champ de spécialisation commerce à la commission scolaire régionale La Vérendrye.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

Clientèle appréciable et sélective.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA CSR LA VERENDRYE EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux

4.1.1 Les acquis de la CSR La Vérendrye:

(3 locaux spécialisés)

1. 229-B: Superficie 980 pi.²
Classe spécialisée en dactylo, sténo,
machine à calculer, mécano, comptabilité.
2. 230-B: Superficie 780 pi.²
Classe spécialisée en dactylo.
3. 234-BX: Superficie 960 pi.²
Classe spécialisée en informatique,
traitement de textes, etc.

4.1.2 Développements requis:

Portes communicantes regroupant ces classes spécialisées.
Aménagement du local 229-B en bureau fonctionnel.

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les acquis de la CSR La Vérendrye:

Equipement informatisé très à point.
Machines à écrire électriques modernes,
Machines à calculer électroniques.

4.2.2 Les ajouts requis:

Classeurs horizontaux
Machine à photocopie à renouveler.
Bureau de travail.
Duplicateur.
Sténorettes.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

7 enseignants(es) tous(tes) légalement qualifiés(es)
et spécialisés (es).
(Comptabilité, sténo. dactylo, informatique).

4.3.2 Requises:

Ressourcement local.

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

Importante clientèle de l'extérieur.

5.2 Allant à l'extérieur:

Notre clientèle se déplace peu vers l'extérieur, la qualité
des services offerts à la CSR La Vérendrye en Commerce et
Secrétariat répond aux besoins des élèves.

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

L'organisation physique de même que les ressources humaines formant le champ de spécialisation commerce et secrétariat pourront répondre à des besoins multiples et variés.

A titre d'exemple, mentionnons:

* Enseignement régulier:

- Agent ou Agente de bureau
- Cours à options
- Application pédagogique de l'ordinateur

* Enseignement aux adultes:

- Programmes spécifiques à temps plein (traitement de textes, application de l'ordinateur au travail de bureau, etc.)
- Formation professionnelle à temps partiel
- Initiation à la science de l'informatique

Le principe de la cohabitation ou du jumelage des clientèles sera retenu pour ce champ en considération du nombre de clients, des besoins spécifiques, des contraintes d'horaires ou autres facteurs pertinents.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYEPLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE1.- CHAMP DE SPECIALISATION: ALIMENTATION

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: La démarche pédagogique tiendra compte d'un processus complet allant de la préparation des aliments à leur consommation en passant par la transformation et la fabrication.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés:

- Notions d'alimentation
- Normes de salubrité
- Hygiène et sécurité
- Ethique professionnelle
- Menus
- Brigade de la cuisine et de la salle à manger
- Réquisition et réception de la marchandise
- Entreposage et conservation
- Préparation, confection et cuisson des aliments
- Table et couvert
- Accueil des clients
- Genres de services
- Service des vins et des boissons
- Débarrassage
- Inventaire
- Législations

NOTE: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser
la polyvalence du local et des équipements requis.
Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des
thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, donne les statistiques suivantes dans le secteur de l'alimentation: " ont un emploi à temps plein ".

- Cuisine professionnelle II	:	85,3 %
- Cuisine professionnelle I	:	90,6 %
- Service de table	:	67,3 %

Dans le tableau national des programmes d'études dispensés par les commissions scolaires en 1984-85, la cuisine professionnelle I obtient la cote A, ce qui signifie de bonnes possibilités d'emplois dans ce secteur.

Dans les prévisions de besoins professionnels au Québec, 1982-1990, on mentionne que les besoins nets en chefs et cuisiniers s'élèvent à 4 985 d'ici 1990 et à 5 686 pour les serveurs et stewards pour des besoins nets totaux de 10 671.

La C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande la cuisine professionnelle ainsi que le service de table à la commission scolaire régionale La Vérendrye en précisant que l'accueil, les relations publiques, l'aspect touristique et l'anglais devront faire partie intégrante du cours de service de table.

La C.F.P. mentionne, de plus, que les conditions de travail entraînent un roulement élevé de la main-d'oeuvre dans ce domaine; que la cuisine professionnelle semble offrir une bonne perspective d'emploi pour les finissants du secondaire. L'ensemble de ces données nous démontre un besoin dans ce champ de spécialisation à la commission scolaire régionale La Vérendrye.

Sur le territoire de la commission scolaire régionale La Vénérye on peut compter environ 10 industries d'aliments et boissons, environ 40 hôtels-motels et environ 70 restaurants, ce qui constitue pour ce champ d'activités le plus gros marché de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans l'analyse de la situation économique et du marché de l'emploi du C.E.C. Val d'Or, on mentionne que ce secteur d'activités a connu une bonne année en 1984; que cela était attribuable à une reprise des activités économiques de la région de Val d'Or; que l'activité de ce secteur serait plus forte à Val d'Or que pour la moyenne de l'Abitibi-Témiscamingue; que l'on connaît une légère pénurie de chefs-cuisiniers et cuisiniers expérimentés.

3.- INTERÊT PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

Clientèle assez stable depuis plusieurs années.

L'intérêt des élèves peut être qualifié de bon.

(Inscription à l'extérieur, tous les ans).

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA CSR LA VERENDRYE EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 Les acquis de la CSR La Vérendrye:

(3 locaux spécialisés communicants)

1. 191-B: Superficie 1 512 pi.²

Cuisine spécialisée pour réaliser tous les menus au programme.

2. 199-B: Superficie 1 188 pi.²

Cuisine pourvue de 16 modules de travail pour la préparation et la cuisson des aliments.

3. 190-B: Superficie 945 pi.²

Grand local aménagé en salle à manger pour le service de table.

4.1.2 Développements requis:

- Quelques réaménagements physiques (internes) devront être réalisés pour rendre cette spécialisation plus fonctionnelle.
- Chambre froide.
- Petit entrepôt.

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les acquis de la CSR La Vérendrye:

Cuisinières électriques

Réfrigérateurs- congélateur

Tous les équipements nécessaires pour dispenser
le programme d'alimentation (supplémentaire).

4.2.2 Les ajouts requis:

Poêles à gaz.

Machine à glace.

Friteuse électrique.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

3 enseignantes légalement qualifiées et spécialisées.

4.3.2 Requises: Aucune.

Léger perfectionnement et ressourcement local pour les
enseignants(es) en place.

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

Clientèle possible en provenance: Harricana
Rouyn-Noranda
Lac Témiscamingue
Chapais-Chibougamau

5.2 Allant à l'extérieur:

A tous les ans, nos élèves s'inscrivent à l'extérieur.

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

La réalisation de nos projets dans ce champ permettrait de répondre aux élèves qui doivent régulièrement s'inscrire à l'extérieur.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

1.- CHAMP DE SPECIALISATION: SOINS ESTHETIQUES

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Rendre disponibles les espaces et le matériel requis pour l'enseignement de la coiffure, de l'esthétique et de la vente et la distribution des produits.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés:

- : Coiffure pour dames;
- : Coiffure pour hommes;
- : Soins esthétiques;
- : Vente et distribution de cosmétiques;
- : Vente et distribution de produits de coiffure.

NOTE: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, donne les statistiques suivantes pour le secteur des Soins esthétiques: "ont un emploi à temps plein."

: Coiffure pour dames	: 85,1%
: Coiffure pour hommes	: 88,2%
: Esthétiques	: 81,6%

Dans "SURPLUS ET PENURIES DE MAIN-D'OEUVRE AU QUEBEC" pour 1985, même si on mentionne un surplus léger dans l'Abitibi-Témiscamingue on y indique que des pénuries sont prévues dans certaines professions de ce secteur dans certaines régions. De plus, si l'on se fie aux statistiques de la relance ci-dessus et au fait que dans le tableau national des programmes d'études dispensés par les commissions scolaires 1984-1985 qui mentionne que Coiffure pour hommes est coté A, c'est-à-dire offre de bonnes possibilités d'emplois, on peut dire que ce champ de spécialisation doit rester disponible à la commission scolaire régionale La Vérendrye.

D'ailleurs, dans les "PREVISIONS DE BESOINS PROFESSIONNELS AU QUEBEC, 1982-1990", on mentionne que les besoins nets en coiffeurs et barbiers, qui ne constituent qu'une partie de ce champ de spécialisation, s'élèvent à 10 101.

Par ailleurs, la C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande que tout ce champ de spécialisation incluant les soins esthétiques, la coiffure pour hommes et pour dames, soit offert à la commission scolaire régionale La Vérendrye.

De plus, la demande d'élèves pour ce champ de spécialisation est toujours très forte et l'on doit tenir compte du goût des élèves pour ce secteur.

Dans "INVENTAIRE ET PREVISION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE", territoire de la commission scolaire régionale La Vérendrye, on mentionnait en 1983 que le nombre d'employeurs dans ce champ de spécialisation était de 39, que le nombre total d'emplois en 1982 était de 152 et de 185 en 1983.

Dans le Guide des possibilités d'emploi, la C.E.C. de Val d'Or mentionne qu'en 1985 les possibilités d'emploi devraient augmenter un peu plus que la moyenne des professions et le nombre de travailleurs qualifiés sera égal à la demande.

Toutes ces statistiques nous font dire qu'il faut maintenir ce champ de spécialisation à la commission scolaire régionale La Vérendrye.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

Très vif intérêt de la part des élèves.

Clientèle nombreuse.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA C.S.R. LA VERENDRYE
EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

(4 locaux spécialisés)

1. 123-B: Superficie 800 pi. ²
Classe-atelier totalement équipée
(20 places) coiffure.
2. 124-B: Superficie 800 pi. ²
Classe-atelier équipée
(20 places) soins esthétiques.
3. 125-B: Superficie 800 pi. ²
Classe-atelier équipée (20 places)
soins esthétiques.
4. 126-B: Superficie 800 pi. ²
Classe-atelier équipée
(20 places) vente et dist.
cosmétiques.

4.1.2 Développement requis:

- Quelques portes communicantes à resituer.
- Aménagement interne de peu d'envergure pour
que les locaux spécialisés soient plus facile-
ment accessibles entre eux.

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

Tout y est.

Système d'eau, éviers, etc...

Chaises de coiffure.

Chaises d'esthétiques, fauteuils...

Laveuse, sècheuse.

4.2 (suite)

4.2.2 Les ajouts requis:

Renouvellement des équipements désuets.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

3,5 enseignantes qualifiées et spécialisées
(coiffure - esthétique - cosmétique)

4.3.2 Requises: Aucune

Ressourcement occasionnel au niveau de la
spécialité (industrie).

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

Nombreuse clientèle locale.

Importante clientèle de l'extérieur.

5.2 Allant à l'extérieur:

Peu d'élève demandent pour l'extérieur.

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

La qualité et la diversité des services dispensés localement,
incitent notre clientèle à poursuivre leur perfectionnement
sur place.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYEPLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE1.- CHAMP DE SPECIALISATION: MEUBLE ET CONSTRUCTION

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Afin de mieux répondre aux besoins variés en main-d'oeuvre, le champ de spécialisation meuble et construction devra être orienté vers la construction et la rénovation tant du secteur domiciliaire que commercial et industriel en plus d'avoir une ouverture évidente sur la construction en usine.

1.1.2 Définition des thèmes principaux pouvant être enseignés:

- : éléments théoriques de construction
- : dessin et lecture de plans de construction
- : sécurité de construction
- : normes de construction
- : utilisation d'outillage et de machines
- : matériaux de construction
- : isolation
- : béton et armature
- : construction et rénovation domiciliaire
- : construction et rénovation industrielle et commerciale
- : construction en usine

Note: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

La dernière relance au secondaire, situation au 30 mars 1984, nous donne les statistiques suivantes pour les Travailleurs de la construction: "ont un emploi à temps plein."

: travailleurs de la construction II	:	81,6%
: travailleurs de la construction I	:	93,9%

Aussi surprenantes qu'elles soient, ces statistiques nous montrent que même si actuellement le secteur de la construction est en panne, les élèves finissants arrivent à se trouver de l'emploi dans les secteurs connexes à ce champ de spécialisation.

Dans les prévisions de besoins professionnels au Québec, 1982-1990; on constate que d'ici 1990, les besoins nets se chiffrent seulement à 764, ceci étant naturellement dû à la mauvaise situation du marché du travail dans la construction. En ce qui concerne le bâtiment en général, on constate quand même des besoins nets de 3 231.

Il reste que dans toutes les relances au secondaire effectuées depuis 1976, le pourcentage de travailleurs ayant un emploi à temps plein est toujours assez élevé et que l'intégration au marché du travail se fait normalement par comparaison avec les autres métiers.

La C.F.P. de l'Abitibi-Témiscamingue recommande pour sa part le maintien de ce champ de spécialisation en y incluant la rénovation domiciliaire. La C.F.P. précise qu'il conviendrait d'assouplir le règlement de placement dans la construction afin d'assurer une relève.

Dans le champ de spécialisation de la construction, on peut compter environ 80 employeurs potentiels sur le territoire de la C.S.R. La Vérendrye.

2.- (suite)

Dans l'analyse de la situation économique et du marché de l'emploi du C.E.C. Val d'Or, février 1985, on indique que même si les performances de 1983 ont été très bonnes, celles de 1984 furent encore meilleures tant pour le secteur résidentiel que pour ceux du commercial et de l'institutionnel.

Près de 9 millions de dollars furent investis pour construire 222 logements. Il n'y a eu aucun permis d'émission pour de nouvelles constructions dans le secteur institutionnel; par contre, ce dernier a connu des investissements de plus de 2 millions au niveau de la rénovation. Au total, le secteur du bâtiment a généré près de 23 millions d'investissements à Val d'Or.

En 1985, le secteur du bâtiment devrait faire bonne figure. Le taux de logements vacants est bas. Mentionnons, entre autres, les projets suivants:

- : aéroport de Val d'Or
- : usine de récupération d'ordures
- : réaménagement du centre-ville Val d'Or
- : agrandissement de Canadian Tire à Val d'Or
- : campus éducatif
- : construction de 39 HLM à Val d'Or
- : construction de deux entrepôts par Roberval Transport et Magny Transport
- : agrandissement de Mica Choisy
- : réfection de la route de l'aéroport
- : construction de 76 résidences
- : travaux d'assainissement des eaux de Malartic
- : phase II du réaménagement du centre-ville de Malartic

2.- (suite)

De plus, au cours de la présente année, la compagnie "Quebco" effectuera la mise en marché de sa nouvelle maison "pliante". La production de ce nouveau produit au niveau de l'emploi aura comme conséquence d'éviter les fermetures saisonnières chez cet employeur.

L'entreprise Chartré Ltée prévoit agrandir encore une fois en 1985, créant ainsi une quinzaine d'emplois supplémentaires.

Une entreprise d'origine américaine, dont le nom n'est pas encore divulgué, construira et opérera dans le parc industriel, une usine de coupage de panneaux produits par Forex-Leroy et Panofor. Il s'agit d'un projet d'un million de dollars qui créerait de 25 à 30 emplois.

Notons enfin que les charpentiers et travailleurs assimilés ainsi que les manoeuvres et travailleurs du bâtiment font partie des 29 occupations qui sont, en majorité, traditionnellement en demande sur notre territoire de Val d'Or et continueront à l'être au cours des prochaines années à moins que des événements non prévisibles viennent changer notre marché du travail local.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

Clientèle stable

Excellente insertion de ces élèves dans la vie active du travail.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA C.S.R. LA VERENDRYE EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

(1 local spécialisé) 4 330 pi²

4.- (suite)

4.1.1 Vaste espace comprenant un local pour le vernissage et la peinture.-

Nous sommes en mesure de dispenser la menuiserie et la construction.

Local 100-C: Dimension 4 330 pi².

4.1.2 Développements requis:

Espace suffisant.

Aucun réaménagement n'est requis.

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

Dégauchisseuse fixe.

Epandeuse à colle.

Mortaiseuse - ponceuses - tours à bois.

Raboteuse - scie à ruban - circulaire - radiale.

Tous les équipements requis sont en place.

4.2.2 Les ajouts requis:

Seul du renouvellement à long terme est à prévoir.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

Trois (3) enseignants spécialisés en meuble et en construction sont actifs.

4.3.2 Requises:

Aucune ressource supplémentaire n'est prévue.
Ressourcement occasionnel dans l'industrie.

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

Clientèle stable et en majorité locale.

5.2 Allant à l'extérieur:

Cette clientèle se déplace peu (occasionnellement).

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

La majorité des travailleurs occupent un emploi à temps plein.

L'intégration au marché se fait normalement.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LA VERENDRYE

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

1.- CHAMP DE SPECIALISATION: EXTRACTION ET TRAITEMENT DE MINERAI

1.1 Paramètres du champ de spécialisation:

1.1.1 Cadre général: Ce champ de spécialisation devra permettre à la clientèle jeune et adulte, d'acquérir des connaissances en carottage de surface, sous-terre, en extraction de minerai et en traitement de minerai.

1.1.2 Identification des thèmes principaux pouvant être enseignés:

- Santé, sécurité et premiers soins
- Carottage (mine) en surface et sous-terre
 - : équipements
 - : techniques appropriées
 - : mise en place des équipements
 - : récupération des échantillons
 - : déménagement et entreposage du matériel
 - : évaluation des besoins en matériel
 - : communication
- Extraction de minerai
 - : écaillage
 - : boulonnage
 - : échafaudage
 - : forage (procédés traditionnels et modernes)
 - : dynamitage
 - : récupération du minerai
 - : boisage
 - : remblayage

1.1 (suite)

1.1.2 - Traitement de minerai

- : processus de traitement du minerai
- : rôle d'une usine de traitement de minerai
- : influence de la composition du minerai
- : cheminement de concentré
- : récupération du produit fini

Note: Il s'agit de thèmes généraux servant à préciser la polyvalence du local et des équipements requis. Ainsi, il ne faut pas comprendre qu'il s'agit des thèmes d'un programme en soi.

2.- EXPRESSION DES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE:

L'analyse des besoins en main-d'oeuvre révèle qu'il existe sur le territoire de la C.S.R. La Vérendrye une pénurie de mineurs qualifiés. On constate en effet que le nombre d'employeurs potentiels de mineurs se situe aux environs de 27, que le niveau d'emploi se chiffre actuellement à plus de 1 000 et que la plupart des chômeurs ne possèdent pas les qualifications requises.

On remarque que malgré une fluctuation dans ce secteur d'activités qui varie souvent avec les prix des métaux, on prévoit une augmentation du volume d'activités qui devrait se maintenir au cours des prochaines années. La découverte de gisements intéressants a contribué à l'essor du secteur minier à un moment où le prix de métal précieux était intéressant.

Il suffit de rapporter les projets d'investissements en cours et annoncés de mai 1984 à février 1985 dans le bulletin régional sur le marché du travail (région) de l'Abitibi-Témiscamingue.

2.- (suite)

Dans un document de février 1985 portant sur l'analyse de la situation économique et du marché du travail de l'emploi du C.E.C. Val d'Or, on peut lire ce qui suit dans le domaine minier: "Nos productrices ont connu le plein emploi et les projets d'explorations sont nombreux. La plupart des entreprises ont effectué du forage d'exploration et en général, les réserves de minerais sont qualifiées de "bonnes" à "excellentes" dans le dernier rapport du bureau des géologues résidant à Val d'Or.

Au cours de l'année 1984, deux nouveaux producteurs d'or se sont ajoutés. Il s'agit de Sigma no. 2 (Québec Gold Belt) et la mine Chimo du groupe Louvem. En 1985, d'autres projets d'exploration ont de bonnes chances de passer à la catégorie des producteurs: Dorval de Hughes Lang, New Pascalis, Callahan de Falconbridge, Croinor des Mines Sullivan et Dumagami. A cette liste d'aurifère, ajoutons le projet "Les Mines d'argent Abcourt", le seul gisement non aurifère de la région, pourrait fort bien débiter sous peu sa production de minerai d'argent et de zinc.

Plusieurs autres projets moins avancés mais souvent très prometteurs ont fait l'objet de forages intenses. Près de 75 millions de \$ ont été dispensés au cours de l'année pour du forage d'exploration tant chez les productrices qu'au niveau des projets.

Au niveau du raffinage de minerai d'or, deux entreprises "Osino" et "Mining Corp." prévoient construire chacun un concentrateur pour traiter à forfait, le minerai de petits producteurs.

2.- (suite)

MINES	Montant de l'investissement en milliers de \$	Créations d'emplois prévus
Mine Louvem Val d'Or	100 000	100
Mine Dorval Val d'Or	5 000	36
Gold Belt Val d'Or	2 000	20
Mine Kiéna Dubuisson	17 000	20
Forage Benoît Val d'Or	500	12

Cela représente des projets d'investissements de l'ordre de 124 500 000 \$ pour une création d'emplois prévus de 188.

A cette liste, nous pourrions ajouter les derniers projets d'investissements prévus et annoncés dans nos journaux régionaux.

En cette période où le prix de l'or n'est pas à son meilleur, on s'aperçoit que cela n'empêche pas l'augmentation du volume d'activités dans les mines situées sur le territoire de Val d'Or, augmentation qui devrait se maintenir au cours des prochaines années.

2.- (suite)

La réalisation de ces projets créerait une quarantaine d'emplois permanents dans la région de Val d'Or, sans compter les travailleurs requis pour la construction de ces niveaux.

Si tous ces projets se réalisent, il y aura un sérieux déséquilibre dans l'offre de travailleurs miniers compétents. Ce déséquilibre est plus prononcé que celui que nous avons connu depuis quelques années, car la mise en production des ressources minières importantes de la région de Hemlo, au nord-est ontarien, draînera une partie de nos travailleurs miniers compétents."

En conclusion, l'étude précise que si le prix de l'or se situe à 330 - 360\$ U.S. ou plus, les projets d'exploration poursuivront leur développement et même d'autres entreprises "junior" s'ajouteront à leur nombre, que l'emploi minier connaîtra à nouveau sa pénurie chronique de mineurs expérimentés, de mécaniciens de mines compétents, de géologues et de techniciens miniers.

3.- INTERET PRESUME DE LA CLIENTELE POUR CE CHAMP DE SPECIALISATION:

Annuellement une clientèle adultes se spécialise dans ce champ.

4.- ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE A LA C.S.R, LA VERENDRYE EN REGARD DE CE CHAMP DE SPECIALISATION:

4.1 Locaux:

4.1.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

Un espace déjà existant est prévu dans ce champ de spécialisation, nous devons tout de même prévoir un agrandissement d'environ 2 600 pi² au plus tôt.

4.- (suite)

4.1 Locaux:

4.1.2 Développements requis:

Des salles de classe conventionnelles de grandeur suffisante favorisant le travail en petits groupes, le travail individuel, le travail en plénière.

Des ateliers permettant aux apprenants de recevoir l'enseignement théorique devant être supporté par une démonstration du formateur et de l'enseignement pratique permettant de développer les savoir-faire.

Ces locaux devront être de grandeur suffisante pour y ranger les matières premières, remiser les outils manuels nécessaires et entreposer les équipements.

4.2 Equipement et matériel didactique:

4.2.1 Les acquis de la C.S.R. La Vérendrye:

"En extraction de minerai", nous possédons un programme au niveau provincial.

Le S.E.A. a élaboré plusieurs outils de formation disponibles en tout temps.

Un programme (mineur complet) a été élaboré par l'Université du Québec et est disponible présentement à La Vérendrye.

4.2 (suite)

4.2.2 Les ajouts requis:

En extraction de minerai, on doit s'attendre à pouvoir satisfaire les besoins tels que: minage en chantiers d'abattage, en galeries, en monteries, en sous-niveaux, le boisage, le remblayage, l'opération d'équipements lourds, la mécanique de machines de mines. Nous prévoyons des ententes avec l'industrie minière pour obtenir des équipements selon le besoin.

4.3 Ressources humaines:

4.3.1 Existantes:

Deux formateurs dispensent des cours en mine depuis quelques années avec entente préalable avec l'industrie minière.

4.3.2 Requises:

On doit mettre l'accent sur l'embauche de praticiens des divers métiers requis.

5.- CLIENTELE:

5.1 En provenance de l'extérieur:

Clientèle régionale.

5.2 Allant à l'extérieur:

Quasi nulle

6.- REMARQUES GENERALES ET AUTRES CONSIDERATIONS:

Pour mener à bien notre plan de développement en formation professionnelle, nous devons favoriser l'émergence d'une certaine polyvalence, d'une certaine mobilité professionnelle et surtout d'une adaptabilité à diverses technologies existantes et à venir.

EXTRAIT DU LIVRE DES DELIBERATIONS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL de l'assemblée spéciale du conseil des commissaires de la commission scolaire régionale La Vérendrye tenue le 25 avril 1985 à 20:00, au secrétariat de la commission scolaire sous la présidence de Monsieur Gilles Nadeau, président.

PRESENCES: MM. Gilles Nadeau, président
 Paul Langlois, vice-président
 Léo Fortin, commissaire
 René Ducharme, "
 Rémi Parent, "
 Simon Pelletier, "
 Robert Roy, "

MESM^{ES} Johanne Desrosiers, commissaire
 Hélène Dion, "
 Gisèle Gosselin, "
 Béatriz Morin, "
 Monique Noël, "
 Evelyn Simard, "
 Jacqueline Rivest, "
 Gisèle Veilleux, "
 Thérèse Beaudoin, représentante des parents

M. Oriel Riopel, directeur général

nos. 1749-85

ATTENDU QUE chaque commission scolaire doit pour les fins d'organisation de 1986-87, déposer un plan de développement en enseignement professionnel;

ATTENDU QUE la commission scolaire régionale La Vérendrye a formé un comité qui a procédé à l'étude de la problématique et en est arrivé à une hypothèse de solution;

ATTENDU QUE tel plan doit être présenté à la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue pour le 15 mai 1985;

ATTENDU QUE le rapport du comité a consigné l'essence de ce plan dans le document SE-02 d'avril 1985;

IL EST RESOLU A L'UNANIMITE, sur proposition du commissaire Gisèle Gosselin, d'accepter le Plan de développement en enseignement professionnel à la commission scolaire régionale La Vérendrye selon le document SE-02 qui expose la réorientation de la Commission selon la philosophie, les principes et les objectifs mis de l'avant dans les documents du ministère de l'Education. Selon cette nouvelle approche, le plan de développement prévoit la formation professionnelle par champ de spécialisation, type aires ouvertes plutôt que par cours ou options spécifiques; en outre, on y prévoit desservir la clientèle tant adulte que jeune et selon les formules organisationnelles visant à répondre aux besoins, aux goûts et aux rythmes de chacun.

Les champs de spécialisation sont les suivants:

Mécanique d'équipements lourds et commerciaux et diesel;
Entretien mécanique;
Electrotechnique;
Hydrothermie;
Mécanique d'automobile;
Commerce et secrétariat;
Alimentation;
Soins esthétiques;
Meubles et construction;
Extraction et traitement de minéral (mineur complet).

LE PRESIDENT

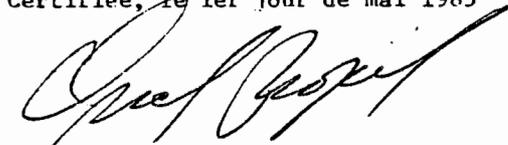
(SIGNE) GILLES NADEAU

LE DIRECTEUR GENERAL

(SIGNE) ORIEL RIOPEL

VRAIE COPIE

Certifiée, le 1er jour de mai 1985



ORIEL RIOPEL
DIRECTEUR GENERAL

ANNEXE 2

Échéancier de travail présenté à la CSRLV

ÉCHÉANCIER

1. Étude de pré-faisabilité

2 sept.86 au 3 oct.86	Évaluation des populations étudiantes au cours des cinq dernières années de la Commission Scolaire La Vérendrye.
15 sept.86 au 10 oct.86	Ressources de la Commission Scolaire La Vérendrye.
28 sept.86 au 14 nov.86	L'environnement dans lequel évolue la Commission Scolaire La Vérendrye.
17 nov.86 au 26 nov.86	Validation des données auprès de la Commission Scolaire La Vérendrye.

2. Étude de faisabilité

1 déc.86 au 9 janv.87	Synthèse et analyse des données de l'étude de pré-faisabilité.
12 janv.87 au 27 mars 87	Propositions de travail ou hypothèses.
30 mars 87 au 10 avril 87	Délibération.
13 avril 87 au 1er mai 87	Rapport final.

ANNEXE 3

Proposition de travail présentée à la CSRLV

PLAN DE TRAVAIL

1ère étape: Étude de pré-faisabilité

Cette étape va nous permettre de recueillir toutes les données nécessaires à l'évaluation du plan de développement proposé. Elle se fera en collaboration avec les responsables concernés à la commission scolaire. Plus spécifiquement trois aspects seront abordés:

1. Évaluation des populations étudiantes au cours des cinq dernières années à la Commission Scolaire La Vérendrye.
 - Portrait des clientèles jeunes et adulte selon le nombre, le secteur (général ou professionnel), l'origine, etc...
 - Comparaison avec la situation dans les autres commissions scolaires.
 - Évolution de la clientèle jeune et adultes des cinq dernières années en fonction du secteur (général ou professionnel), des options, etc...
 - Profil des jeunes du secondaire V de la Commission Scolaire La Vérendrye

2. Ressources de la Commission Scolaire La Vérendrye

Définition du potentiel humain et matériel offert par la Commission Scolaire La Vérendrye.

- Identification des profils de formation et de l'expertise détenue par le corps enseignant et les autres ressources (conseiller pédagogique, gestionnaire, etc...)
- Identification et évaluation des ressources matérielles (infrastructures, équipements, etc...) disponibles à la Commission Scolaire La Vérendrye.

3. L'environnement dans lequel évolue la Commission Scolaire La Vérendrye.

Identification, définition du contexte social, économique et pédagogique de la Commission Scolaire La Vérendrye.

- Détermination du profil économique en regard de la main-d'oeuvre de la région de Val d'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue (type d'entreprises, nombre d'employés, type d'emploi, perspectives quantitatives et qualitatives, etc...)
- Identification des politiques de formation professionnelle préconisées par le Ministère.
- Identification des pratiques pédagogiques en vigueur à la Commission Scolaire La Vérendrye.
- Identification des champs de spécialisation offerts par la Commission Scolaire La Vérendrye et les autres commissions scolaires de la région.

4. Validation des données auprès de la Commission Scolaire La Vérendrye.

5. Production d'un rapport d'étape.

2e étape: Étude de faisabilité

Au cours de cette étape, une analyse approfondie des données recueillies sera réalisée dans le but de situer le plan de développement et dégager des alternatives à celui-ci s'il y a lieu.

En fonction des résultats obtenus, des guides de gestion seront soumis pour permettre l'opérationnalisation du plan de développement.

1. Synthèse et analyse des données de l'étude de pré-faisabilité.

Toutes les données disponibles seront à cette étape étudiées et analysées. Ce travail portera tant sur les fondements et les concepts que sur la faisabilité technique et financière du projet.

2. Propositions de travail ou hypothèses

A partir de l'analyse faite précédemment des propositions de travail fermes seront dégagées. Ces propositions se traduiront par des scénarios possibles de réalisation du projet.

3. Délibération

Les propositions de travail seront débattues avec le comité ad hoc. Il faut donc prévoir à cette étape des sessions de travail intensives.

4. Rapport final

Rédaction d'un rapport final faisant suite aux délibérations.

ANNEXE 2

BUDGET

1ère étape: Étude de pré-faisabilité

1. Évaluation des populations étudiantes

Professionnels: 13 jours-travail.	1 660,00\$	
1 voyage à Québec (2 personnes)	918,00\$	
3 voyages à Val d'Or (2 personnes)	231,48\$	
Photocopies	32,00\$	
Achat de volumes ou documentation	100,00\$	
Consultants	250,00\$	
Secrétariat: 3 jours-travail	<u>237,96\$</u>	3 429,44\$

2. Ressources de la Commission Scolaire La Vérendrye

Professionnels: 7 jours-travail.	892,00\$	
2 voyages à Val d'Or (2 personnes)	154,32\$	
Photocopies	20,00\$	
Achat de volumes ou documentation	50,00\$	
Consultants	250,00\$	
Secrétariat: 3 jours-travail	<u>237,96\$</u>	1 604,28\$

3. L'environnement de la Commission scolaire La Vérendrye

Professionnels: 28 jours-travail.	3 576,00\$	
1 voyage à Québec (2 personnes)	918,00\$	
4 voyages à Val d'Or (2 personnes)	308,64\$	
Photocopies	32,00\$	
Achat de volumes ou documentation	100,00\$	
Consultants	250,00\$	
Secrétariat: 3 jours-travail	<u>237,96\$</u>	5 422,60\$

4. Validation des données

Professionnels: 13 jours-travail.	1 660,00\$	
3 voyages à Val d'Or (2 personnes)	231,48\$	
Photocopies	40,00\$	
Consultants	200,00\$	
Secrétariat: 1 jour-travail	<u>79,32\$</u>	2 210,80\$

2e étape: Étude de faisabilité

1. Synthèse et analyse des données

Professionnels: 13 jours-travail.	1 660,00\$	
1 voyage à Val d'Or (2 personnes)	77,16\$	
Photocopies	80,00\$	
Consultants	500,00\$	
Secrétariat: 4 jours-travail	<u>317,28\$</u>	2 634,44\$

2. Propositions de travail ou hypothèses

Professionnels: 18 jours-travail.	2 990,00\$	
2 voyages à Val d'Or (2 personnes)	154,32\$	
Photocopies	80,00\$	
Consultants	400,00\$	
Secrétariat: 10 jours-travail	<u>793,20\$</u>	4 417,52\$

3. Délibération

Professionnels: 6 jours-travail.	768,00\$	
2 voyages à Val d'Or (2 personnes)	154,32\$	
Photocopies	20,00\$	
Consultants	<u>350,00\$</u>	1 292,32\$

4. Rapport final

Professionnels: 12 jours-travail.	1 528,00\$	
1 voyage à Val d'Or (2 personnes)	76,16\$	
Photocopies	160,00\$	
Consultants	300,00\$	
Secrétariat: 10 jours-travail	<u>793,20\$</u>	<u>2 857,36\$</u>

TOTAL 23 868,76\$

ANNEXE 4

Description des groupes professionnels

Classification canadienne descriptive des professions

Personnel administratif et travailleurs assimilés CCDP-41

411 Sténographes et dactylographes

4111 Secrétaires et sténographes

4113 Dactylographes et commis-dactylographes

413 Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés

4130 Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et
travailleurs assimilés

4131 Teneurs de livres et commis en comptabilité

4133 Caissiers

415 Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs

4150 Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs

4153 Commis à l'expédition et à la réception

4155 Commis au stock et travailleurs assimilés

4157 Peseurs

417 Réceptionnistes, hôtesse d'accueil, facteurs et messagers

4170 Surveillants des réceptionnistes, hôtesse d'accueil, facteurs et
messagers

4171 Réceptionnistes et hôtesse d'accueil

4172 Facteurs

4173 Commis au courrier et aux postes

4175 Téléphonistes

4177 Messagers

419 Autre personnel administratif et travailleurs assimilés

4194 Commis d'hôtel

4197 Employés de bureau

Travailleurs spécialisés dans les services CCDP-61

- 612 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes
 - 6120 Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes
 - 6121 Chefs et cuisiniers
 - 6123 Barman
 - 6125 Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons
 - 6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons
 - 6130 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
 - 6133 Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques

- 614 Travailleurs spécialisés dans les services personnels
 - 6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés

- 619 Autres travailleurs spécialisés dans les services
 - 6191 Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
 - 6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés des services

Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés CCDP-77

- 771 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
 - 7710 Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
 - 7713 Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol
 - 7715 Boutefeux et dynamiteurs
 - 7717 Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement
 - 7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel
 - 7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.

Travailleurs des industries de transformation CCDP-81

811 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minéral

8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minéral

813/814 Métallurgistes et travailleurs assimilés

8131 Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage

8137 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux

8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie

Travailleurs des industries de transformation CCDP 81/82

- 8213 Boulangers, pâtisseries, confiseurs et travailleurs assimilés
- 8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement du poisson

- 823 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
 - 8230 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
 - 8231 Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés
 - 8236 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
 - 8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
 - 8239 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.

- 825 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et travailleurs assimilés
 - 8250 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés
 - 8251 Préparateurs de pâte à papier cellulosique
 - 8253 Ouvriers de papeterie
 - 8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier

Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation
CCDP-85

- 853 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
- 8533 Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
- 8535 Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
- 854 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois
- 8541 Ébénistes et menuisiers en meubles
- 855/856 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
- 8553 Tailleurs et couturiers
- 858 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens
- 8580 Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens
- 8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
- 8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
- 8589 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, n.c.a.

Travailleurs du bâtiment CCDP-87

871 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés

8718 Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

873-Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication

8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et communication par fil

8731 Monteur de lignes électriques et travailleurs assimilés

8733 Électriciens d'installation et d'entretien

8735 Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes

878/878 Autres travailleurs du bâtiment

8780 Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment

8781 Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés

8785 Lisseurs de béton et travailleurs assimilés

8791 Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés

8793 Monteurs de charpentes métalliques

8796 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique

8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment

8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.